

NOVEMBRE 2005

MERKUR

DE LÉTZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Gewinnen Sie **VIP-Tickets** für die
FIFA-Fußball-Weltmeisterschaft
Deutschland 2006
Infos auf Seite 102



BUDGET 2006: COMMENT COMBLER LES DÉFICITS BUDGÉTAIRES?

■ ÉDITORIAL

Projet de budget 2006:
Il faut entamer
les réformes structurelles!

■ STRATÉGIE DE LISBONNE

Contribution de l'UEL
au Programme national
de réforme du Luxembourg

■ ÉCONOMIE

Conjoncture:
premières tendances 2005



PRIVATE BANKING

Petit trésor deviendra grand.



Quel que soit votre profil d'investisseur, à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État vos avoirs sont en de bonnes mains. Des mains expertes, qui connaissent parfaitement les marchés et qui gèrent votre patrimoine en bon père de famille. Notre objectif, c'est d'atteindre le vôtre. En termes de sécurité, de rentabilité, de liquidité. Contactez nos spécialistes dans un des centres « private banking » ou dans votre agence habituelle. Ils se feront un plaisir de vous conseiller.



SPUERKEESS

www.bcee.lu

Centres Private Banking de la BCEE:

Luxembourg - Gare ■ Luxembourg - Rousegaertchen ■ Esch/Alzette - Place de l'Hôtel de Ville ■ Ettelbruck ■ Echternach

Projet de budget 2006: Il faut entamer les **réformes structurelles!**

Après la déclaration de politique générale du 12 octobre 2005 et du dépôt du projet de budget 2006 le 19 octobre 2005, la société luxembourgeoise semble définitivement prendre conscience que le Luxembourg n'est pas à l'abri d'évolutions macroéconomiques, financières et sociales négatives. Les deux déclarations comportent une description réaliste des nouvelles données socio-économiques et budgétaires, ainsi que quelques pistes de mesures qui, tout en restant vagues, vont dans la bonne direction. Dans son avis budgétaire, la Chambre de Commerce se félicite de cette prise de conscience et estime que si la situation financière actuelle est grave, elle laisse tout de même une certaine marge de manœuvre pour la mise en œuvre d'actions concrètes, à condition évidemment que tous les acteurs et agents économiques soient prêts à prendre leurs responsabilités.

Un bref état des lieux des finances publiques ne laisse en effet planer aucun doute sur la nécessité d'une action concertée pour rétablir l'équilibre budgétaire. Le Grand-Duché est le pays de l'UE ayant enregistré la plus forte dégradation du solde budgétaire de l'administration publique en moyenne entre 2001 et 2004. Le premier déficit public a été enregistré en 2004 (0,6 % du PIB). Aujourd'hui les auteurs du projet de budget 2006 tablent sur un déficit de 1,8 % en 2006, alors que la Commission Européenne, dans ses prévisions de l'automne, prévoit un déficit de 2,0 % en 2006 et même de 2,2 % en 2007. Le solde des administrations publiques est maquillé par le surplus du solde de la Sécurité sociale, qui continue à influencer positivement la situation globale des finances publiques. Or, en prenant en compte les nombreux engagements restant à couvrir à long terme et le volume croissant de prestations futures à exporter, le déficit public luxembourgeois se situerait en effet au-delà de la valeur de référence européenne des 3 %.

Le principal responsable du déficit public est l'Administration centrale, c'est-à-dire l'Etat. L'année 2001 avait été le dernier exercice au cours duquel l'Etat luxembourgeois a enregistré un solde budgétaire positif. Les années suivantes, le besoin de financement s'est accru de 41,9 millions EUR en 2002 à 1.204,9 millions EUR en 2006, ce qui correspond à une dégradation du rapport déficit/PIB de -0,2 % à -4,1 %!

Aussi, la progression continue et non maîtrisée des dépenses courantes reste la cause principale du déficit important de l'Etat central. Après l'exercice 2000, les plus-values de recettes ayant découlé des performances économiques exceptionnelles (réalisées surtout grâce au secteur financier) n'arrivaient plus à masquer l'évolution incontrôlée des dépenses. Un phénomène qui s'y ajoute au cours des exercices 2005 et 2006 est la moins-value (inattendue et imprévisible?) des recettes de TVA, évolution au sujet de laquelle la Chambre de Commerce demande une réaction de la part des autorités.

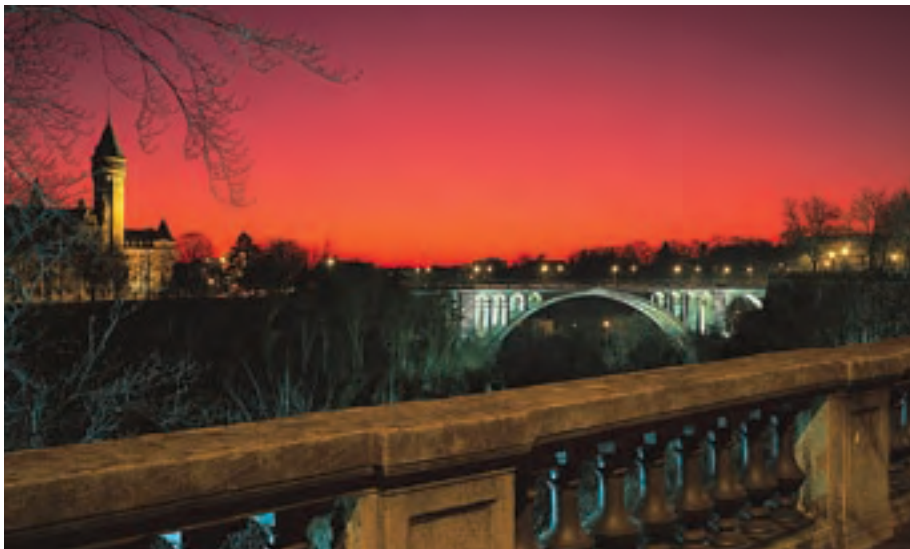
L'évolution incontrôlée des dépenses budgétaires est à attribuer principalement aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles, rendant rigides et incompressibles les dépenses courantes de l'Etat. Les

dépenses consolidées de l'Administration centrale (incluant les opérations des fonds spéciaux) ont augmenté de quelque 15 % entre 2004 et 2006, alors que les recettes totales n'ont progressé que de 8,8 % sur la même période. Ceci souligne à nouveau l'effet «ciseaux» déjà incriminé par la Chambre de Commerce dans son avis budgétaire de novembre 2003. Cette évolution non freinée des dépenses courantes va au détriment des moyens financiers disponibles pour préparer le pays aux défis de l'avenir et pour réaliser le programme ambitieux des investissements publics, tel que présenté dans le programme pluriannuel des dépenses en capital 2005-2009. Il en découle que les réserves des principaux fonds d'investissements publics auront disparu au cours de l'exercice 2008, de sorte que la réalisation des projets d'infrastructures devra se faire à travers le budget proprement dit.

Face à cette situation, des solutions miracles n'existent pas. D'un côté, il est généralement reconnu et accepté que les dépenses d'investissements publics doivent être maintenues à un haut niveau. De l'autre côté, et indépendamment de l'engagement légal de respecter le Pacte européen de stabilité et de croissance, l'objectif à terme de politique socio-économique et budgétaire d'une économie de taille réduite doit absolument être l'équilibre des finances publiques.

Une désindexation résolue des dépenses de l'Etat est le seul moyen pour freiner rapidement et sensiblement les dépenses courantes, pour rétablir l'équilibre des finances publiques et pour assurer le financement à long terme tant des investissements que des systèmes de protection sociale. En même temps, une telle mesure est un élément de la politique anti-inflationniste que le Gouvernement est appelé à mettre en œuvre. Parmi les autres mesures proposées, il convient de citer notamment le recours accru aux partenariats publics-privés (PPP), l'adaptation de la fiscalité des entreprises pour la rendre plus compétitive, la fusion de l'Administration des Contributions directes et de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, la mise en œuvre d'une véritable réforme administrative intégrant les moyens de communication modernes ou encore la réorganisation de l'ADEM.

La Chambre de Commerce souhaite que les discussions menées au sein du Comité de coordination tripartite, visant à ficeler et à transposer le Plan national pour l'innovation et le plein emploi, débouchent rapidement sur des mesures concrètes. A défaut, le Gouvernement devra prendre ses responsabilités et prendre les décisions qui s'imposent. La Chambre de Commerce est en tous cas disposée à suivre résolument le Gouvernement sur la voie d'un programme de réformes courageuses et efficaces, susceptibles de ramener le Luxembourg rapidement sur le chemin de finances publiques saines et susceptibles de rétablir la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. C'est le seul moyen pour maintenir un niveau de vie élevé de la population, pour combattre l'inflation et le chômage et pour instaurer un système de protection sociale moderne, plus efficient, plus équitable et moins coûteux.



DOSSIER

- 4 Avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2006: les déficits budgétaires exigent des réformes structurelles urgentes**

EDITORIAL

- 1** Projet de budget 2006: Il faut entamer les réformes structurelles!

DOSSIER

- 4** Avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2006: les déficits budgétaires exigent des réformes structurelles urgentes

FLASH

- 18** Conférence «Comment rendre vos collaborateurs dépendants et inefficaces?»
- 20** Visite informelle du Prince Guillaume et d'une délégation lorraine
- 22** Cinq lauréats luxembourgeois récompensés lors du «Symposium: Halte au bruit!»
- 24** Rentrée universitaire 2005: L'entreprise, carrefour de l'économie, de l'éducation et de la recherche
- 25** Un cerisier japonais pour commémorer l'entente culturelle entre le Japon et le Luxembourg
- 26** Visite du Premier Ministre de la Slovénie à la Chambre de Commerce
- 28** 658 lauréats ont reçu leur CATP et CITP

- 29** 4^e Forum Création d'Entreprises sur le thème «Oser Entreprendre»

INTERNATIONAL

- 30** Calendrier
- 30** Messen und Ausstellungen im Dezember 2005
- 30** Mission économique aux Etats-Unis et au Canada
- 32** Salon INITIATIVES à Liège: Le secteur des services au centre de tous les intérêts!
- 32** La Grande Région confirme son envol lors du salon SYSTEMS 2005
- 33** Hongkong: das Tor nach China
- 34** Visite accompagnée et bourse de contact à l'Elmia Subcontractor
- 35** Business Opportunities in Hungary
- 36** Deuxième forum «Saar-Lor-Lux» des fournisseurs de l'industrie automobile
- 37** Les inscriptions au stand collectif pour le salon HORECATEL 2006 sont ouvertes!
- 38** Troisième stand collectif au Salon International des Eco-Industries
- 40** Textes européens publiés du 1^{er} octobre 2005 au 31 octobre 2005
- 41** L'élargissement en bref
- 42** Crédit à la consommation: proposition de la Commission européenne



ÉCONOMIE

- 60** Conjoncture: premières tendances 2005

FORMATION

- 44** Le groupe pilote formation
- 48** Les bénéficiaires du «Team Management»
- 50** Die Führungskraft im Schnittpunkt des globalen Wandels

INNOVATION

- 54** Inauguration officielle de l'exposition «Autour de l'automobile»
- 56** Le GSM devient un billet d'entrée: le parcours d'une nouvelle start-up luxembourgeoise
- 57** Les entreprises luxembourgeoises en visite à l'ESTEC, le centre de développement de technologies de l'ESA (Noordwijk, Pays-Bas)
- 57** LORIA/INRIA: Journée du créateur d'entreprise technologique (Villers-lès-Nancy, France)
- 58** Le futur 7^e Programme-cadre de recherche et développement et l'initiative Eurêka présentés à Luxembourg
- 58** 1,2,3,GO: Le coaching au premier plan
- 59** Inter-Industry – Meeting with the Medical Industry in Luxembourg

ÉCONOMIE

- 60** Conjoncture: premières tendances 2005

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an

Tirage: 34.500 exemplaires
Reproduction autorisée avec
mention de la source.
Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg

Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu



COMMERCE

- 76** Le secteur de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie
- 64** L'inflation dépasse le seuil de 3 % au 1^{er} octobre
- 66** Les technologies de l'information et de la communication en 2004
- 69** L'entrepreneuriat dans tous ses états
- 71** Balance des paiements du Luxembourg: Recul de l'excédent courant
- 72** Démographie et croissance économique: 650.000 habitants en 2055?
- 73** Croissance soutenue pour l'hôtellerie luxembourgeoise grâce à la Présidence de l'UE
- 74** Emploi salarié: Progression de 3,1 % en moyenne
- 75** Le répertoire des entreprises luxembourgeoises: Situation janvier 2005

COMMERCE

- 76** Le secteur de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie

LÉGISLATIONS & AVIS

- 80** Commandes d'annonces publicitaires: Attention arnaque!
- 81** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Conception graphique:
Millenium - Bertrange
Couverture:
rose de claire, design.

Crédit photographique:
MEV Verlag,
Chambre de Commerce



FÉDÉRATIONS

- 84** Stratégie de Lisbonne: contribution de l'UEL au Programme national de réforme du Luxembourg

- 82** Nouvelles dispositions fiscales

FÉDÉRATIONS / UEL

- 84** Stratégie de Lisbonne: contribution de l'UEL au Programme national de réforme du Luxembourg
- 88** La FEDIL se prononce en faveur d'un programme de réformes immédiates
- 89** Luxembourg Business Angel Network: a success story
- 90** L'impact économique du design au Luxembourg
- 92** 15^e anniversaire de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
- 93** Présentation du nouveau «Guide de sécurité» et des aides financières aux entreprises

ACTUALITÉS ENTREPRISES

- 96** En bref
- 96** Investissement record de 12 millions d'euros pour Bofferding
- 97** SonosTM Digital Music System est disponible au Luxembourg
- 98** Projet d'un complexe de cinémas à Diekirch
- 100** Tele2 Tango lance «The Buzz»

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie



ACTUALITÉS ENTREPRISES

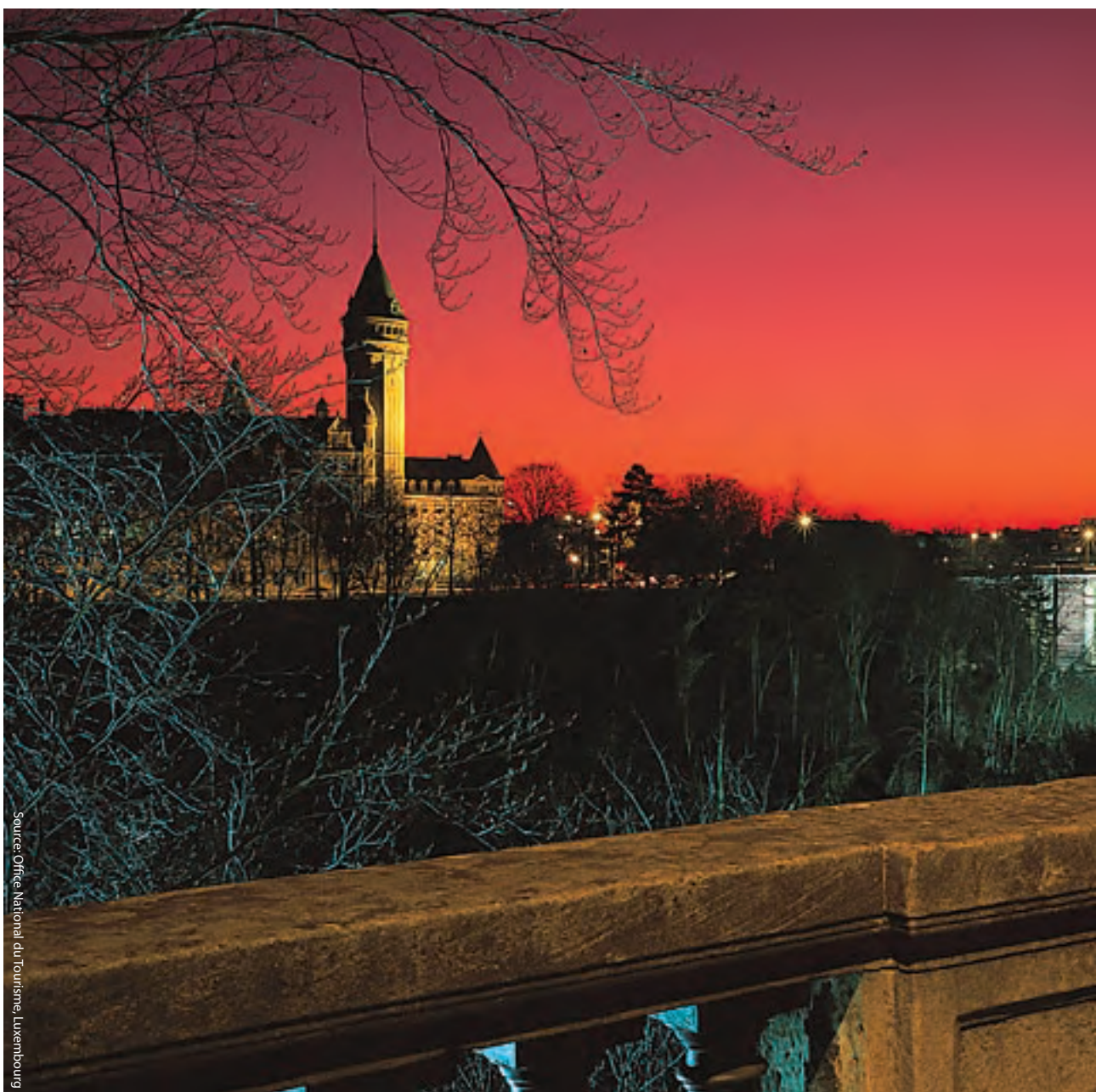
- 96** Investissement record de 12 millions d'euros pour Bofferding
- 101** Citabel Sports lance le «Fitness Village»
- 102** Der garantierte Weg zu Tickets für die FIFA Fußball-Weltmeisterschaft 2006
- 104** La chocolaterie Génaveh s'établit à Strassen
- 105** L'Ambassadrice des Etats-Unis en visite chez Goodyear
- 105** Alliance de plusieurs cabinets de conseils
- 106** A & P Kieffer Omnitec baute erstes Luxemburger Minergiehaus
- 107** Le bijou en fête chez LÉA dans le Grund!
- 108** Valeres Konstruktioun a fêté ses 5 ans au Luxembourg!
- 108** VLM Airlines inaugure une liaison quotidienne depuis le Luxembourg vers Isle of Man
- 109** Sunstation: Nouveau centre de relaxation à Hesperange
- 110** Envolée harmonieuse pour la Philharmonie et Luxair
- 111** Valorlux: 10 ans de recyclage des emballages au Luxembourg
- 112** Lycée Vauban: l'esprit d'entreprise à la Une!

BOURSE D'ENTREPRISES 114

LIQUIDATIONS 116

expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.

Les **déficits** exigent des réformes



Source: Office National du Tourisme, Luxembourg

budgétaires

structurelles urgentes



Le présent dossier est consacré à l'avis de la Chambre de Commerce sur le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2006. Cet avis a été approuvé par l'Assemblée plénière de la Chambre de Commerce le 11 novembre 2005. Le présent dossier constitue un résumé des principaux aspects de cet avis. Les personnes intéressées pourront commander une copie du texte intégral auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce (e-mail: carlo.thelen@cc.lu, tél.: 42 39 39-351) ou le télécharger du site internet www.cc.lu.

■ **Conjoncture luxembourgeoise: inflation élevée et progression du chômage**

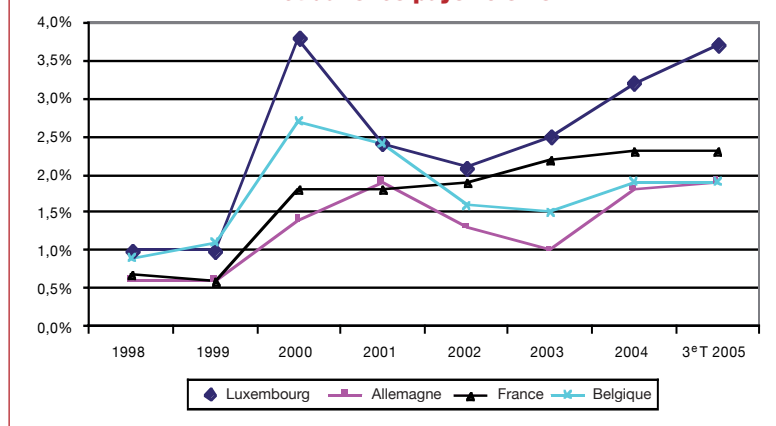
La croissance économique a été modérée dans la zone euro sur le 1^{er} semestre 2005 et les prévisions pour l'ensemble de l'année tablent sur un ralentissement par rapport à 2004. Dans ce contexte, la spécialisation financière du Luxembourg constitue pour le moment un avantage par rapport aux autres pays de la zone Euro.

- L'inflation a atteint 2,9 % en septembre 2005, soit son plus haut niveau depuis juillet 2001. Les entreprises ont dû s'adapter à

la hausse des salaires au 1^{er} octobre 2005 en vertu du système d'indexation automatique. La Chambre de Commerce estime que la perception des avantages du mécanisme d'indexation automatique des salaires (maintien du pouvoir d'achat et de la paix sociale) est excessive par rapport aux désavantages économiques de ce mécanisme. En réalité, le système de l'échelle mobile des salaires est contre-productif. En effet, en présence d'un environnement européen et international fortement concurrentiel, les secteurs exposés ne peuvent plus accepter une interférence du législateur dans la politique salariale des entreprises.



Graphique 1: Evolution de l'inflation au Luxembourg et dans les pays voisins



Ce système devient de plus en plus dangereux, puisque de nombreux chefs d'entreprise étrangers ou de filiales luxembourgeoises de maisons mères internationales considèrent d'office ce système comme un désavantage compétitif par rapport à d'autres sites d'implantation potentiels. Ceci est particulièrement le cas pour les filiales de sociétés multinationales ou dans le secteur bancaire.

L'inflation élevée au Luxembourg en comparaison avec les pays voisins aggrave l'impact du système de l'échelle mobile des salaires au Luxembourg sur la compétitivité des entreprises, d'autant plus que cette inflation n'est souvent pas importée, mais est «faite maison» en grande partie, alourdissant considérablement les coûts de production des entreprises, respectivement stimulant l'inflation en enclenchant un cercle vicieux coût, salaires, compétitivité.

L'ensemble des acteurs économiques et sociaux – pouvoirs publics, entreprises et salariés – ont intérêt à ce que le niveau d'inflation soit très bas et, en toutes circonstances, inférieur à celui de nos principaux partenaires économiques. Cet objectif est seul susceptible de protéger le pouvoir d'achat, tout en préservant la compétitivité des entreprises, et de réduire significativement le

taux d'augmentation des dépenses publiques.

- Le chômage poursuit lentement, mais sûrement, sa progression. Celle-ci s'était pourtant nettement modérée depuis la mi-2003, mais on constate qu'elle est repartie de plus belle sur le début de l'année 2005. La croissance annuelle de l'emploi, ancrée sur les derniers mois autour de 3 % (en amélioration donc par rapport au rythme de 2,6 % enregistré en 2004), reste encore insuffisante pour absorber la hausse du nombre de chômeurs.
- En ce qui concerne les prévisions pour 2006, le Statec mise sur une croissance du PIB en volume entre 3,5 et 4 % en 2005. Les prévisions pour 2006 tournent autour d'une progression du PIB réel de l'ordre de 4 %.

■ Dégradation de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise

S'appuyant notamment sur plusieurs études internationales (World Economic Forum, International Institute for Management Development), la Chambre de Commerce alerte régulièrement le Gouvernement au sujet de la dégradation progressive de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. La Chambre de Com-

merce avait notamment publié en 2004 «Entreprise Luxembourg» qui contenait une analyse précise de la dégradation de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, ainsi qu'une série de recommandations visant à pallier cette situation.

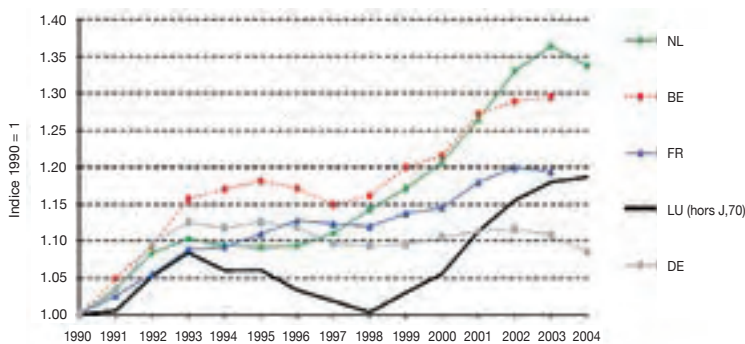
L'évolution récente de certains indicateurs statistiques illustre parfaitement la dégradation réelle de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

Le coût salarial unitaire (cf. graphique 2) au Luxembourg ne cesse de croître depuis 1998, alors que dans les pays voisins, le coût salarial unitaire est stable dans certains pays (France, Belgique) et décroît dans d'autres (Pays-Bas, Allemagne).

L'indicateur M (marge sur coût salarial unitaire, cf. graphique 3) est à un niveau beaucoup plus faible que dans les pays voisins. En outre, alors que l'indicateur M croît chez nos voisins, il peine à croître au Luxembourg.

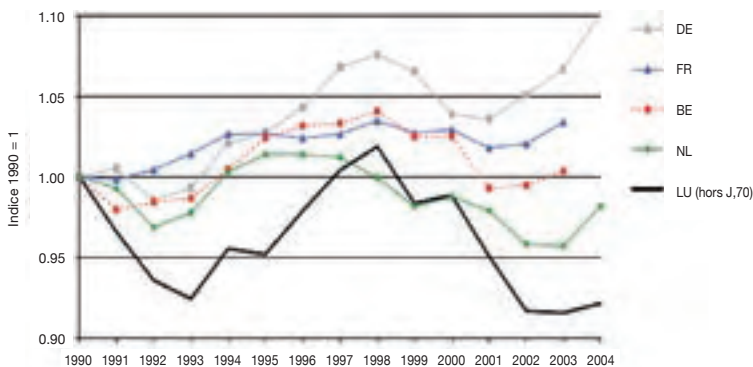
La productivité apparente du travail est à peu près stable au Luxembourg entre 1998 et 2003, alors que dans les pays voisins, la productivité croît de manière constante et régulière (cf. graphique 4). Ainsi, l'écart entre le Luxembourg et les pays voisins tend à se rétrécir, reflétant une perte de compétitivité pour les entreprises luxembourgeoises.

Graphique 2: Evolution du coût salarial unitaire – Industrie et services marchands (hors banques et immobilier)



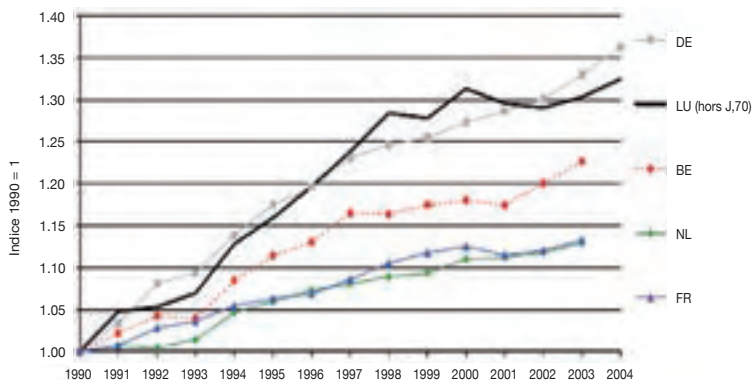
Source: Cahier Statec – Université de Luxembourg (CREA) n° 98

Graphique 3: Indicateur M: marge sur coût salarial unitaire – Industrie et services marchands



Source: Cahier Statec – Université de Luxembourg (CREA) n° 98

Graphique 4: Productivité apparente du travail – Industrie et services marchands



Source: Cahier Statec – Université de Luxembourg (CREA) n° 98

■ Un an après le rapport Fontagné: tout reste à faire!

Le rapport du professeur Fontagné publié en novembre de l'année dernière souligne parfaitement les faiblesses de l'économie luxembourgeoise, ainsi que les défis que notre pays devra relever au cours des prochaines années.

En premier lieu, le rapport du professeur Fontagné souligne l'inadaptation structurelle de plusieurs mesures sociales. Ce rapport constate que nombre de dispositions sociales ne sont fondées sur aucune nécessité sociale, ni sur aucune considération d'ordre économique et que leur coût est largement disproportionné par rapport à leur bénéfice en termes de bien-être social.

En second lieu, plusieurs faiblesses structurelles y sont relevées: en l'occurrence les performances médiocres du système d'éducation, le niveau élevé de l'inflation et l'évolution des salaires supérieure à celle de la productivité du travail.

Quant aux performances de l'économie luxembourgeoise dans le domaine de l'innovation et de la recherche, le rapport Fontagné dresse un portrait plutôt négatif des performances de notre pays, principalement en raison des carences de la recherche publique. Les conclusions du rapport Fontagné en matière d'innovation et de recherche ont d'ailleurs été confirmées par le rapport de Luxinnovation sur les activités d'innovation et de recherche au Grand-Duché de Luxembourg¹.

Sans conteste, les faibles performances du Luxembourg dans le domaine de l'innovation et des technologies compromettent fortement la capacité de notre pays à satisfaire au programme ambitieux défini lors de la réunion du Conseil européen de Lisbonne en mars 2000 et dans lequel l'Union européenne s'est fixé pour objectif de devenir «l'économie de la connais-

NOTES

¹ Rapport préparé par Luxinnovation GIE pour le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur du Grand-Duché de Luxembourg, septembre 2005.





sance la plus compétitive et la plus dynamique du monde».

Pour que la stratégie de Lisbonne soit couronnée de succès et que la compétitivité de notre économie soit restaurée, il est indispensable que les acteurs impliqués au sein de chacun des trois piliers que sont la croissance économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement prennent leurs responsabilités lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour transformer l'économie luxembourgeoise en une économie de la connaissance fortement compétitive. Pour faire face aux faiblesses structurelles auxquelles le Luxembourg doit faire face, de nombreuses réformes s'imposent. Le calendrier électoral, référendum, puis élections communales, ont rendu difficile l'adoption des réformes nécessaires. Force est de constater qu'un an après la publication du rapport Fontagné, tout reste à faire!

Les priorités politiques mises en avant par le Premier ministre lors de la déclaration du 12 octobre 2005 laissent espérer que les réformes structurelles destinées à dynamiser notre économie, à rétablir la compétitivité du Luxembourg et à relever les défis socio-économiques que notre pays devra affronter à court et à moyen terme seront rapidement mises en œuvre.

La Chambre de Commerce constate que le Premier ministre a proposé plusieurs mesures prioritaires pour atteindre ce triple objectif. Cependant, de nombreuses mesures sont formulées de manière trop évasive et manquent encore de contenu concret. La mise en œuvre pratique des mesures proposées risque de prendre un certain temps ou d'être déformée par des discussions excessivement longues entre les partenaires sociaux.

Dans le cadre de sa mission de défense de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce tient à jeter un regard critique et constructif sur les priorités mises en avant par le Premier ministre, dans un contexte de ralentissement conjoncturel, de niveau record de l'inflation, d'augmentation rapide du chômage et d'aggravation du déficit public.

La Chambre de Commerce estime qu'il n'est pas encore temps de céder au pessimisme. Cependant, les propositions du Premier ministre susceptibles d'avoir un impact positif sur notre économie devront être réalisées rapidement. Des réformes structurelles devront ainsi être mises en œuvre afin:

- de promouvoir la diversification de l'économie luxembourgeoise dans un contexte de concurrence internationale accrue;
- de moderniser le système social luxembourgeois afin de lui ren-

dre sa vocation redistributive tout en garantissant la compétitivité des entreprises luxembourgeoises;

- de renforcer l'efficacité du système de formation et de promouvoir l'innovation et la recherche;
- de mettre en œuvre une politique de développement durable qui tienne compte de manière équilibrée des considérations écologiques, sociales et économiques.

■ Une prise de conscience générale ...

A la dégradation de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, caractérisée par une inflation structurellement supérieure à celle des autres Etats membres, par une productivité en baisse et des coûts salariaux unitaires en hausse de façon récurrente, par une hausse structurelle et prononcée du chômage, par de faibles performances en matière de formation, de recherche, d'innovation et de nouvelles technologies, s'ajoute désormais, et de manière sensible, une autre contre-performance d'un indicateur clé: la dégradation soutenue des finances publiques à moyen terme.

Avec la dégradation progressive de ces indicateurs et après les échéances électorales, le temps est désormais plus propice à une prise de conscience générale, tant des autorités politiques que du grand public, de la perte de compétitivité subie par l'économie luxembourgeoise et des défis à relever au niveau des finances publiques.

Après la déclaration de politique générale du 12 octobre 2005 et du dépôt du projet de budget 2006 le 19 octobre 2005, la société luxembourgeoise semble définitivement prendre conscience que le Luxembourg n'est pas à l'abri d'évolutions macro-économiques, financières et socia-

les négatives, considérées jusque-là par d'aucuns comme étant réservées à nos grands pays voisins.

Les deux déclarations comportent une description réaliste des nouvelles données socio-économiques et budgétaires, ainsi que quelques pistes de mesures qui, tout en restant vagues, vont dans la bonne direction, alors que celle-ci a déjà été indiquée concrètement dans le passé par la Chambre de Commerce et les autres organisations patronales. Dans son avis budgétaire, la Chambre de Commerce fait à nouveau des propositions et recommandations susceptibles de redresser la situation actuelle.

■ ... mais est-elle suffisante pour engager les réformes structurelles nécessaires?

La Chambre de Commerce se félicite de cette prise de conscience, et lance en même temps un appel à l'action, qui exige évidemment une bonne dose de courage politique. Dans la situation financière et budgétaire actuelle, qui n'est pas encore aussi dramatique qu'il n'y ait plus d'issue, mais suffisamment grave pour exiger la mise en œuvre d'actions concrètes, il est à espérer que tous les acteurs et agents économiques prennent leurs responsabilités.

Les discussions menées au sein du Comité de coordination tripartite, visant par ailleurs à fice-ler et à transposer le Plan national pour l'innovation et le plein emploi, doivent déboucher rapidement en des mesures concrètes. A défaut, le Gouvernement devra prendre ses responsabilités et prendre les décisions qui s'imposent.

De son côté, la Chambre de Commerce va augmenter ses efforts visant à promouvoir le site d'implantation luxembourgeois, à recommander des mesures opportunes en vue de renforcer la com-

pétitivité de l'économie, à promouvoir l'esprit d'entreprise et à assister les créateurs d'entreprises, à les soutenir lors de leur internationalisation et à jouer son rôle d'acteur privilégié en matière de formation professionnelle initiale et continue. Elle est disposée à suivre résolument le Gouvernement sur la voie d'un programme de réformes courageuses et efficaces, susceptibles de ramener le Luxembourg rapidement sur le chemin de finances publiques saines et susceptibles de rétablir la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. C'est le seul moyen pour maintenir un niveau de vie élevé de la population, pour combattre l'inflation et le chômage et pour instaurer un système de protection sociale moderne, plus efficient, plus équitable et moins coûteux.

Il est de l'intérêt du secteur privé que l'Etat luxembourgeois et les autres administrations publiques (locales et de sécurité sociale) disposent de budgets en équilibre, voire en excédent. Des finances publiques saines, équilibrées et disposant de marges de manœuvre pour réagir à de nouvelles tendances ou menaces venant de l'extérieur et pour renforcer durablement les structures économiques du pays, constituent indéniablement un avantage de compétitivité pour les entreprises et un atout pour les citoyens, en termes de confiance et de prévisibilité des actions du Gouvernement.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce lance un nouvel appel aux autorités et administrations responsables pour l'établissement des données relatives aux finances publiques et des projections afférentes. De grandes divergences entre budgets votés et comptes provisoires, d'une part, et entre les actualisations annuelles du Programme de stabilité et de croissance (et autres notifications à la Commission européenne) empêchent toute prévisi-

bilité en la matière. Un exemple actuel pour illustrer les effets négatifs découlant d'estimations erronées est la moins-value (inattendue et non prévisible?) au niveau du produit brut de la TVA pour l'exercice 2005 de 537 millions EUR et les prévisions en retrait à ce titre pour l'exercice 2006. De même, les recettes UEBL sont en baisse de 27 millions EUR entre 2004 et 2006 (-3 %). La baisse entre 2003 et 2006 sera même de 10 %.

Vu l'ampleur des moins-values récurrentes en question, la Chambre de Commerce, qui s'inquiète de cette évolution, demande aux autorités gouvernementales compétentes des propositions concrètes pour redresser les situations afférentes et pour améliorer les estimations sur les recettes fiscales.

■ L'état des lieux: un solde de l'Administration publique négatif dès 2004 ...

Selon un récent communiqué d'Eurostat, le Grand-Duché est le pays de l'Union Européenne ayant enregistré la plus forte dégradation du solde budgétaire de l'administration publique en moyenne sur les années 2001 à 2004. Il faut préciser dans ce contexte que le niveau 2001 du solde public avait été extrêmement favorable, dû à un changement méthodologique de l'affectation des plus-values, mais l'évolution négative est néanmoins préoccupante de par sa rapidité, son ampleur et l'absence de réaction des autorités politiques pour freiner la tendance sur la période concernée (cf. graphique 5).

Pour apprécier le solde de l'Administration publique, il y a lieu de tenir compte des soldes de l'Administration centrale, de l'Administration des collectivités locales et de l'Administration de la sécurité sociale. Pour la première fois, les autorités publient dans le



document budgétaire les montants afférents (cf. tableau 1).

Il en découle que le Grand-Duché a enregistré un déficit public dès 2004 (de 0,6 % du PIB). Les auteurs du projet de budget 2006 tablent sur un déficit de 1,8 % en 2006, en diminution par rapport à l'exercice 2005 en cours, mais uniquement grâce au surplus croissant du solde de la Sécurité sociale (qui devrait augmenter de 507 millions EUR en 2005 à 580,4 millions EUR en 2006). Cette dernière continue ainsi à influencer positivement la situation globale des finances publiques, principalement à cause des

réserves importantes accumulées par le système d'assurance pension.

Compte tenu des nombreux engagements restant à couvrir à long terme et du volume croissant de prestations futures à exporter, il faut relativiser l'état actuel des comptes de la sécurité sociale. Une prise en compte de la dette sociale cachée et une actualisation des prestations futures montreraient une image opposée, conduisant probablement le déficit public luxembourgeois dans une zone au-delà de la valeur de référence des 3 % prévue par le Pacte européen de Stabilité et de Croissance².

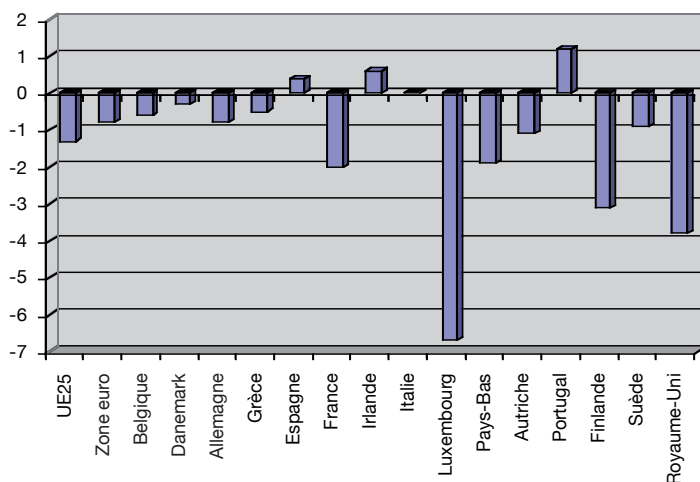
Dans le contexte de la sécurité sociale et plus particulièrement de l'assurance pension, la Chambre de Commerce a pris note avec intérêt de l'annonce faite par les autorités de procéder à une analyse de l'impact futur de l'assurance pension sur l'économie luxembourgeoise (extrait de la 6^e actualisation du programme de stabilité du Luxembourg). Cependant, l'analyse proposée couvre seulement un volet parmi d'autres de la problématique du financement à long terme, à savoir le transfert des pensions à des bénéficiaires résidant à l'étranger.

L'étude en question devrait prendre en compte tous les problèmes et tous les défis à affronter à l'avenir. A ce jour, l'analyse annoncée n'a pas encore été rendue publique, ce qui est regrettable.

Le solde de l'Administration des collectivités locales passe d'un besoin de financement de 31,2 millions EUR en 2004 à une capacité de financement de 87,4 millions EUR en 2006. Au vu de la consolidation des rentrées fiscales destinées au financement des communes, celles-ci doivent également prendre leur responsabilité en vue de freiner leurs dépenses.

A défaut, leur apport à l'équilibre du solde du secteur public deviendra rapidement et structurellement négatif.

Graphique 5: Evolution des soldes budgétaires des administrations publiques au sein de l'Union Européenne de 2001 à 2004 (en % du PIB)



Source: Chiffres repris de «Euro-Indicateurs n°120/2005», Eurostat, septembre 2005

NOTES

²⁾ La dette sociale cachée du système public de pension, basé sur la répartition, est très élevée en comparaison internationale et est toujours en train d'augmenter, du fait de l'agrandissement de l'écart entre les contributions effectuées par les actifs d'aujourd'hui et la valeur actualisée des promesses de prestations.

Situation budgétaire de l'administration publique

	2003	2004 provisoire	2005 estimation	2006 projections
<i>en million</i>				
Administration générale	49,0	-158,1	-618,5	-537,1
• Administration centrale	-407,4	-652,4	-1.128,8	-1.204,9
• Communes	-5,9	-31,2	3,3	87,4
• Sécurité sociale	462,2	525,5	507,0	580,4
<i>en % du PIB</i>				
Administration générale	0,2 %	-0,6 %	-2,3 %	-1,8 %
• Administration centrale	-1,7 %	-2,5 %	-4,2 %	-4,1 %
• Communes	-0,0 %	-0,1 %	0,0 %	0,3 %
• Sécurité sociale	1,9 %	2,0 %	1,9 %	2,0 %

Notes: 2003-2005: chiffres provisoires au 14.10.2005: notification de septembre 2005
2006: estimations projet de budget 2006

■ ... alors que le déficit de l'Administration centrale se creuse depuis 2002 ...

Le principal responsable du déficit public est l'Administration centrale, c'est-à-dire l'Etat au sens strict. L'année 2001 avait été le dernier exercice au cours duquel l'Etat luxembourgeois a enregistré un solde budgétaire (largement) positif. Les années suivantes, le besoin de financement s'est accru de 41,9 millions EUR en 2002 à prévisiblement 1.204,9 millions

EUR en 2006, ce qui correspond à des rapports déficit/PIB de -0,2 % à -4,1 % (cf. graphique 6).

La hausse des dépenses prévues par le projet de budget 2006, qui est de +8,85 %, dépasse largement les perspectives d'évolution combinée du PIB et de la hausse probable de l'échelle mobile des salaires. La progression des dépenses est d'autant plus dangereuse que celle des recettes ne suit pas au même rythme; avec une hausse de 6,17 %, elle se situe même largement en dessous.

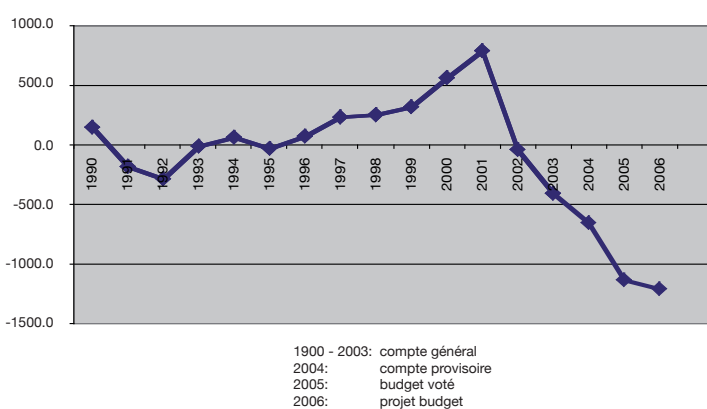
Ceci aura comme conséquence néfaste pour la situation financière de l'Etat que l'effet ciseaux entre l'évolution des recettes et des dépenses va s'amplifier, éloignant davantage les finances publiques luxembourgeoises de leur équilibre.

Le déficit projeté pour 2006 ne pourra être compensé que par des recettes fiscales plus abondantes que prévues ou par un étalement dans le temps des projets d'investissement, hypothèse la plus probable. Il est clair que les dépassements budgétaires du côté des dépenses courantes sont à éviter, pour ne pas accroître davantage le déficit budgétaire.

Au cours des derniers exercices budgétaires, les arriérés fiscaux ont joué un rôle crucial pour embellir la situation des finances publiques. Cependant, comme ces arriérés ont été encaissés en grande partie, il n'est pas envisageable que de telles recettes, par ailleurs non récurrentes, contribueront encore sensiblement à améliorer le résultat du budget en 2006.



Graphique 6: Evolution du solde financier de l'Etat central³



Source: Chiffres repris de «Euro-Indicateurs n°120/2005», Eurostat, septembre 2005

■ ... avec des conséquences négatives sur les autres éléments de la situation financière de l'Etat

Les 29 fonds spéciaux publiés dans le document budgétaire sont alimentés d'un montant global de 1.696,349 millions EUR selon le projet de budget 2006 (contre 1.512,042 selon le budget voté 2005 et 1.516,536 millions selon le compte provisoire 2004).

Les dépenses proposées pour 2006 par ces mêmes fonds spéciaux atteignent le montant record de 2.781,594 millions EUR (contre 2.456,57 millions EUR selon le budget voté 2005 et 2.224,494 millions EUR selon le compte provisoire 2004).

Dans le passé, la différence entre alimentations et dépenses des fonds a le plus souvent été plus que compensée par la réalisation de plus-values confortables de recettes au cours des exer-

cices suivants. Or, ces plus-values se sont considérablement rétrécies depuis l'exercice 2001, sous l'effet notamment d'une conjoncture moins favorable.

L'évolution des avoirs entre 2004 et 2006 fait état d'une baisse spectaculaire des avoirs en fin d'année. Deux fonds, en l'occurrence le Fonds de la dette publique et le Fonds pour l'emploi, seront prévisiblement vides fin 2006, affichant un déficit respectivement de 76,9 millions EUR et de 32 millions EUR.

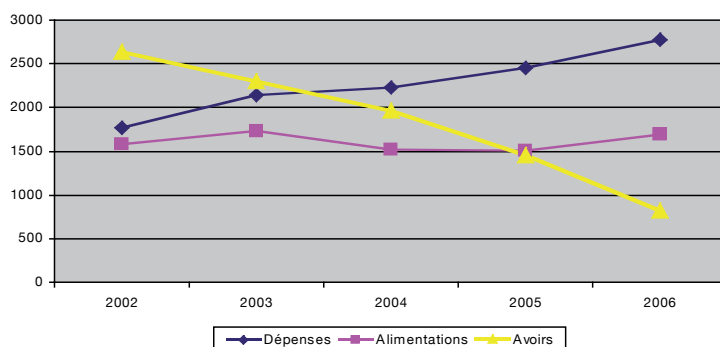
Sous l'hypothèse de l'exécution du programme des dépenses des fonds spéciaux telle que proposée par le projet de budget 2006, ceux-ci ne disposeront plus que de réserves de l'ordre de 825 millions EUR fin 2006, ce qui représente une baisse de 43,21 % par rapport à fin 2005 (budget voté) et même de 58 % par rapport à fin 2004 (compte provisoire).

NOTES

³⁾ La Chambre de Commerce rappelle que la situation apparemment très favorable du SFN en 2001 dans le graphique 6 s'explique principalement par le changement méthodologique intervenu dans le sillage des modifications de la loi du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat, et concernant plus précisément le traitement des dépenses et recettes des fonds spéciaux. Pour plus de détail sur ces aspects méthodologiques, la Chambre de Commerce renvoie à ses avis budgétaires du 5 novembre 2001 et du 8 novembre 2002.



Graphique 7: Evolution des alimentations, des dépenses et des avoirs en fin d'exercice (2002-2006, en millions EUR)



La réserve des fonds spéciaux continue ainsi sa diminution spectaculaire, réduisant ainsi la marge de manœuvre des autorités publiques pour maintenir à un haut niveau les dépenses d'investissements publics et pour faire jouer les stabilisateurs automatiques.

Il en est de même de la réserve budgétaire, qui a atteint 515 millions EUR fin 2004, contre 644 millions EUR fin 2003.

Quant à la dette publique, celle-ci reste à un niveau favorable, pour l'instant. Cependant, des déficits publics, s'ils sont récurrents, vont inévitablement avoir pour effet un endettement croissant et, par conséquent, une

hausse de la charge d'intérêt afférente.

En 2006, l'appel total de l'Etat au marché financier prévu dans le projet de budget s'élève à 500 millions EUR, affectés au Fonds du rail (100 millions), au Fonds des routes (100 millions) et aux autres dépenses d'investissements figurant au budget proprement dit (300 millions).

Les dépenses du Fonds de la dette publique devraient s'élever à 190,3 millions EUR en 2006, contre 183 millions EUR en 2005. Les dotations largement inférieures à ces montants (44 millions en 2006, tout comme en 2005) vont avoir comme conséquence

que les réserves de ce fonds spécial seront épuisées au cours de l'exercice 2006.

■ Les causes: l'évolution incontrôlée des dépenses ...

La progression continue et non maîtrisée des dépenses courantes est à l'origine du déficit important de l'Etat central. Leur hausse dépassait souvent le potentiel de croissance du PIB nominal à moyen terme, et plus récemment également la progression des recettes budgétaires, suite aux changements structurels intervenus au sein de l'économie luxembourgeoise depuis le tournant du millénaire.

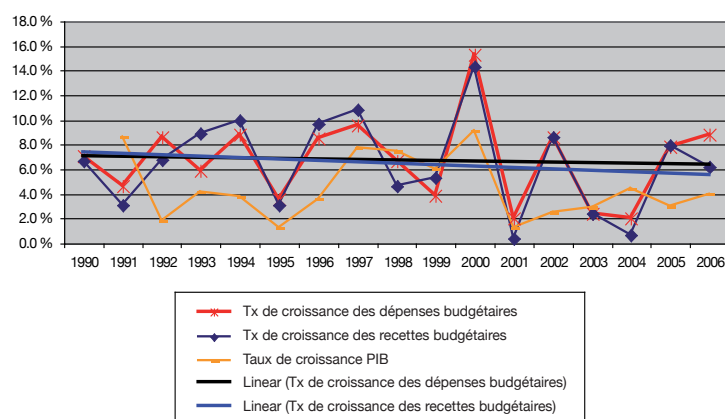
Après l'exercice 2000, les plus-values de recettes ayant découlé des performances économiques exceptionnelles (réalisées surtout grâce au secteur financier) n'arrivaient plus à masquer l'évolution incontrôlée des dépenses.

Un phénomène qui s'y ajoute au cours des exercices 2005 et 2006 est la moins-value inattendue des recettes de TVA, évolution au sujet de laquelle la Chambre de Commerce demande une réaction de la part des autorités.

L'évolution incontrôlée des dépenses budgétaires courantes est à attribuer principalement aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles, rendant rigides et incompressibles les dépenses courantes de l'Etat.

Le graphique 8 ci-contre illustre l'évolution des taux de progression de l'activité économique, des recettes et des dépenses budgétaires. Il en découle une baisse tendancielle (entre 1990 et 2006) de la croissance des recettes et des dépenses budgétaires de l'Etat au sens strict (donc hors les opérations des fonds spéciaux), mais une diminution plus forte de la progression des recettes que de celle des dépenses, ce qui n'est pas soutenable à terme.

Graphique 8: Evolution du PIB, des recettes et des dépenses budgétaires (en %)



De même, les dépenses consolidées de l'Administration centrale (incluant les opérations des fonds spéciaux) ont augmenté de quelque 15 % entre 2004 et 2006, alors que les recettes totales n'ont progressé que de 8,8 % sur la même période. Ceci souligne à nouveau l'effet «ciseaux» incriminé par la Chambre de Commerce dans son avis budgétaire du 7 novembre 2003.

Les postes de dépenses budgétaires affichant les variations les plus significatives d'une année à l'autre se situent en grande partie dans le domaine de la sécurité sociale. Il en est ainsi également pour le projet de budget 2006, qui fait état de hausses importantes et de dépassements, par rapport au budget voté 2005, au niveau de la participation de l'Etat dans le financement de l'assurance pension (régime contributif) (+72,8 millions EUR), de la participation de l'Etat dans le financement de l'assurance maladie (+64,8 millions EUR), du forfait d'éducation (+40 millions EUR), de la participation de l'Etat dans le financement de l'assurance dépendance (+28,1 millions), de la contribution de l'Etat au Fonds des pensions des agents publics (+21,5 millions) ou de la participation de l'Etat dans le financement des allocations familiales (+14,5 millions).

Cette évolution non freinée des dépenses courantes va au détriment des moyens financiers disponibles pour préparer le pays aux défis de l'avenir et pour réaliser le programme ambitieux des investissements publics, tel que présenté dans le programme pluriannuel des dépenses en capital 2005-2009. Il en découle que les avoirs des principaux fonds d'investissements publics auront disparu au cours de l'exercice 2008, de sorte que la réalisation des projets d'infrastructure dépendra de la dotation budgétaire des fonds concernés. Cette dotation dépen-

dra évidemment de la marge de manœuvre laissée par les dépenses courantes, alors que celles-ci sont souvent considérées comme étant incompressibles.

■ La réforme principale: désindexer les dépenses publiques dès l'exercice 2006

Face à cette situation, des solutions miracles n'existent pas. D'un côté, il est généralement reconnu et accepté que les dépenses d'investissements publics doivent être maintenues à un haut niveau. De l'autre côté, et indépendamment de l'engagement légal de respecter le Pacte européen de stabilité et de croissance, l'objectif à terme de politique socio-économique et budgétaire d'une économie de taille réduite doit absolument être l'équilibre des finances publiques. Aux yeux de la Chambre de Commerce, un déficit public momentané, à court terme, se situant autour de 0,5 % du PIB peut être acceptable à la limite, s'il peut s'expliquer par les aléas du cycle économique, et si des règles budgétaires précises imposent le retour à l'équilibre et suscitent à la discipline des autorités publiques.

Tant le Premier ministre, dans sa déclaration de politique générale du 12 octobre 2005, que le Ministre du Trésor et du Budget, lors de la présentation du projet

de budget du 19 octobre 2005, ont souligné la nécessité d'une réforme du système actuel de valorisation automatique des prestations sociales et autres dispositions légales, qui est à la base de l'évolution incontrôlée des dépenses, par rapport à des recettes qui augmentent plus faiblement, voire qui se consolident.

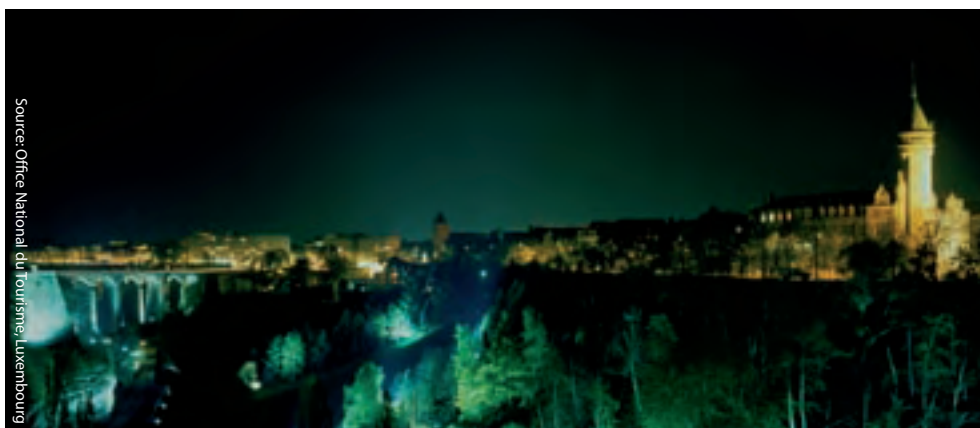
Une désindexation résolue des dépenses de l'Etat est le seul moyen pour freiner rapidement et sensiblement les dépenses courantes, pour rétablir l'équilibre des finances publiques et pour assurer le financement à long terme tant des investissements que des systèmes de protection sociale. En même temps, une telle mesure est un élément de la politique anti-inflationniste que le Gouvernement est appelé à mettre en œuvre.

■ Les autres remèdes pour rétablir l'équilibre budgétaire

D'autres recommandations traitées dans l'avis budgétaire de la Chambre de Commerce concernent les volets suivants:

- Le recours accru aux partenariats publics-privés (PPP) pour réaliser les projets d'investissements publics d'envergure. La Chambre de Commerce salue dans ce contexte l'annonce du Gouver-





Source: Office National du Tourisme, Luxembourg

nement de s'engager davantage sur la voie des PPP en vue du financement des grands projets d'investissement de l'Etat, face à l'épuisement des réserves des fonds spéciaux. Elle souligne que les modèles afférents retenus doivent considérer les spécificités luxembourgeoises et assurer, dans la mesure du possible, des retombées pour les entreprises luxembourgeoises, qui sont principalement des PME.

- Afin d'accroître l'attractivité du Luxembourg comme site d'implantation pour les entreprises et de rétablir la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, il faut créer, à travers une politique budgétaire plus ciblée du côté des dépenses, la marge de manœuvre nécessaire en vue d'adapter la fiscalité des entreprises sur certains points pour la rendre plus compétitive. Les mesures proposées dans ce contexte par la Chambre de Commerce concernent l'abolition de l'impôt sur la fortune des collectivités (qui reste à charge des entreprises qui n'investissent pas au cours d'un exercice), l'aménagement de la législation fiscale en vue de favoriser la constitution d'entreprises au Grand-Duché sous forme de société européenne (SE), la réformation de l'article 152bis pour inclure les investissements immatériels dans le champ d'application de
- la bonification d'impôt, l'introduction de la réserve immuni-sée d'impôt, la suppression ou l'aménagement du droit d'apport (qui est un impôt anti-économique, contraire aux mesures devant favoriser l'esprit d'entreprise ou l'implantation de nouvelles sociétés au Luxembourg), la réduction progressive de la taxe d'abonnement (parallèle à l'augmentation de sa base imposable, de sorte que le déchet fiscal en découlant serait nul).
- En vue d'optimiser l'application de la législation fiscale, l'encaissement des impôts et les contrôles en la matière, la Chambre de Commerce plaide pour une fusion de l'Administration des Contributions directes et de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. La réorganisation interne en découlant et une efficacité accrue au niveau des processus de travail pourrait rapidement rendre possible un «netting fiscal» pour les entreprises et à terme un encaissement accru d'impôts dus, dégageant ainsi la marge de manœuvre pour une réforme d'envergure visant à rendre la charge fiscale globale pesant sur les entreprises et notamment sur les PME et PMI moins élevée.
- Consciente des nouvelles charges et obligations incombant à

l'Etat, par exemple pour traiter les dossiers communautaires, la Chambre de Commerce estime que le Gouvernement devrait enfin mettre en œuvre une véritable réforme administrative, visant à réorganiser les ministères et les administrations en fonction de priorités à fixer et des besoins réels découlant d'une redéfinition du périmètre de l'Etat. Une telle réforme d'envergure devrait également viser un recours massif aux moyens de communication moderne, facilitant la vie tant aux administrations qu'aux administrés. L'objectif ultime en devra être un fonctionnement efficace des structures étatiques, semblables à celui d'une entreprise privée, ayant une productivité optimale et un fonctionnement efficace dans l'intérêt des administrés-utilisateurs et des citoyens-contribuables.

- Une administration, dont le fonctionnement interne et l'efficacité en termes de résultat ne peuvent guère donner satisfaction est l'Administration de l'Emploi. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi enregistrés exige une réorganisation de cette administration. Les modalités d'assignation de demandeurs d'emploi aux entreprises à la recherche de personnel qualifié ou non qualifié s'opèrent depuis des années avec un mécontentement général des entreprises. La Chambre de Commerce attend avec intérêt les résultats du vaste audit en cours de réalisation par l'OCDE.

Une fois l'analyse réalisée, il y a lieu de réagir rapidement et de réformer de fond en comble cette administration. Le volet «attribution des indemnités» devrait être réorganisé de sorte à libérer des ressources humaines pour le volet «placement». Ce dernier devrait

être rendu plus performant et efficace par l'adoption d'une structure de partenariat public-privé.

■ Résumé des mesures d'économies proposées

Toutes les mesures d'économies budgétaires ne sont pas du même ordre: certaines mesures sont plus efficaces que d'autres pour redresser la situation des finances publiques de l'Etat. Les mesures d'économies budgétaires, notamment celles qui impliquent des réformes profondes en matière d'allocation des ressources financières disponibles, ne sont pas toutes réalisables à court terme. Les réformes les plus ambitieuses et les plus urgentes sont également celles qui doivent faire l'objet d'un plus grand degré de concertation entre partenaires sociaux.

La difficulté qu'il y a actuellement à mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'amélioration de la situation des finances publiques tient notamment au fait que les mesures les plus urgentes sont souvent les mesures qui ne font pas (encore) l'objet d'un large consensus au sein de la société luxembourgeoise. Les propositions d'économies budgétaires peuvent être classées selon leur degré d'efficacité budgétaire, c'est-à-dire selon leur capacité à freiner rapidement et sensiblement la progression des dépenses publiques, sans créer d'effet contre-productif (par exemple une hausse de l'inflation, ...) et selon leur degré de faisabilité politique, c'est-à-dire selon la difficulté politique à mettre en œuvre les mesures proposées.

Il s'agit par conséquent de tenir compte du rendement des mesures en termes d'économies budgétaires pouvant être réalisées. Toutes les propositions concrètes ne sont donc pas placées sur un pied d'égalité⁴.

Le tableau à la page suivante reprend en résumé les principales mesures d'économies proposées

par la Chambre de Commerce en vue d'améliorer sensiblement la situation des finances publiques luxembourgeoises. Elles con-

cernent tant le budget de l'Administration centrale, que ceux des communes et de la sécurité sociale. ■




NOTES

4) 0) La Chambre de Commerce ne fait aucune proposition entrant dans la catégorie des mesures dont l'efficacité budgétaire et la faisabilité politique sont toutes les deux faibles. De telles mesures ne présentent aucun intérêt dans le débat budgétaire. Les propositions de la Chambre de Commerce se concentrent sur les trois catégories restantes.

1) En premier lieu, les mesures qui présentent une efficacité budgétaire faible et une faisabilité politique élevée sont des mesures à court terme qui n'influencent que marginalement la structure des dépenses publiques. La Chambre de Commerce ne s'y oppose pas, mais tient à souligner que de telles mesures ne sont pas suffisantes. Elles ne doivent en aucun cas retarder la mise en œuvre de mesures effectivement utiles, mais plus difficiles à faire accepter par l'opinion publique. Par ailleurs, elles ne doivent pas être contraires à la politique anti-inflationniste que doit mettre en œuvre le Gouvernement.


2) En second lieu, les mesures qui présentent une efficacité budgétaire élevée et une faisabilité politique élevée sont des mesures structurelles susceptibles de porter leurs fruits à long terme et faisant l'objet d'un assez large consensus au sein de la société luxembourgeoise. La Chambre de Commerce propose un certain nombre de mesures structurelles, susceptibles d'être assez rapidement mises en place.

3) En troisième lieu, les mesures qui présentent une efficacité budgétaire élevée et une faisabilité politique faible sont des mesures nécessaires pour la soutenabilité à long terme des finances publiques de l'Etat, mais sensiblement plus difficiles à faire accepter politiquement et socialement. Dans le cadre de sa mission de défense de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce se doit d'insister sur les réformes budgétaires qui entrent dans cette catégorie.

 **MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES**

Au Luxembourg,
il existe toujours
**un écart de salaire
de 28%**
entre **les femmes
et les hommes...**

12% DE CET ÉCART NE PEUT PAS ÊTRE EXPLIQUÉ!

 **Réaliser ensemble l'égalité
entre les femmes et les hommes.**

C.O.M.E.D./TAAN Europe

**Le résumé des mesures d'économies proposées,
classifiées selon leur degré de faisabilité politique et leur degré d'efficacité budgétaire**

Efficacité budgétaire ↑	3) Efficacité budgétaire élevée – Faisabilité politique faible <ul style="list-style-type: none"> • Désindexer toutes les dépenses budgétaires • Limiter le bénéfice complet de l'indexation aux salaires correspondant à 1,5 x le SSM • Mettre en œuvre une vaste réforme administrative impliquant une modernisation du statut des fonctionnaires • Redéfinir les tâches du personnel enseignant • Abolir le forfait d'éducation • Limiter le bénéfice du congé parental aux niveaux prévus par la directive européenne • Introduire une limitation progressive des allocations familiales, des bonifications d'intérêts, et d'autres prestations sociales en fonction du revenu des ménages bénéficiaires • Modifier le système d'ajustement des pensions en l'échelonnant en fonction du revenu du bénéficiaire • Freiner les dépenses du système d'assurance maladie, not. dans le secteur hospitalier • Réformer le système d'assurance dépendance 	2) Efficacité budgétaire élevée – Faisabilité politique élevée <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat public/privé: épargner au niveau de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures et optimiser le financement • Recherche publique: augmenter les moyens budgétaires tout en veillant à maximiser l'efficacité de la dépense publique grâce à une profonde réorganisation des structures • E-government: réduire les coûts administratifs liés au traitement de l'information • Kyoto: réorienter une partie de l'aide au développement au profit de projets environnementaux dans le tiers-monde • Encourager les systèmes de pension complémentaire et de prévoyance vieillesse privée • Mettre en place une véritable politique en faveur de l'offre de logements en réorientant les aides • Diminuer la participation étatique aux frais d'infrastructure des communes et inciter celles-ci à participer aux efforts d'économie des administrations publiques
	0) Efficacité budgétaire faible – Faisabilité politique faible	1) Efficacité budgétaire faible – Faisabilité politique élevée⁵ <ul style="list-style-type: none"> • augmenter le tarif public à mettre à la charge des citoyens au moment de la délivrance d'un passeport • taxation plus forte des voitures à haute émission de CO₂ • augmenter le prix du transport en bus et en train • augmenter les prix horaires des structures de garde d'enfants du fait d'une moindre participation de l'État

0 **Faisabilité politique** →

NOTES

⁵⁾ Les mesures dans cette catégorie ont été proposées également par des membres du Gouvernement. La Chambre de Commerce peut les accepter sous condition que des effets en découlant sur l'indice des prix à la consommation soient neutralisés dans l'application du système de l'échelle mobile.

Budget de l'Etat 2006:

La Chambre de Commerce rencontre le rapporteur du budget de l'Etat



M. Claude Tremont, Attaché parlementaire, M. Roger Negri, rapporteur du projet de budget de l'Etat 2006, Mme Patrizia Luchetta, Attachée parlementaire, M. Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, M. Carlo Thelen, membre du comité de direction et M. Jean-Christophe Burkel, Attaché auprès du Département Economique (de g. à dr.)

Le 11 novembre 2005, une délégation de la Chambre de Commerce, composée par son Directeur, M. Pierre Gramegna, son Secrétaire Général, M. Paul Emering (absent sur la photo), M. Carlo Thelen, membre du comité de direction et M. Jean-Christophe Burkel, attaché économique ont rencontré M. Roger Negri, rapporteur du projet de budget de l'Etat 2006, Mme Patrizia Luchetta, Attachée parlementaire et M. Claude Tremont, Attaché parlementaire pour un échange de vues portant sur les finances publiques.

M. Negri a répondu aux commentaires de la Chambre de Commerce et a éclairci certains points du projet de budget tout en félicitant la Chambre de Commerce pour la profondeur des analyses et des commentaires contenus dans son avis budgétaire. Il a ensuite remercié les représentants de la Chambre de Commerce pour leurs explications, commentaires et recommandations et leurs a assuré qu'il en tiendra compte dans son rapport sur le projet de budget à la Commission de la Chambre des Députés.

Simplifiez-vous la gestion de vos assurances professionnelles!



TeamUp Multirisques Pro

Vous recherchez une assurance professionnelle multifonctions

AXA vous propose une gestion simplifiée de vos assurances en un seul outil

Pour répondre aux besoins de protection multiples et évolutifs des petites et moyennes entreprises, AXA a créé **TeamUp Multirisques Pro**, un programme de protection souple, claire, modulable et facile à gérer qui vous permet de regrouper en un seul contrat jusqu'à neuf assurances.

Un maximum d'avantages en un seul contrat :

- **Gestion simplifiée** : émission d'une seule police d'assurance avec une quittance annuelle unique.
- **Facilités de paiement** : possibilité d'opter pour le paiement échelonné de la prime annuelle.
- **Clarté et transparence** : un tableau récapitulatif annuel donnant un aperçu clair des garanties, capitaux et du nombre de personnes assurées.
- **Flexibilité** : votre contrat est adaptable dans le temps.
- **Tranquillité** : aucun oubli ou risque de double emploi ; les garanties sont conçues de manière à constituer un programme de protection complet.

... avec les atouts du Package en plus !

En cas de souscription d'une formule package et sous certaines conditions*, vous bénéficierez en plus de réductions de tarifs intéressantes en fonction du nombre de garanties choisies, de la gratuité des facilités de paiement (le fractionnement même mensuel est gratuit) ainsi que de 2 services gratuits 24h/24 et 7 jours/7 (Info Line et Première Assistance).

www.axa.lu

*** Pour plus d'informations et pour obtenir une offre détaillée**

de TeamUp Multirisques Pro, contactez dès à présent votre agent AXA ou téléphonez au 44 24 24-4780



Conférence intitulée

«Comment rendre vos collaborateurs avec



Monsieur Jean-Jacques Crèvecoeur a présenté avec humour dix facteurs pouvant entraîner des dysfonctionnements au sein d'une entreprise

NOTES

¹⁾ Issu du patronat français, l'APM regroupe actuellement plus de 3.700 adhérents dans 200 clubs dont un au Luxembourg (www.apmnet.net)

La conférence sur les techniques relationnelles dans les PME et les grandes structures, organisée ce 19 octobre 2005 par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce, en collaboration avec l'Association Progrès du Management ¹ (APM), a remporté un immense succès, avec plus de deux cents partici-

pants présents. Dans son mot de bienvenue, M. Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC, a donné un aperçu de l'offre en matière de création d'entreprise et de formation professionnelle continue. M. François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi a mis l'accent sur l'importance des relations humaines dans les entrepri-

ses. Le Président du club «Trois Frontières», M. Charles-Antoine de Theux, a décrit la finalité de l'APM, qui peut se résumer par cette phrase: «Le progrès des entreprises passe par le progrès des dirigeants».

La manifestation a été animée avec beaucoup d'humour par M. Jean-Jacques Crèvecoeur, physicien, philosophe et pédagogue, aujourd'hui considéré comme un des meilleurs spécialistes des phénomènes de pouvoir interpersonnels et des processus de changement. «Comment rendre vos collaborateurs dépendants et inefficaces», tel était le thème central de l'intervention de M. Crèvecoeur. Ce dernier a présenté devant une audience réceptive et

dépendants et inefficaces?»

Jean-Jacques Crèvecoeur



Une salle comble et un public détendu ont assisté à la conférence sur les techniques relationnelles dans les PME et les grandes structures

détendue dix facteurs pouvant être à l'origine de dysfonctionnements relationnels et institutionnels, de pertes de temps et d'énergie, de tensions et de malentendus.

Des comportements inconscients comme le fait de priver ses collaborateurs de signes de reconnaissance, de changer en permanence des règles de fonctionnement, de formuler des demandes trop implicites, de donner une responsabilité trop lentement ou bien au contraire, trop rapidement, entraînent des situations indésirables et inadaptées, nuisant au fonctionnement efficace de l'équipe et par conséquent, à celui de l'entreprise. La présentation du conférencier peut être téléchargée sur le site www.ifcc.lu. ■



De g. à dr.:
M. Paul Emering,
Chargé de direction
de l'IFCC,
M. François Biltgen,
Ministre du
Travail et de
l'Emploi, et
M. Stéphane Maertens,
Président de
l'Association
Progrès du
Management
Belgique-
Luxembourg

17 octobre 2005

Visite informelle du **Prince Guillaume** et d'une délégation lorraine à la Chambre de Commerce

Le Prince Guillaume à son arrivée, en compagnie de Paul Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, et d'une délégation lorraine



Dans le cadre d'une visite informelle des bâtiments de la Chambre de Commerce, Paul Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, a accueilli le Prince Guillaume qui recevait une délégation lorraine conduite par Roger Cayzelle, président du Conseil économique et social de Lorraine, lui-même accompagné de Monsieur Schwartz, Consul du Grand-Duché, Monsieur Cour, Rédacteur en Chef auprès de l'hebdomadaire régional l'Ami Lorraine Hebdo, Monsieur Bance, Responsable culturel du quotidien Le Républicain Lorrain, Monsieur Missoffe, Président d'ID Lorraine, Monsieur Gillen, Président du Fonds Kirchberg, et Madame Brausch, Responsable des relations extérieures du Fonds Kirchberg.

En complément de la visite des bâtiments de la Chambre de Commerce, figuraient également au programme les visites de plusieurs sites au Kirchberg, avec notamment le Centre de Recherche Tudor, le parc central et les sculptures de Marta Pan, les nouveaux logements du plateau du Kirchberg, le parc Reimerwée et les sculptures de Ulrich Ruckriem, le Mudam, la Philharmonie de Luxembourg et la Deutsche Bank. La délégation emmenée par le Prince Guillaume a pu recueillir quelques pistes intéressantes d'ouverture, de coopération et de développement européen pour la Lorraine. ■

Le Prince Guillaume lors de la signature du Livre d'Or de la Chambre de Commerce





Nach 5 gemeinsamen Jahren,
heißt BGL jetzt Fortis.



BANQUE GÉNÉRALE
DU LUXEMBOURG

FORTIS



27 octobre 2005

Cinq lauréats luxembourgeois récompensés lors du «Symposium: Halte au bruit!»

Les lauréats 2005 (Galvalange Groupe Arcelor, Avery Dennison Luxembourg S.à r.l., Les Forges du Sud, ProfilArbed Groupe Arcelor et saint-paul luxembourg s.a.) entouré du Ministre François Biltgen et de Paul Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce



Dr Eusebio Rial-González, Acting Head of the Working Environment Unit of the European Agency for Safety and Health



péens et nationaux ainsi que des entreprises luxembourgeoises sont venus présenter leur démarche mise en place pour lutter contre le bruit. Après un symposium marathon de plus de trois heures, cinq entreprises luxembourgeoises ont reçu le Prix santé/sécurité 2005 des mains de Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, en récompense de leurs efforts et des résultats obtenus dans leur action de lutte contre le bruit sur le lieu de travail. Les lauréats 2005: Galvalange Groupe Arcelor, Avery Dennison Luxembourg S.à r.l., Les Forges du Sud, ProfilArbed Groupe Arcelor et saint-paul luxembourg s.a. ont pu exposer devant une salle comble leur action et montrer que lutter contre le bruit est faisable, quelle que soit la taille de l'entreprise et quel que soit son secteur d'activités. ■

Dans le cadre de la semaine européenne pour la santé et la sécurité au travail, l'Inspection du Travail et des Mines, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers et leurs Euro Info Centres respectif, ont organisé un «Symposium: Halte au bruit!» qui a eu lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce. La directive européenne 2003/10/CE doit entrer en application dans les États membres de l'Union pour le 15 février 2006 au plus tard.

A quelques semaines de cette date importante, des experts euro-





Gemeinsam kommen wir voran!

FORTIS 

Mit **Fortis Banque Luxembourg** haben Sie Zugang zu den Erfahrungen der Fortis-Gruppe bei allen Finanzdienstleistungen. Die vertrauensvolle Zusammenarbeit mit Ihrem Berater wird auf eine breitere Grundlage gestellt. Setzen Sie sich mit ihm in Verbindung. Sein Name und seine Telefonnummer haben sich nicht geändert.

www.fortis.lu

12 octobre 2005

Rentrée universitaire 2005: L'entreprise, carrefour de l'économie, de l'éducation et de la recherche



Photo: Michel Burnat

A l'occasion de la rentrée académique de l'Université du Luxembourg, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, a prononcé un discours intitulé «L'entreprise: carrefour de l'économie, de l'éducation et de la recherche» en présence du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen et de nombreux invités du monde politique, économique et universitaire, du rectorat de l'Université, des doyens, du président du Conseil de Gouvernance, Raymond Kirsch, et des membres du corps académique, de recherche et de l'administration de l'Université. Pierre Gramegna a souligné que la Chambre de Commerce accorde une importance capitale à la création de l'Université et qu'elle entend s'impliquer pleinement dans la concrétisation de ce projet vital pour la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

Il serait souhaitable, selon Pierre Gramegna, d'orienter le champ d'activité de l'Université

vers certaines spécialités plutôt que de couvrir l'intégralité des disciplines enseignées et de privilégier la mise en place de projets de formation et de recherche du type Master et doctorat hautement spécialisés, ayant une justification dans la structure de notre économie. Pierre Gramegna a proposé la création d'une chaire de l'entrepreneuriat dont l'objectif sera de valoriser les interactions avec les milieux économiques. Selon le directeur de la Chambre de Commerce, cette chaire d'entrepreneuriat devra être ancrée dans l'Université tout en bénéficiant d'une réelle autonomie garantie par la constitution d'une fondation. Cette chaire de l'entrepreneuriat sera l'expression d'un fort partenariat public/privé (PPP) permettant de développer à la fois un Master et une activité de recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat. A terme, la chaire de l'entrepreneuriat constituera le noyau d'une future école de commerce inscrite dans un réseau international d'excellence. En termes de développement de la recherche, Pierre Gramegna a souligné qu'une restructuration en profondeur du secteur de la recherche publique s'impose. Le Luxembourg ne pourra atteindre une masse critique dans certains domaines sans s'associer à des partenaires étrangers tant universitaires que privés. Pour parvenir à des résultats, il est impératif de promouvoir le Luxembourg comme terre d'accueil pour les entreprises étrangères qui souhaiteraient y développer

des activités de recherche. Pierre Gramegna a invité le gouvernement luxembourgeois à poursuivre cet objectif, en collaboration avec la Chambre de Commerce. Enfin, le directeur de la Chambre de Commerce juge qu'il est souhaitable de développer Esch/Belval sur le modèle d'Eisenstadt en Autriche: «Eisenstadt est un exemple à examiner pour faire d'Esch-Belval une communauté où se rencontrent PME, grandes entreprises, centres de recherche, incubateurs et Université et développer une véritable communauté d'intérêts!»

En conclusion, Pierre Gramegna a insisté sur trois éléments essentiels pour atteindre les objectifs de Lisbonne:

- la recherche publique luxembourgeoise a besoin d'une programmation unique visant à redéfinir les rôles, les missions et les priorités des différents acteurs
- l'Université du Luxembourg doit être le point central du développement de la recherche publique et le lieu privilégié pour développer des partenariats avec le secteur privé
- la recherche luxembourgeoise ne pourra se développer sans la mise en œuvre concrète de partenariats publics/privé.

Au terme de la séance académique, M. le Recteur de l'Université du Luxembourg, le Prof. Dr Rolf Tarrach, a déclaré ouverte l'année universitaire 2005/2006. ■

13 octobre 2005

Un cerisier japonais pour commémorer **l'entente culturelle entre le Japon et le Luxembourg**

Dans le cadre de la «Ishikawa Products & Food Tasting», une exposition et dégustation de produits japonais organisée par la Luxembourg-Ishikawa Association, en collaboration avec la Maison Kaempff-Kohler, le public a pu découvrir le secret des spécialités culinaires d'Ishikawa et de sa contribution à la richesse de la cuisine japonaise. La Luxembourg-Ishikawa Association, créée il y a cinq ans, est une entente fondée dans le but de promouvoir au Grand-Duché les différents aspects de la vie culturelle et sociale de la préfecture de Ishikawa au Japon. Elle est le pendant luxembourgeois de la Ishikawa-Luxembourg Association, dont la création repose sur la détermination de promouvoir le Grand-Duché de Luxembourg dans une région reliée notamment à notre pays par des escales hebdomadaires de Cargolux sur l'aéroport de Komatsu (Komatsu est à une heure de vol de Tokio, la capitale du Japon). L'association luxembourgeoise regroupe des membres en provenance de sociétés et institutions luxembourgeoises actives dans les échanges commerciaux et culturels avec le Japon. Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, a accueilli la délégation japonaise et plusieurs acteurs luxembourgeois des échanges entre le Japon et le Luxembourg autour d'un petit-déjeuner. A l'issue de cette réunion, un cerisier japonais a été planté à l'entrée du bâtiment de la Chambre de Commerce et une plaque commémorant l'entente culturelle et économique entre le Luxembourg et Ishikawa a été dévoilée sous les applaudissements de tous les invités. ■



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, et Seiji Kawagoshi, Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Komatsu et Chef du Comité pour l'internationalisation de l'aéroport de Komatsu, dévoilent la plaque commémorant l'entente culturelle et économique entre le Luxembourg et Ishikawa en présence de Lucien Schummer, Président de la Luxembourg-Ishikawa Association et Vice-Président de Cargolux Airlines International. Un cerisier japonais a été planté spécialement pour l'occasion.



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, et le personnel du Département International de la Chambre de Commerce, entourés par la délégation japonaise d'Ishikawa, Guill Kaempff de Kaempff-Kohler, Edouard Legille, co-fondateur de l'école japonaise au Luxembourg, Lucien Schummer, Président de la Luxembourg-Ishikawa Association et Vice-Président de Cargolux Airlines International

19 octobre 2005

Visite du **Premier Ministre de la Slovénie** à la Chambre de Commerce

S.E. Janez Jansa, Premier Ministre de la Slovénie à son arrivée, en compagnie de Paul Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce



La Chambre de Commerce a eu l'honneur d'accueillir le Premier Ministre de la Slovénie, S.E. Janez Jansa, qui était accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires slovènes, venant pour la plupart des secteurs de la finance, de l'assurance et de l'industrie.

A l'occasion de cette visite, un forum d'affaires avec une conférence économique sur les opportunités d'investissement en Slovénie ainsi qu'une bourse de contacts favorisant les rencontres entre entreprises slovènes et luxembourgeoises ont été organisés par le Département International de la Chambre de Commerce.

Ainsi, 27 participants issus de 23 entreprises slovènes ont pu rencontrer 37 hommes d'affaires luxembourgeois représentant 28 entreprises luxembourgeoises. En tout, pas moins de 109 entrevues ont été organisées entre les deux parties. ■

De g. à dr.: S. E. Janez Jansa, Premier Ministre de la Slovénie, Paul Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, et Georges Schmit, Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

S.E. Janez Jansa, Premier Ministre de la Slovénie, lors de la signature du Livre d'Or de la Chambre de Commerce



Chaque jour de travail a une fin. Quel dommage.



Opel. Des idées fraîches
pour de meilleures voitures.

Parce qu'il est important de travailler dans les meilleures conditions, Opel vous propose trois utilitaires: Combo, Vivaro et Movano. Aussi spacieux et ergonomiques que confortables, les utilitaires Opel s'adaptent au mieux à vos exigences professionnelles. De plus, les variantes disponibles sur certains véhicules vous garantissent la meilleure adaptation à vos besoins spécifiques. Venez découvrir notre gamme d'utilitaires.
Les utilitaires Opel. Roulez comme vous travaillez.

 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Consommation moyenne (L/100 km) / Emissions CO₂ (g/km): 5,1 - 10,3 / 138 - 272

www.opel.lu

Autopolis • Zone d'activités Bourmicht • 8070 Bertrange • T. 43 96 96-2100
Garage Werner Esch • 28, rue du Brill • 3898 Foetz • T. 55 20 30-1

Apprentissage professionnel

658 lauréats ont reçu leur CATP et CITP

Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, a personnellement remis les certificats aux jeunes lauréats



Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, a encouragé les lauréats à poursuivre une formation tout au long de leur vie professionnelle



Le dimanche 13 novembre a eu lieu au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg la remise solennelle des CATP (certificat d'aptitude technique et professionnelle) et CITP (certificat d'initiation technique et professionnelle) en l'honneur de 658 lauréats. Monsieur Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, a prononcé l'allocution de bienvenue devant une assemblée de plus de 800 personnes. Monsieur Marcel Detaille, Directeur de la Chambre de travail, et Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, ont également prononcé un discours pour féliciter les lauréats et les encourager à parfaire leur connaissances en s'engageant sur la voie de la formation professionnelle continue. ■

De nombreuses personnalités du monde politique et économique ont tenu à se joindre à la fête en l'honneur des lauréats



Au total 658 lauréats ont reçu leurs certificats

14 novembre 2005

4^e Forum Création d'Entreprises sur le thème «**Oser entreprendre**»

Suite au succès rencontré les années précédentes, le département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce a organisé pour la quatrième année consécutive le Forum Création d'entreprises 2005 sur le thème: «Oser entreprendre». L'objectif de cette manifestation était de promouvoir l'esprit d'entreprise au Luxembourg et en Grande Région. Le Forum a rassemblé près de 200 personnes intéressées par la création d'une entreprise. Après une allocution de bienvenue par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, le discours d'ouverture a été prononcé par Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.

Des interventions de spécialistes, de nombreux témoignages et plusieurs courts-métrages ont été proposés au public. Au cours de la séance académique, la Chambre de Commerce a remis un prix d'encouragement à quatre jeunes diplômés de la formation du futur commerçant dispensée par l'IFCC. Ainsi, Marie-France Boutet, Francis Da Silva, Richard Marcket et Eduardo Gramuglia se sont chacun vu remettre un chèque d'un montant de 500 euros. L'allocution de clôture a été prononcée par Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme



Marie-France Boutet, Francis Da Silva, Richard Marcket et Eduardo Gramuglia, quatre diplômés de la formation IFCC du futur commerçant, se sont chacun vu remettre un prix d'encouragement d'un montant de 500 euros, offert par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce

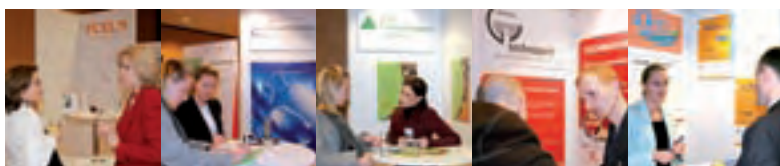
et du Logement. A l'issue de la manifestation, des stands étaient à la disposition des visiteurs pour les informer et répondre à leurs questions.

Ils ont pu y recevoir des réponses personnalisées concernant les autorisations d'établissement, le financement de projets, les différentes aides étatiques, les instruments existants concernant l'accompagnement lors de la création d'une entreprise, etc. Pour cette édition, la Chambre de Commerce s'était associée avec les partenaires suivants: SNCI (Société nationale de crédit et d'investissement), BCEE, BGL-Fortis, Raiffeisen, Dexia-BIL, Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants, Ministère des Classes Moyennes, Ministère de l'Egalité des Chances, 1, 2, 3, GO, Luxinnovation, CRP-

Technoport Schlassgoart, CCI Luxembourg Belge, CCI 54 (Meurthe et Moselle), Guichet Unique PME, Horesca, Fedil, FCEL (Femmes Cheffes d'entreprise), Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL), Sacred Heart University (SHU), Espace Entreprises, Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc) et Jonk Entrepreneuren asbl. Tous étaient présents au Forum. ■



Près de 200 personnes intéressées par la création d'entreprises ont pris part au Forum 2005



Ambiance sur plusieurs stands présents au Forum Création d'entreprises 2005

Vue de
Chicago

Calendrier

Novembre – Décembre

27.11 – 2.12

Mission économique
en République tchèque

29.11 – 2.12

Visite accompagnée à la
«Pollutec 2005» à Paris (F)

Messen und Ausstellungen

im Dezember 2005

MOTOR SHOW

Internationale
Automobil-Ausstellung
1. – 11.12.2005
Bologna (IT)
Tel.: 0039 051 64 51 011

INTERPLASTICA

Internationale Fachmesse
für Kunststoff und Kautschuk
13. – 16.12.2005
Moskau (RU)
Tel.: 0049 211 45 60 01

NAUTIQUE

Internationale Bootsschau
und Wassersportausstellung
2. – 12.12.2005
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

SALON DES VINS DE BORDEAUX ET D'AQUITAINE

Weinfachmesse
2. – 4.12.2005
Luxembourg (LUX)
Tel.: 43 991

SAUDI BUILD

Internationale Baufachmesse
11. – 15.12.2005
Riad (SA)
Tel.: 00966 1 45 41 448

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.

Mission économique

La Chambre de Commerce a récemment organisé en collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, accompagné par S.A.R. le Grand-Duc héritier, une semaine de promotion économique aux Etats-Unis et au Canada. Cette mission de promotion économique a permis aux entreprises luxembourgeoises d'entrer en contact avec des sociétés locales et d'approfondir leurs relations existantes. Les entreprises luxembourgeoises du secteur de l'automobile ont rencontré à Detroit les poids lourds de l'industrie automobile américaine. Ensuite des entreprises de tous secteurs, encadrées par la Chambre de Commerce, se sont dirigées vers Chicago et Toronto pour promouvoir leurs produits et services. Le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, ont, quant à eux, poursuivi la mission de prospection économique en rendant visite à plusieurs entreprises américaines déjà établies au Luxembourg.

Lors d'un séminaire de prospection économique et de promotion commerciale axé sur la sous-traitance automobile qui s'est tenu à Detroit, le Directeur de la Chambre de Commerce, Monsieur Pierre Gramagna, a décrit les activités des entreprises participantes devant une audience hautement intéressée. Le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, Monsieur Jeannot Krecké, a présenté le Luxembourg comme site d'investissement idéal pour des sous-traitants américains visant à desservir le marché automobile européen. Les atouts du Grand-Duché ont été illustrés par des témoignages de trois entreprises américaines

déjà établies au Luxembourg, en l'occurrence Guardian Industries, Delphi Corp. et Masco Corp.. Ces trois poids lourds de l'industrie automobile ont notamment mis en avant le support du gouvernement, la paix sociale ainsi que le multilinguisme des employés. La délégation commerciale a ensuite eu l'occasion de rencontrer individuellement des partenaires commerciaux potentiels avant de visiter les centres techniques d'IEE et de Husky Injection Molding Systems à Detroit.

Chicago était la deuxième étape du périple où étaient organisées des rencontres avec des clients américains potentiels. Troisième ville la plus peuplée des Etats-Unis, Chicago constitue l'un des principaux centres de distribution des Etats-Unis. Le premier secteur d'activité est celui des services: vente au détail, vente en gros, transports, communications, tourisme. De plus, Chicago est le deuxième centre industriel des Etats-Unis. L'activité industrielle représente environ 20 % de l'économie de Chicago avec les secteurs suivants: transformation des métaux, mécanique, construction électrique et électronique, machines agricoles, engins de BTP (bâtiments travaux publics), chimie, pharmacie, agroalimentaire, imprimerie et arts graphiques.

La Chambre de Commerce, en collaboration avec le consul honoraire Monsieur Don Hansen, a également organisé une réception rassemblant de nombreux notables d'origine luxembourgeoise. En effet, Chicago et ses environs sont devenus la terre d'accueil de la plus grande communauté luxembourgeoise établie hors du Grand-Duché. A ce titre, 120.000 personnes d'origine luxembour-

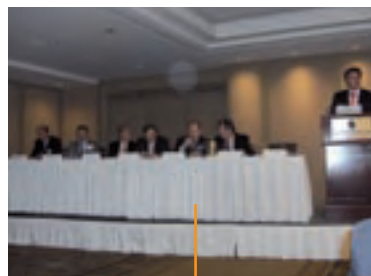
aux Etats-Unis et au Canada

geoise ont été enregistrées lors du dernier recensement.

La mission s'est achevée à Toronto au Canada. Avec 3 millions d'habitants, Toronto est la plus grande ville du Canada. C'est aussi un centre financier international. Ainsi, 70 % des banques et compagnies d'assurances canadiennes et 80 % des banques étrangères présentes au Canada ont leur siège social à Toronto. Un séminaire visant à promouvoir l'industrie des fonds d'investissement a été organisé conjointement par l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI), Dexia Fund Services, la Royal Bank of Canada (RBC) et la Chambre de Commerce. Lors du séminaire, José Placido, Vice-Président de RBC, a mis en avant les raisons de leur joint-venture annoncée avec Dexia Fund Services. Le Luxembourg constitue un centre idéal pour la distribution transfrontalière des fonds, bénéficiant d'infrastructures bien développées, d'experts spécialisés et d'un cadre légal et réglementaire avantageux. Les produits innovants comme les «Hedge Funds» ou les Sociétés d'Investissement en Capital à risque (SICAR) ont fait l'objet de présentations effectuées par les représentants de trois cabinets d'avocats: Arendt & Medernach, Elvinger, Hoss & Prüssen et Linklaters Loesch.

Liste des entreprises qui ont pris part à la mission de promotion économique:

- ALFI – Association of the Luxembourg Fund Industry, Mr Robert HOFFMANN, Director General
- Applus + Automotive Technology Luxembourg, Mr Marc TONDT
- Arendt & Medernach, Mr Claude KREMER, Partner
- Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, Mr Camille THOMMES, Head of Investment Funds Department
- Ceratizit USA Inc., Mr Thomas McLAREN, President, Mr Chris DROZDOWSKI, Business Unit Manager of Cutting Tools
- Dexia Fund Services, Mr Jean-Michel LOEHR, Managing Director, Head of Securities, Fund and Shareholder Services, Mr Gilles REITER, Managing Director, Head of Sales and Marketing
- Elth S.A., Mr René ELVINGER, Director, Mr Greg MILOSCH, Sales Manager
- Elvinger, Hoss & Prussen, Mr Jacques ELVINGER, Partner
- FEDIL – Federation of Luxembourg Industrialists, Mr Georges SANTER, Attaché
- Hitec, Mr Pierre HIRT, CTO
- IEE – International Electronics & Engineerings S.A., Mr Paul SCHOCKMEL, Marketing Director, President of ILEA – Luxembourg Industry of Automotive Suppliers
- Linklaters Loesch, Mr Freddy BRAUSCH, National Managing Partner
- Luxcontrol, Mr Guy LIPPERT, Manager, Mr Gérard LAMESCH, Homologation USA
- Luxembourg National Tourist Office, New York, Mrs Brigitte GOERGEN, Director



Les orateurs lors du séminaire visant à promouvoir l'industrie des fonds d'investissement organisé à Toronto: de g. à dr.: Freddy Brausch (Linklaters Loesch), Claude Kremer (Arendt et Medernach), Jacques Elvinger (Elvinger, Hoss & Prüssen), le Ministre Jeannot Krecké, José Placido (Royal Bank of Canada), Robert Hoffmann (ALFI) et Pierre Gramegna (Chambre de Commerce)



- Luxembourg Stock Exchange, Mr Dominique VALSCHAERTS, Member of the Executive Committee
- MAS, Management & Accounting Services, Mr Olivier DORIER, Partner
- Paul Wurth Inc., Mr Romain FRIEDEN, President
- Rotarex Automotive S.A., Mr Frank WIES, CEO
- SNCH Société Nationale de Certification et d'Homologation S.à r.l., Mr Claude LIESCH, Executive Manager

La mission économique aux Etats-Unis et au Canada organisée par la Chambre de Commerce en étroite collaboration avec le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, accompagné par S.A.R. le Grand-Duc héritier, avait comme objectif de promouvoir le Luxembourg comme site d'investissement. De g. à dr.: Edith Stein (Chambre de Commerce), le Ministre Krecké, Brigitte Goergen (Office National du Tourisme, Bureau de New York) et S.A.R. le Grand-Duc héritier Guillaume

19-21 octobre 2005

Salon INITIATIVES à Liège: Le secteur des services au centre de tous les intérêts!

La société
Tipsoft, un des
12 exposants
luxembourgeois,
présente
ses produits
aux clients



Contribuant à hauteur de 82 % du PIB et représentant 75 % de la totalité de l'emploi, le secteur des services représente l'activité la plus importante au Grand-Duché de Luxembourg. La Grande Région est un marché très important pour les entreprises luxembourgeoises et la majeure partie de ces entreprises peuvent être considérées comme des PME ou des TPE. De ce fait, le salon INITIATIVES à Liège est un événement à ne pas rater pour chaque prestataire de services. Toute entreprise qui offre des services trouve au salon «INITIATIVES» son client potentiel.

C'est ainsi que la Chambre de Commerce a mis en place pour la troisième fois consécutive un stand collectif lors du salon INITIATIVES. Célébrant cette année son 20^e anniversaire, le «salon accélérateur de croissance» a de nouveau regroupé plus de 250 exposants. Cette année 12 entreprises luxembourgeoises ont exposé leurs produits et services sur une surface d'exposition totale de 324 m². Le stand luxembourgeois a servi de cadre pour une réception donnée lors de la Journée des Exposants Luxembourgeois. Les entreprises sont venues nombreuses pour découvrir les produits et services offerts par les exposants luxembourgeois. Parmi les visiteurs, il y avait cette année beaucoup d'entrepreneurs luxembourgeois.

Le stand du Grand-Duché de Luxembourg s'est fait remarquer par son nouveau «look». Grâce à l'utilisation de matières transparentes, de bois et de métal, le stand a pu

refléter le bâtiment de la Chambre de Commerce. De plus, de grands supports visuels du GDL ont été intégrés au stand. Des coins de salons «VIP» ont donné la possibilité aux entreprises de se retirer avec un client non loin de leur comptoir d'accueil. Un éclairage spécialement défini a donné un accent particulier aux éléments de signalétique mis à la disposition de chaque exposant.

■ Exposants

- DPB-Loctrans
- Editus Luxembourg
- Infodata
- Interact
- iQuest Consulting
- MGK Technologies
- Nerea
- No Limits
- Partenaires Sociaux
- Tipsoft
- Vossloh Infrastructure Services Luxembourg
- 1,2,3,go

24-28 octobre 2005

La Grande Région confirme son envol lors du **salon SYSTEMS 2005**

Pour la seconde année consécutive, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé en coopération avec la Zentrale für Produktivität und Technologie e.V. de la Sarre, un stand collectif



représentant la Grande Région au salon SYSTEMS qui s'est déroulé à Munich.

Le salon SYSTEMS constitue l'une des plus importantes manifestations internationales pour les secteurs de la technologie de l'in-

formation, des télécommunications, des nouveaux médias ainsi que pour tous les secteurs et sous-secteurs qui y sont liés.

Complémentaire au Salon du CEBIT de Hanovre, le plus grand salon des technologies de l'information et des télécommunications au monde, le salon SYSTEMS à Munich est spécialisé, quant à lui, dans le secteur B2B et s'adresse exclusivement aux visiteurs professionnels et notamment aux petites et moyennes entreprises. Plus de 60.000 visiteurs en provenance de 106 pays différents, dont l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et de nombreux pays de l'Europe Centrale et Orientale (Roumanie, Pologne, République tchèque, Croatie, ...) se sont déplacés pour l'occasion. Il

faut savoir que 59 % des visiteurs du salon SYSTEMS ne visitent pas d'autres salons du secteur des NTIC. C'est la raison pour laquelle ce salon constitue pour les entreprises de la Grande Région une opportunité idéale pour rencontrer de nouveaux clients potentiels.

Cette année, 8 entreprises étaient présentes sur le stand collectif, dont 4 du Luxembourg et 4 de la Sarre:

- Castleware Software (D-Blieskastel)
- Centre de Recherche Public Henri Tudor – Technoport (L-Esch/Alzette)
- Deepweb GmbH (D-Göttelborn)
- E-Consult (D-66119 Saarbrücken)

- MindForest S.A. (L-Luxembourg)
- Primesphere S.A. (L-Howald)
- Saardata GmbH (D-66111 Saarbrücken)
- Tipsoft S.A. (L-Luxembourg)

Les exposants luxembourgeois ont été très satisfaits de la qualité des contacts sur la foire et ont mis tous les moyens en œuvre pour faire venir la clientèle existante et potentielle.

Pour l'année 2006 la Chambre de Commerce a également prévu d'organiser une série des stands collectifs sur des foires régionales et internationales.

Les entreprises intéressées à recevoir plus d'informations sont invitées à contacter le Département International de la Chambre de Commerce. E-mail: europe@cc.lu, tél.: 42 39 39-360

27. Oktober 2005

Hongkong: das **Tor nach China**

Das nach der Rückgabe 1997 gestartete Experiment ist ein voller Erfolg geworden. Wenn China der Motor der globalen Konjunktorentwicklung ist, dann gibt Hongkong den Takt an. Die 1997 von Großbritannien an China zurückgegebene Insel im kommunistischen Riesereich dürfte es im Grunde kaum nötig haben, für sich zu werben. Und dennoch fand in der Handelskammer ein Seminar statt, um die Geschäftsbeziehungen zwischen Luxemburg und der Region um Hongkong zu vertiefen.

Die Handelskammer sehe es als eine ihrer ureigensten Aufgaben an, Luxemburg auf der Weltkarte zu positionieren, erklärte Carlo Thelen, zuständig für das internationale Geschäft der

„Chambre de Commerce“. Dass China dabei eine besondere Rolle spiele, sei unbestritten. Das Tor zum Reich der Mitte sei Hongkong, so Thelen.

■ Ein Land – zwei Systeme

Das 1997 gestartete Experiment, Hongkong als spezielle Insel – ein Gebiet mit Sonderstatus – fortzuführen, sei ein großer Erfolg. Es gäbe kaum einen populäreren Platz in Asien, der seine internationale Bedeutung mit einer offenen Gesellschaft und einer kosmopolitischen Metropole verbindet. China sei ein Land mit zwei Systemen, meinte Shirley Lam, Repräsentantin für Wirtschafts- und Handelsangelegenheiten bei der Europäischen Union. Mit Cargolux und Arcelor



sind zwei große Luxemburger Konzerne in China aktiv. Die FrachtAirline z. B. nutze Hongkong, seit 1996 der weltweit bedeutendste Fracht-Airport, als zentralen Hub in Asien, erklärte Thomas Klein von Cargolux. Das Regionalbüro vor Ort sei zuständig für den gesamten asiatisch pazifischen Raum. Sechs Prozent jährliches Wachstum

Das Business-Seminar über Hongkong stieß beim zahlreichen Publikum auf reges Interesse





Der Moderator des Seminars, George Ammerlaan, Director Benelux, Hong Kong Trade Development Council

erwartet Cargolux, wobei die Frachtröme vornehmlich von Asien nach Europa fließen werden.

■ Das Finanzzentrum Chinas

Hongkong sei das Finanzzentrum Chinas. Die Stadt schließe die natürliche Lücke zwischen chinesischen Investoren und dem Rest der Welt, sagte Alessandro Daneu, Chef von Vitrum Lux sowie Mitglied des Wirtschaftskooperationskomitees zwischen der EU und Hongkong. Die Bedeutung des Finanzzentrums Hongkong strich auch Allard Fontein von MeesPierson Intertrust hervor. Ob Bankensystem, Rechtsrahmen, Finanzaktivitäten oder Arbeitskräfte – Hongkong sei in allen Belangen ein

guter Finanzplatz, so Fontein. Der zweite Platz im Ranking der am wenigsten korrupten Länder von Transparency International sei ein weiteres Indiz für das Geschäftsklima, ergänzte Shirley Lam. Im Hinterland von Hongkong, der „Pearl-River-Delta-Region“, hat sich im Zuge des wirtschaftlichen Aufstiegs Chinas eine von Dienstleistungen und Güterproduktion geprägte Gegend entwickelt. Mit neun Städten in der Guangdong-Provinz ist es heute die am stärksten wachsende Region in China.

(Quelle: Andreas Holpert, Luxemburger Wort) ■

8-11 novembre 2005

Stand collectif et bourse de contact à l'**Elmia Subcontractor** (Jönköping)

Cinq entreprises ont présenté leurs produits et services sur le nouveau stand collectif lors de l'Elmia Subcontractor à Jönköping en Suède



Du 8 au 11 novembre, le Grand-Duché de Luxembourg a été pour la première fois présent à la foire d'Elmia Subcontractor à Jönköping (Suède). Dans le cadre de cette ouverture des marchés scandinaves aux entreprises luxembourgeoises, cinq entreprises issues du Grand-Duché ont saisi cette nouvelle opportunité pour exposer leurs produits et services au stand collectif national. En l'espace de 30 ans,

le salon Elmia Subcontractor est devenu le plus grand salon d'Europe du Nord consacré à la sous-traitance. Situé au centre de la Scandinavie dans une région qui est le siège d'un grand nombre d'industries suédoises, le salon accueille sur 17.500 m² environ 16.000 visiteurs et plus de 1.200 exposants, venant de 26 pays différents. D'une durée de quatre jours, ce salon regroupe de nombreux secteurs industriels tels que la fonderie, le bois, l'assemblage, la métallurgie, le plastique, le textile, les produits électroniques et les produits électriques.

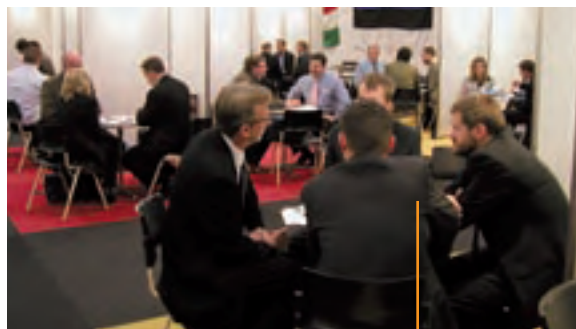
Afin de stimuler davantage les contacts entre entreprises, le concept «B2Fair» a été mis en place lors de ce salon. Le but du projet européen «B2Fair» (Business to Fairs) est de favoriser et de renforcer les échanges

de coopération inter-entreprises lors de salons professionnels. Dans ce cadre, un «matchmaking», dont l'objectif est de favoriser les échanges professionnels au cours de rendez-vous individuels planifiés au préalable entre visiteurs/exposants, exposants/exposants et visiteurs/visiteurs, a été mis en place lors de l'Elmia Subcontractor 2005. Grâce à ce nouveau «matchmaking», les exposants luxembourgeois ont pu nouer de nombreux contacts avec des partenaires ou clients potentiels. D'autres opérations similaires de «matchmaking» organisées avec succès en 2004/2005 avaient eu lieu lors de l'AMB (Stuttgart, Allemagne), la Midest (Paris, France), la Hannover Messe (Hanovre, Allemagne) et la HI IndustriMessen (Herning, Danemark).

■ **Les exposants luxembourgeois présents lors de l'Elmia Subcontractor:**

- Codipro
- Emdi Europe
- Mika Engineering
- No-Nail Boxes (Europe)
- Sisto Armaturen

Pour célébrer la première participation officielle du Grand-Duché de Luxembourg, une réception a été organisée sur le stand national le 9 novembre 2005. Cet événement a attiré beaucoup d'exposants suédois et étrangers intéressés à entrer en contact avec les entreprises luxembourgeoises présentes sur le stand. ■



Elmia Subcontractor 2005

- A remplir en lettres majuscules -

Entreprise: _____
Nom/Prénom: _____
Fonction: _____
Adresse: _____
Code postal/Localité: _____
Téléphone/Fax: _____ / _____
E-mail: _____ @ _____

- souhaite recevoir la brochure rédigée dans le cadre de la participation collective au salon «Elmia Subcontractor 2005». La brochure contient les profils des exposants luxembourgeois.
- souhaite être informé sur le prochain événement de matchmaking organisé dans le cadre du projet B2Fair, à savoir la «Hannover Messe 2006».

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Département International – Affaires Européennes
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-360 Fax: 43 83 26 E-mail: europe@cc.lu**

L'espace B2Fair a accueilli plus de 200 entreprises à la bourse de coopération dont l'objectif était de favoriser les échanges professionnels au cours de rendez-vous individuels planifiés au préalable

8th December 2005

Business Opportunities in Hungary

With a view to explore business opportunities in the Hungarian thermal water industry, the Embassy of the Republic of Hungary to Luxembourg, the Hungarian Investment and Trade Development Agency (ITDH), the Hungarian Development Bank, the Brussels Tourism Office of Hun-

gary and Geotherm Ltd organise on 8th December 2005 a Conference and Business Contact Day entitled "A Unique Natural Resource and Business Opportunity in Hungary – The Thermal Water Industry".

The conference will be held on 8th December 2005 at 2.00 p.m. in the Conference Hall of

the Embassy of Hungary (36, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg).

The speakers of this unique event will provide first-hand information regarding investment, trade and tourist opportunities in the Hungarian thermal water industry.



PROGRAMME

13.30 - 14.00	Registration
14.00 - 14.05	Welcome Address H.E. Mr Ferenc Szocs – Ambassador of Hungary to Luxembourg (French)
14.05 - 14.20	Presentation of ITDH and thermal business in general Mr Kalman Meszaros, dr. – Director of ITDH, Brussels (English)
14.20 - 14.40	From energy to healthcare – Business opportunities as seen by a niche company Mr Akos Balogh – Managing Director, Geotherm Ltd (English)
14.40 - 15.00	Geothermal Energy in Agribusiness Mr Laszlo Fenyvesi, dr. – GKI, Ministry of Agriculture and Rural Development (English)
15.00 - 15.20	SPA Tourism – Hungary's Traditional and Future Growth Sector in the Enlarged EU Mr Peter Urbanyi – Director, Tourism Office of Hungary, Brussels (French)
15.20 - 15.35	SPA Therapy and Health – Business and Investment Opportunities Mr Andras Rubovszky, dr. – Director, Tourism Consulting Ltd (English)
15.35 - 15.50	Special Financial Incentives for SPA and Touristic Projects Mr Julian Tzvetkov – Managing Director, Hungarian Development Bank (English)
15.50 - 16.00	A Unique Case Study – The Salt Hill Egerszalok Spa Project Mr Laszlo Csoke – Board Member, Szalok Holding (English)
16.00 - 17.00	Cocktail and Business Meetings

For more information on this conference and business contact day, please contact ITDH
Phone: +32 (0) 2 343 50 44 – Fax: +32 (0) 2 344 5415 – brussels@itd.hu

8 février 2006

Deuxième forum «**Saar-Lor-Lux**» des fournisseurs de l'industrie automobile

Suite à l'organisation en février 2004 du premier forum à Sarrebruck, le Grand-Duché de Luxembourg accueillera, en présence du Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, Monsieur Jeannot Krecké, la deuxième édition du «Forum Régional des Fournisseurs de l'Industrie Automobile» qui aura lieu à Luxembourg le mercredi 8 février 2006.

Ce forum, organisé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en étroite collaboration avec l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie Saar-Lor-Lux et de la Rhénanie-Palatinat s'adresse en particulier

aux petits et moyens fournisseurs de la chaîne de valeur du secteur automobile qui auront la possibilité d'assister à des discours thématiques portant sur les stratégies d'achat à poursuivre, sur les actuelles et futures exigences des fournisseurs, ainsi que sur le potentiel économique offert dans le domaine de la sous-traitance automobile au niveau de la Grande Région.

A la fin des exposés, une bourse de contacts sera organisée au cours de laquelle les donneurs d'ordres et les fournisseurs pourront se rencontrer. Les entreprises acheteuses (donneurs d'ordres) disposeront d'un lieu pour mener leurs entretiens individuels. Les

fournisseurs pourront se rendre à leurs rendez-vous en fonction d'un planning individuel établi au préalable. Cette bourse de coopération permettra de mener des entrevues personnalisées avec les responsables d'achats des entreprises directement représentés dans le cadre de ce forum. Chaque fournisseur aura droit à un maximum de 18 rendez-vous durant la bourse de contacts.

Les diverses fédérations professionnelles des différentes régions représentées lors de ce forum auront à leur disposition un espace spécial afin de distribuer du matériel de promotion tout au long du forum. ■

Le programme préliminaire de la manifestation se présente comme suit:

09h00	Accueil des participants
09h30	Début du forum
09h30 - 12h00	Exposés de différents orateurs
12h00 - 12h30	Conférence de presse
12h30 - 13h30	Déjeuner – buffet
13h30 - 18h00	Bourse de contacts entre acheteurs et fournisseurs (max. 14 contacts)

Pour de plus amples informations sur le deuxième forum «Saar-Lor-Lux» des fournisseurs de l'industrie automobile, contacter le Département International – Affaires européennes de la Chambre de Commerce: tél.: 42 39 39-360, e-mail: europe@cc.lu

12-16 mars 2006

Les inscriptions au stand collectif pour le salon **HORECATEL 2006** sont ouvertes!

Pour la quatrième fois, le Département International des Affaires Européennes de la Chambre de Commerce de Luxembourg organisera un stand collectif national au salon HORECATEL qui se déroulera du 12 au 16 mars 2006 à Marche-en-Famenne, en Belgique.

HORECATEL est depuis 40 ans le seul salon de référence en Wallonie pour les secteurs de l'horeca, les collectivités et les métiers de bouche.

Le salon est exclusivement réservé aux visiteurs professionnels du secteur de l'agroalimentaire, des boissons et de l'horeca

et s'adresse aux hôteliers, restaurateurs, cafetiers, gérants de cuisines de collectivité et aussi bouchers, boulangers, pâtisseries, traiteurs, glaciers, gestionnaires des friteries, gérants de snackbars et d'épicerie fine et acheteurs des magasins d'alimentation.

Sur les 19.000 m² répartis sur 5 palais, le salon a accueilli en 2005 quelque 350 exposants et environ 40.000 visiteurs venant principalement des provinces wallonnes (Hainaut, Liège, Province du Luxembourg, Namur) mais aussi de la région bruxelloise, de la Flandre ainsi que des pays limitrophes.

En 2005, dix exposants avaient participé au salon HORECATEL via le stand collectif du Grand-Duché de Luxembourg. Compte tenu du fort intérêt manifesté par plusieurs entreprises luxembourgeoises, les inscriptions seront enregistrées et traitées par ordre chronologique de réception et, en cas d'un nombre élevé de participants, placées en liste d'attente.

Les entreprises luxembourgeoises qui sont intéressées à recevoir de plus amples informations sur une participation comme exposant sur le stand national sont invitées à nous retourner le bon de commande suivant. ■

BON DE COMMANDE

- A remplir en lettres majuscules -

Entreprise: Code postal/Localité:
Nom/Prénom: Téléphone:
Fonction: Fax:
Adresse: E-mail:

- Nous souhaitons recevoir des informations sur une participation en tant qu'exposant au salon HORECATEL 2006.
- Nous souhaitons recevoir des informations sur une participation en tant qu'exposant au Salon International des Eco-Industries 2006.

Chambre de Commerce • Département International – Affaires européennes
Personnes de contact: Mme Bettina MILEWSKI / M. Niels DICKENS • Tél.: 42 39 39-360 • Fax: 43 83 26 • E-mail: europe@cc.lu

5-7 avril 2006

Troisième stand collectif au Salon International des **Eco-Industries**



L'environnement joue un rôle de plus en plus important dans la gestion quotidienne des entreprises.

D'une part, de nouvelles règles sont imposées et d'autre part, des entreprises prennent de plus en plus souvent des mesures de protection de l'environnement qui s'intègrent dans leur politique d'entreprise. Elles mettent par exemple en évidence ce point fort qui se distingue dans leur stratégie de marketing. D'autres entreprises peuvent économiser des ressources en réutilisant des matériels.

Les grandes entreprises mais également les PME/PMI sont confrontées à des réglementations plus strictes. Ceci offre de grandes

opportunités pour les entreprises qui travaillent dans le secteur environnemental et qui proposent des solutions aux nouvelles problématiques auxquelles les entreprises et les organismes publics se voient confrontés.

Pour les entreprises du secteur de l'environnement, la Grande Région reste un marché très important. La participation à une foire dans la Grande Région dédiée au secteur de l'environnement est ainsi un «must» pour toute entreprise souhaitant se faire connaître auprès de ses clients potentiels dans le marché de proximité.

Dans ce contexte, le Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché

de Luxembourg mettra en place pour la troisième fois consécutive un stand collectif national lors du Salon International des Eco-Industries. La 8^e édition de ce salon se déroulera du 5 au 7 avril 2006 au Parc des Expositions à Metz. Parmi les thèmes représentés au salon figurent entre autres les produits, services et technologies qui concernent l'air, les sols, le bruit, les déchets, les eaux, le nettoyage industriel, la propreté urbaine et les énergies renouvelable.

Lors du Salon International des Eco-Industries, le Département International vous offre les prestations suivantes:

- Espace d'exposition (+/- 12 à 15 m²)
- Matériel et équipement nécessaires pour présenter vos produits/services
- Espace commun pour accueillir votre clientèle
- Accès à une réserve commune
- Boissons et agapes pour servir votre clientèle
- Publication d'une description des activités de votre entreprise dans un catalogue qui sera distribué lors du salon aux exposants et aux visiteurs
- Assistance et conseil tout au long de la durée du salon. ■

Pour de plus amples informations sur la participation collective au Salon International des Eco-Industries, nous vous invitons à nous retourner le bulletin page 37 ou contacter le Département International – Affaires européennes de la Chambre de Commerce: tél.: 42 39 39-360, fax: 43 83 26, e-mail: europe@cc.lu.



Wenn Träume
wahr werden!

Das Jahrhundertereignis: die FIFA Fussball-Weltmeisterschaft Deutschland 2006™. Der Traum: live im Stadion dabei sein. iSe-Hospitality erfüllt Ihnen diesen Traum! Als einziges Unternehmen weltweit bieten wir die offiziellen Hospitality-Pakete der FIFA WM 2006™ inklusive Eintrittskarten an. Nur diese garantieren Ihnen erstklassige Bewirtung und Betreuung im Stadionbereich sowie Eintrittskarten für alle Spiele.

Diesen Traum können Sie für Ihre Geschäftspartner, Mitarbeiter, Freunde oder nur für sich selbst verwirklichen. Einige der besten Sitzplätze, bevorzugte Parkplätze, separate Zugänge zu den Stadien, exzellente Gastronomie, besondere Erinnerungsgeschenke, Unterhaltung und persönliche Betreuung machen Sie zu speziellen Gästen der WM 2006 und die Spiele zu unvergesslichen Erlebnissen. Schon ab 633 Euro.

Jetzt heißt es schnell zugreifen.
Reservieren Sie jetzt Ihre WM-Tickets unter:
+41 44 224 74 24

iSe
iSe-Hospitality



Textes européens publiés du 1^{er} octobre 2005 au 31 octobre 2005

L'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Recommandations publiées du 1^{er} octobre 2005 - 31 octobre 2005

- | | | |
|---|-------------|--|
| 1 | 2005/698/CE | Séparation comptable et systèmes de comptabilisation des coûts au titre du cadre réglementaire pour les communications électroniques |
| 2 | 2005/737/CE | Gestion collective transfrontière du droit d'auteur et des droits voisins dans le domaine des services licites de musique en ligne |

Communications publiées du 1^{er} octobre 2005 - 31 octobre 2005

- | | | |
|---|---------------|---|
| 3 | 2005/C245/04 | Organismes habilités pour délivrer des agréments techniques européens – Produits de la construction |
| 4 | 2005/C250/02 | Guide d'élaboration du dossier technique pour les engrais candidats à la mention «Engrais CE» |
| 5 | 2005/C251E/01 | Position commune sur l'adoption d'une directive relative aux machines modifiant la directive 95/16/CE |
| 6 | 2005/C264E/01 | Position commune sur l'adoption d'une directive sur les piles et accumulateurs et leurs déchets |
| 7 | 2005/C267/06 | Avis du Comité économique et social européen sur les «Relations UE-Inde» |
| 8 | 2005/C267/07 | Avis du Comité économique et social européen sur la TVA et le système de guichet unique |

Décisions publiées du 1^{er} octobre 2005 - 31 octobre 2005

- | | | |
|----|-------------|---|
| 9 | 2005/752/CE | Institution d'un groupe d'experts sur le commerce électronique |
| 10 | 2005/747/CE | Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques |

Règlements publiés du 1^{er} octobre 2005 - 31 octobre 2005

- | | | |
|----|-----------|--|
| 11 | 1654/2005 | Règles de politiques d'intérêt général sur la mise en œuvre et les fonctions du domaine de premier niveau .eu et les principes applicables pour l'enregistrement |
| 12 | 1737/2005 | Définition et transmission des informations sur le coût de la main-d'œuvre |
| 13 | 1738/2005 | Définition de la transmission des informations sur la structure des salaires |
| 14 | 1777/2005 | Système commun de taxe sur la valeur ajoutée |

Bon de commande

- à remplir à la machine ou en lettres majuscules -

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand en anglais
 autre (à préciser) _____

- | | | | |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 8 |
| <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> 11 | <input type="checkbox"/> 12 |
| <input type="checkbox"/> 13 | <input type="checkbox"/> 14 | | |

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
 Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Personnes de contact:
 M. Niels DICKENS,
 Mme Anne-Cécile SADOT
 7, rue Alcide de Gasperi • Luxembourg/Kirchberg
 L-2981 Luxembourg
 Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26
 E-mail: eic@cc.lu

L'élargissement en bref

L'année dernière, la rubrique «L'élargissement en bref» vous a informé régulièrement sur les derniers développements relatifs à l'élargissement de l'Union européenne. Bien que le plus grand élargissement ait eu lieu en 2004 quand 10 nouveaux Etats Membres sont entrés dans l'UE, l'élargissement est un processus permanent qui continue également à l'avenir. L'adhésion à l'UE de la Bulgarie et la Roumanie est prévue pour 2007. D'autres pays comme la Turquie, la Croatie et plusieurs autres pays des Balkans ont également exprimé leur souhait de faire partie de l'Union. Avec certains de ces pays des négociations ont commencé ou vont commencer prochainement.

Dans ce contexte, la rubrique «L'élargissement en bref» vous informera sur les nouvelles relatives à l'élargissement et les pays candidats (futurs).

■ Réformes:

Le programme européen PHARE accorde 396,9 millions d'euros à la Roumanie pour accélérer les réformes nécessaires. Le soutien vise surtout 8 thèmes: réformes de l'administration publique et réformes juridiques, minorités, agriculture, protection de l'environnement, gestion frontalière, finances publics et cohésion économique et sociale. Les projets sélectionnés ont été choisis par le gouvernement roumain et le comité de gestion «PHARE» a donné son accord. De plus, 24,6 millions d'euros ont été accordés pour améliorer les infrastructures affectées par les inondations de cette année ainsi que pour renforcer les mesures préventives contre les débordements des fleuves.

■ Transport:

La ville historique de Brasov (Roumanie) améliorera son transport urbain et public en utilisant un emprunt de la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement). Une partie de l'argent sera utilisée pour améliorer les routes les plus importantes ainsi que la gestion du transport. Une autre partie sera utilisée par la compagnie locale de transport qui en rationalisera ses services et achètera environ 100 nouveaux autobus.

■ Législation:

Le programme européen qui doit passer au crible les législations de la Turquie et de la Croatie continue. Jusqu'à présent les représentants officiels de l'UE ont mis l'accent sur l'explication de la législation européenne dans les domaines de la science, de la culture et de l'éducation.

■ Ecologie:

Selon la «Turkish Foundation for Combating Soil Erosion, for Reforestation and the Protection of National Habitats», l'adhésion future de la Turquie à l'Union européenne doublera presque la richesse du système écologique de l'UE. L'Europe (sans la Turquie) a moins de 3.000 espèces de plantes endémiques. La Turquie est la maison de 3.062 plantes endémiques et 456 espèces d'oiseaux. De plus, la fondation souligne que 93 % des forêts en Turquie sont de vieilles forêts naturelles.

■ Culture:

La Turquie participera à partir de 2006 au programme européen «Culture 2000». Un accord à ce propos a été signé le 25 octobre dernier. Le programme promeut la coopération

transnationale culturelle au sein de l'Union européenne. Le programme «Culture 2000» fait également partie de la stratégie de pré-adhésion de l'UE. La Bulgarie et la Roumanie y participent déjà et des négociations avec la Croatie commenceront prochainement pour pouvoir participer après 2007.

■ Programmes européens:

Le Premier Ministre de la Bulgarie, M. Sergei Stanishev, a annoncé des plans pour renforcer les systèmes de contrôle relatifs aux projets financés par l'Union européenne. Dans ce contexte, il est prévu de créer un nouvel organisme au niveau du Conseil des Ministres. Jusqu'à présent, la capacité administrative insuffisante a, à plusieurs reprises, handicapé la gestion des projets. Par conséquent, une partie de l'assistance financière de l'UE n'a pas pu être utilisée. Jusqu'à la fin du mois d'août 2005, seulement 45 % des aides financières prévues pour la période 2000-2004 dans le cadre des programmes européens PHARE, ISPA et SAPARD ont été utilisés.

■ Environnement:

La Commission européenne a sélectionné plusieurs projets environnementaux en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et en Turquie pour recevoir des financements dans le cadre du programme «LIFE». Parmi les projets sélectionnés se trouvent le développement des processus moins polluants dans l'industrie agroalimentaire (Sarajevo), la mise en place d'un programme pour l'analyse et le contrôle des sols (Croatie) ainsi que le développement d'un système durable pour la gestion des déchets de construction et de démolition (Zagreb). ■

Crédit à la consommation

La Commission européenne adopte une proposition révisée afin de faciliter un accord

La Commission européenne a adopté une proposition révisée de la directive sur le crédit à la consommation qui vise à niveler par le haut les droits dont jouissent les consommateurs de l'Union européenne, au sein d'un véritable marché unique de ces services. Le but de la proposition modifiée est de tenir compte des avis exprimés par le Parlement européen en première lecture et de faciliter un accord entre le Parlement et le Conseil.

Parmi les principaux changements apportés à la première proposition modifiée de la Commission, qui datait d'octobre 2004, on peut citer l'accent placé sur le véritable crédit à la consommation (jusqu'à 50.000 euros); le crédit hypothécaire sera abordé séparément. Le texte laisse également une marge plus grande aux états membres pour adapter certaines dispositions à leur situation nationale, tout en garantissant la protection du marché unique grâce à une clause de «reconnaissance mutuelle». Les principaux droits que la proposition accorde aux consommateurs sont, entre autres,

un droit de rétractation dans un délai de 14 jours, un droit de remboursement anticipé et le droit d'annuler un contrat de crédit en cas de renoncement à l'achat qui y est lié.

En octobre 2004, la Commission européenne précédente avait indiqué quels amendements du Parlement européen elle pouvait accepter. En novembre 2004, la nouvelle Commission de M. Barroso avait décidé de procéder à de nouvelles consultations sur le projet de directive et d'élaborer un texte consolidé qui faciliterait un accord.

Quelques-uns des principaux éléments de la proposition révisée sont décrits ci-dessous.

- Le champ d'application de la directive est limité aux crédits à la consommation d'un montant inférieur ou égal à 50.000 euros, afin de couvrir les contrats de crédit à la consommation les plus courants.
- Le crédit hypothécaire sera abordé séparément, à la suite de la consultation lancée par le Livre vert sur le crédit hypothécaire publié en juillet.
- Les contrats de crédit portant sur des montants inférieurs ou égaux à 300 euros font l'objet d'un régime spécifique d'information précontractuelle et contractuelle.
- Les états membres disposent d'une marge plus grande pour

adapter les dispositions à leur situation nationale dans certains domaines clairement définis, mais un nombre limité de cas sont soumis à une clause de reconnaissance mutuelle afin de protéger le marché unique.

- La comparaison des contrats de crédit à la consommation est facilitée grâce à une méthode harmonisée de calcul du coût des crédits.
- Les informations qui doivent être fournies aux consommateurs sont énumérées.
- Les consommateurs jouissent d'un droit de rétractation pendant 14 jours.
- Ils ont le droit de rembourser leur emprunt de manière anticipée.
- Ils peuvent annuler un contrat de crédit s'ils renoncent à l'achat qui y est lié.

Le projet de directive doit maintenant être examiné par le Conseil des Ministres. Une position commune est attendue pour 2006.

Le texte de la proposition révisée peut être commandé gratuitement auprès de l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI – Chambre de Commerce en retournant le bulletin ci-après. (Communiqué par la Représentation de la Commission Européenne au Luxembourg) ■

BON DE COMMANDE

- A remplir en lettres majuscules -

Entreprise: Code postal/Localité:

Nom/Prénom: Téléphone:

Fonction: Fax:

Adresse: E-mail:

Je suis intéressé(e) à recevoir la proposition révisée de directive sur le crédit à la consommation en version

anglaise allemande

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Département International – Affaires Européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: M. Niels Dickens / Madame Anne-Cécile Sadot
Tél.: 42 39 39-333 • Fax : 43 83 26 • E-mail: eic@cc.lu

Mieux vous écouter,
Mieux vous écouter,
mieux vous guider
mieux vous guider !

ESPACE ENTREPRISES

Lieu de documentation, de service et de conseil individuel gratuit, l'Espace Entreprises met ses ressources humaines et informationnelles à la disposition des entreprises nouvelles, expérimentées ou orientées vers l'importation et l'exportation.

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.



Votre partenaire pour la réussite



Le groupe



pilote formation



Tout système, pour bien fonctionner, et le système formation n'y échappe pas, doit assurer quatre fonctions fondamentales. Il doit tout d'abord réaliser des produits et, ou des services, faute de quoi il disparaît très vite. Puis, pour que cette réalisation s'opère sans problème, elle doit être planifiée et faire l'objet d'ajustements pour être conforme aux prévisions: c'est ce que l'on appelle la régulation. Le contrôle relève ensuite des informations à différents moments et endroits du système et les communique, sous la forme de tableaux de bord, aux régulateurs et à la quatrième fonction, objet de cet article: la fonction de pilotage. En effet, le pilotage est la fonction la plus noble. C'est elle qui est responsable du maintien en vie du système, c'est donc elle qui va adapter le système aux évolutions de l'environnement et faire en sorte que la mission du système soit effectivement remplie.

Les différentes fonctions d'un système pris dans sa globalité ne sont généralement pas l'œuvre de personnes uniques, elles sont réparties entre de multiples acteurs, à l'exception de la fonction de contrôle qui par essence est de nature centralisée. Il sera par exemple possible de confier le contrôle au service du contrôle de gestion ou à celui de la

comptabilité analytique, mais souvent, lorsqu'il existe, c'est le service formation qui assure cette fonction. Pour la fonction de réalisation, ce sont souvent des personnes, dont le métier dans l'entreprise n'est pas la formation, qui forment leurs collègues. Ces animateurs internes disposent d'un savoir ou d'un savoir-faire utiles aux autres. L'entreprise con-





fie aussi le soin de réaliser les recueils de besoins de formation à des collaborateurs non-spécialistes de la fonction formation et bien d'autres tâches de réalisation sont, en matière de formation, proposées aux managers de l'entreprise. En revanche, régulation et pilotage restent souvent des fonctions centralisées auprès des fonctionnels de la direction des ressources humaines et ce n'est pas le meilleur choix. En effet, ce n'est pas celui qui produit la plus forte mobilisation de l'encadrement. Dans cette configuration, la formation n'est pas vraiment intégrée à la stratégie de l'entreprise. Elle est vécue plutôt comme un moyen de politique sociale et non comme un outil de gestion des ressources humaines, un moyen de faciliter l'atteinte des objectifs opérationnels des diverses directions de l'entreprise.

■ Comment faire pour intégrer la formation à la stratégie de l'entreprise?

De prime abord, nous pouvons signaler qu'une condition de réussite doit être avant tout respectée

pour que puisse se développer ce nouveau mode de gestion: l'entreprise doit avoir pris l'habitude de décentraliser les responsabilités et de déléguer au niveau d'autres domaines comme, le commercial, l'administratif, la production... Autrement dit, le style de management doit être participatif: les centres de décision se rapprochent des lieux de l'action. Cette condition étant remplie, il faut confier le pilotage du système formation à quelques stratégies de l'entreprise: par exemple des directeurs ou des collaborateurs directs de ces derniers. À trop s'éloigner de l'échelon direction générale, on risque de faire piloter le système par des acteurs qui ne maîtrisent pas bien la stratégie de l'entreprise.

Le groupe pilote formation, en comportant un représentant de chaque direction, soit le directeur lui-même, soit l'un de ses collaborateurs directs avec une délégation pleine et entière pour le représenter, correspond bien à un groupe de stratèges. La fonction formation présente ainsi toutes les chances de bien s'intégrer dans la stratégie de l'entreprise.

Le groupe pilote formation est animé techniquement par le responsable formation de l'entreprise ou la DRH pour des structures de plus petite taille. Ses missions essentielles sont les suivantes:

- anticiper les besoins de l'entreprise en matière de formation;
- assurer la convergence et la cohérence du système formation avec les autres systèmes de l'entreprise:
 - en proposant à la direction une mise à jour de la politique formation;
 - en organisant la fonction formation par la fixation des rôles et des marges d'autonomie des acteurs;
 - en identifiant les principaux besoins de formation en phase avec les stratégies et les objectifs de l'entreprise;
 - en étudiant les résultats des audits portant sur la fonction formation;
- maintenir une structure optimale au système formation, en mettant à jour périodiquement cette structure en fonction des informations fournies par l'audit du système et par l'anticipation des besoins.

Il peut réaliser lui-même les travaux ou les faire réaliser par des groupes de travail qu'il met en place et suit.

Nous reprenons, ci-après, quelques exemples de travaux susceptibles d'être mis sous la responsabilité d'un groupe pilote formation:

- élaborer, pour la direction générale, une proposition de politique de formation ou sa mise à jour;
- construire le système d'information qui, en matière de formation, mobilisera les différents acteurs de l'entreprise;
- définir les actions qui, soit au niveau des contenus, soit au niveau des pratiques, contribueront au développement

- d'une culture commune d'entreprise;
- étudier la convergence des buts de la formation avec les buts de l'entreprise; c'est-à-dire, choisir les objectifs d'entreprise qui seront servis par la formation;
 - anticiper les besoins de formation de l'entreprise;
 - réviser les outils de suivi budgétaire en matière de formation;
 - mettre à jour le «Guide des procédures formation», suite à une évolution de la politique formation;
 - améliorer l'achat de formation auprès des organismes extérieurs ...
- Cette liste n'est pas exhaustive. D'autre part, chaque entreprise, en fonction de ses spécificités, peut faire d'autres choix.
- **L'organisation du système formation doit être définie**
- Au-delà des travaux à confier, il est utile également de définir les modalités de fonctionnement de ce groupe. Nous reprenons ci-dessous une trame qui sera adaptée dans chaque entreprise par le groupe pilote lui-même, puisqu'il lui appartient de définir l'organisation du système formation:
- La fréquence des réunions est mensuelle. Au sein du groupe, la prise de décision se fait autant que faire se peut par consensus (écoute de tous, prise en compte des différences).
 - Le groupe peut confier à certains de ses membres la réalisation d'un travail entre deux réunions. Ceux-ci présentent ensuite les résultats de leur réflexion pour décision. Cette formule n'est à retenir que pour les travaux politiques ou stratégiques. Les travaux plus techniques seront confiés à d'autres groupes de réalisation dans l'entreprise, de façon à impliquer le plus grand nombre de personnes possible dans la gestion de la formation.
 - Pour que les résultats des travaux obtiennent l'adhésion des acteurs et pour qu'ils trouvent ainsi leur pleine efficacité, il est nécessaire de mobiliser des groupes (comportant des cadres ou agents de maîtrise) sur certains travaux. Ces groupes sont autonomes, à l'intérieur d'un cadre défini à l'avance, ou bien ils font des propositions de solutions au groupe pilote qui décide. Exemples de thèmes à confier:
 - Comment mobiliser l'ensemble du personnel sur la formation?
 - Comment informer sur les plans et les budgets?
 - Comment assurer la contractualisation en matière de formation?
 - Comment assurer une bonne information en matière de formation?
 - Le membre du groupe pilote peut créer, à son initiative, une structure de participation dans sa propre direction: un chargé d'information diffusée auprès du personnel, les résultats des travaux du groupe pilote et les décisions ayant trait à la formation réalisée dans sa direction; une autre personne est chargée du suivi des actions, etc...
 - Le groupe pilote est tenu informé des résultats de ses actions par:
 - un tableau de bord qui permet le contrôle de l'adéquation du système aux besoins;
 - les résultats des audits réalisés sur le système formation dans l'entreprise.

Jacques Soyer, consultant indépendant, formateur à l'IFCC (site: www.jsconseil.com) ■



Les bénéfices du «**Team Management**»



Dr. Andra Gumbus et un étudiant en MBA

Au cours du mois d'octobre, la Sacred Heart University a invité pour la seconde fois Dr Andra Gumbus, professeur sur le campus américain et spécialiste en «Team Management». Pendant ce mois, les étudiants, pour la plupart des professionnels en activité, ont donc pu assister aux cours sur le thème de la gestion d'équipe.

■ Le «**Team Management**», une nécessité ou un effet de mode?

Qui n'a jamais fait partie d'une équipe? Qui en a retenu des aspects positifs, ou au contraire, négatifs? La constitution et la gestion d'une équipe ne sont pas des choses évidentes, mais ont une grande influence sur le résultat attendu. Car si une équipe est constituée, c'est pour répondre à une demande bien précise. D'ailleurs, un des points importants du «Team Management» est de s'assurer que chaque membre d'une équipe en connaît l'objectif, appelé également «but commun».

A la demande de résultat répond le «Team Management»;

il s'adresse aux personnes devant, d'une part, constituer une équipe et, d'autre part, la gérer. En utilisant les règles appropriées quant à la gestion d'une équipe, l'efficacité sera au rendez-vous et les aspects positifs seront bien plus nombreux que les aspects négatifs.

■ Une équipe idéale: mode d'emploi

Dr Gumbus met l'accent sur les bénéfices de la bonne utilisation des techniques de gestion d'équipe: «Il n'est pas rare de trouver des entreprises qui n'ont pas connaissance des règles nécessaires à la bonne constitution d'équipe et cela peut nuire au bon déroulement de cette activité», souligne Dr Gumbus. D'après cette dernière, une équipe efficace comportera, entre autres, les points suivants:

- huit personnes constituent une équipe idéale
- une bonne équipe aura une grande diversité dans ses membres (opinions, âges, sexes, mentalités, cultures ...)
- l'équipe aura deux meneurs:
 - un Team Leader, chargé de l'exécution des tâches et de la gestion du temps, du planning. Il aura un aspect pratique et pragmatique.

- un Facilitateur, qui aura pour mission la gestion des personnes, du temps de parole des membres de l'équipe, en somme de la dynamique de groupe. Il pourra notamment aider les personnes discrètes/timides à prendre la parole dans les différentes discussions.

«Les avantages d'une telle formation sont multiples puisque les étudiants peuvent très rapidement et efficacement mettre en place les techniques apprises en cours. La très grande interactivité des cours y est pour beaucoup!», ajoute Dr Gumbus.

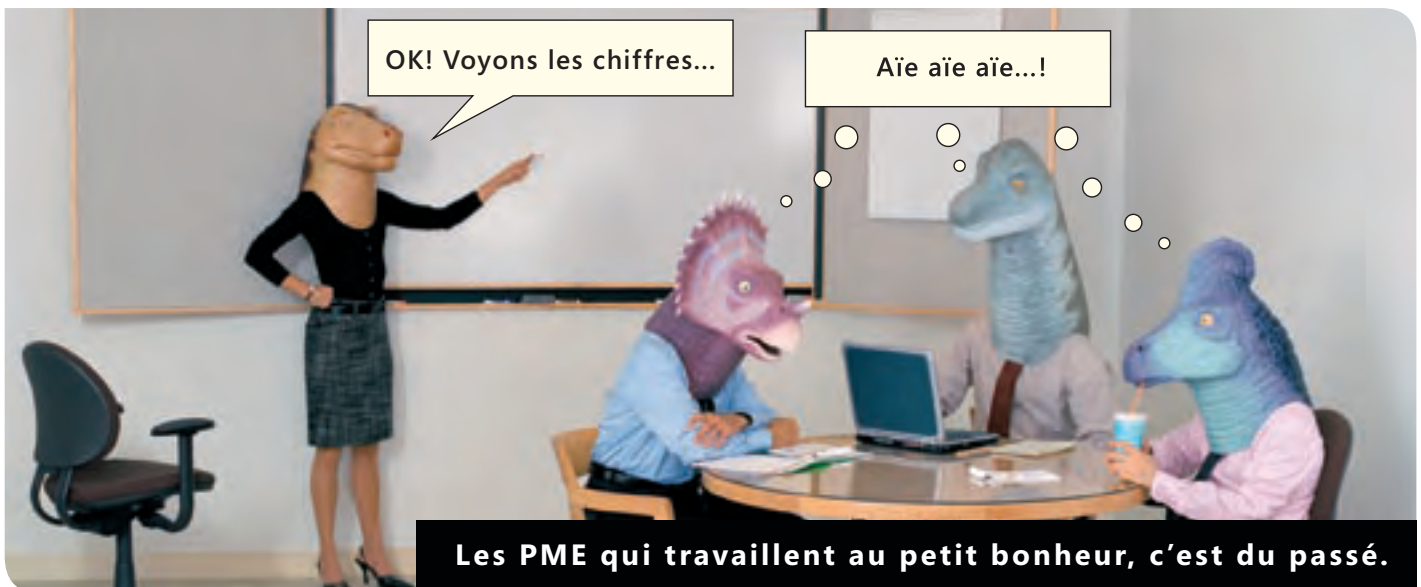
Le cours de «Team Management» est dispensé dans les programmes MBA et Certificat Professionnel de Leadership. Les cours sont accessibles aux personnes détenant le niveau Bachelor (= universitaire) et se déroulent dans les locaux de la Chambre de Commerce, les soirs de semaine de 18h30 à 21h30. L'Université organise par ailleurs des formations sur mesure appelées «Corporate Training» pour diverses entreprises (Arcelor, Ernst & Young, ...), formations réalisées seulement après étude de la demande spécifique de l'entreprise. ■

Prochaines sessions de formations (MBA & Certificats)

Operations Management: Début des cours le 9 janvier 2006
Legal Environment of Business: Début des cours le 9 janvier 2006
Comparative Management & Intercultural Communication: Début des cours le 20 février 2006 (session accélérée de deux semaines)

Pour tout renseignement concernant les formations ou les futurs événements, contactez Antoine Rech, Development and Relationship Manager: tél.: (+352) 22-76-13-31
e-mail: recha@sacredheart.edu, www.shu.lu

Chez Depré s.a., on s'agite...



Microsoft Office Edition PME 2003 place votre gestion de clients et le marketing au sommet des priorités. Une gestion plus efficace de votre clientèle et de vos opportunités commerciales, un traitement plus rapide et une diffusion plus sûre de vos e-mails et données, une présentation soignée de votre image... avec l'Office Edition PME 2003 de Microsoft (Word, Excel, Power-Point, Publisher et le dernier Outlook 2003) toutes les entreprises entrent de plein pied dans une nouvelle ère. Alors, pourquoi attendre plus longtemps pour apporter du sang neuf à votre PME?

Surfez sur www.microsoft.be/offrepme, découvrez les nouvelles promotions adaptées à la taille de votre entreprise et **téléchargez gratuitement le Business Contact Manager Update pour Outlook 2003.**

Optimisez votre plate-forme avec:



Die Führungskraft Schnittpunkt des



In einem kürzlich erschienenen Leitartikel einer hiesigen Tageszeitung brachte der Autor eine sehr aktuelle Problematik in dem Satz zusammen: „Oft fehlt in Unternehmen der soziale Kitt.“ Das Unternehmen heute arbeitet nicht mehr in einem abgegrenzten System. Nationale Grenzen und darin herrschende „verlässliche“ Systematik und Struktur sind von einem dynamischen Ganzen überlagert. Der heutige Unternehmer sieht sich ständigen Verän-

derungen gegenüber, die höchste Aufmerksamkeit und (Re-) Aktion erfordern. Mehr denn je ist er – und das auch verstärkt im Bereich der PME – auf eine Führungsebene unter ihm angewiesen, die aktiv den „quotidien“ gestaltet. Diese Führungskräfte müssen motiviert sein, Ergebnisse zu erzielen, fähig sein, Initiative zu ergreifen, kooperativ, teamfähig und kompetent, Teams zu führen. Teams, deren Mitglieder sich ebenso neuen Herausforderungen gegen-

über sehen. „Lebenslanges“ Arbeiten im gleichen Unternehmen ist ein Bild vergangener Zeit. Flexibilität in Arbeitsgestaltung und Umfeld sind gefordert. Das Leben in und mit multikulturellen Strukturen Alltag. Life-long-learning ein Muß. In diesem Umfeld ständiger Veränderung ist für die Führungskraft gerade die Soziale Kompetenz der entscheidende Faktor. Den Mitarbeiter zum Mit-Arbeiter zu machen, das Potential der unabdingbaren Erfolgsgröße Kreativität in ihm zu erschließen, ihn anzuspornen, sich als wesentliche Größe für sein Unternehmen einzubringen. Dies wiederum sind entscheidende Voraussetzungen zur Schaffung einer Unternehmenskultur, in der sich der Einzelne wiederfindet und mit der er sich identifiziert. Identifikation mit einer Sache / einem Organismus ist der Antriebsmotor zum Erfolg.

In einer aktuellen breit angelegten Umfrage unter Arbeitnehmern, was für sie die wichtigsten Kriterien für die Wahrnehmung eines Vorgesetzten als „seriösen Chef“ darstellen, wurden genannt Ethik und Fairness. Begriffe, die im Alltag im Beziehungsmanagement transparent werden. Es wundert nicht, dass große Konzerne schon seit Jahren beim Einstellen neuer Führungskräfte dem Grad derer Emotionalen Intelligenz höheren Stellenwert beimessen als deren Fachkompetenz. Bereits vorhandene Führungskräfte respektive für solche Funktionen vorgese-

im

globalen Wandels

hene Mitarbeiter werden verstärkt gerade auf diesem Sektor geschult.

Die Führungskraft, und das bezieht alle Hierarchien mit ein, ist der Verantwortliche für den „sozialen Kitt“ im Unternehmen. Führungskraft – eine neue Funk-

tion? Bestimmt nicht, aber eine mit neuen Ausprägungen und Schwerpunkten. Deshalb: Führen – eine Herausforderung.

*Manfred Wöltche, Coach,
Personaltrainer und -berater,
I.B.C.C. S.A.*

Sollten Sie für dieses Thema Interesse bekunden, möchten wir Sie darauf hinweisen, dass vom IFCC am 6. und 13. Dezember folgendes Seminar organisiert wird:

Professionell führen, eine Herausforderung!	
Programm	Die Führungskompetenz <ul style="list-style-type: none">• Das unternehmerische Umfeld, wirtschaftliche und menschliche/personelle Gegebenheiten• Kompetenz: Der Begriff und sein Inhalt• Das Instrumentarium für kompetentes Führen
	Die Soziale Kompetenz <ul style="list-style-type: none">• Die Führungskraft / Manager als Spielführer• Seinen Job machen oder seinen Job leben• Kommunikation: Kern und Stellenwert
	Die Persönlichkeit <ul style="list-style-type: none">• Das Interesse am Mitarbeiter• Das zielgerichtete Delegieren• Die aktive Entwicklung der Mitarbeiter• Der Faktor „wellness“• Die interne Präsentation
Coaching (in Option)	Der Kandidat hat die Möglichkeit ein Einzelcoaching von 2 Stunden anzufragen
Seminarleiter	Manfred WÖLTCHÉ
Sprache	Deutsch
Dauer	2 Tage + 2 Stunden Coaching pro Teilnehmer (in Option)
Termine	6. und 13. Dezember 2005
Zeit	08.30 - 12.30 Uhr und 13.30 - 17.00 Uhr
Teilnahmegebühr	Seminar: 275,00 € inklusive Arbeitsunterlagen, Pausengetränke und Mittagessen Coaching: 200,00 € für 2 Stunden
Seminarort	Centre de Formation de la Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg
Maximale Teilnehmerzahl	13
Einschreibung	www.ifcc.lu
Weitere Informationen	Institut de Formation de la Chambre de Commerce Eliane Theis, L-2981 Luxembourg, Tel.: (+352) 42 39 39-225 Fax: (+352) 42 39 39-820, E-mail: info@ifcc.lu



PROGRAMME DE FORMATION 2005-2006

INTITULÉ	DATES	HEURES	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITE			
La rédaction graphique des procédures	16/03/2006	8.30 - 17.00	175 €
RESSOURCES HUMAINES			
Erfolgreiche Interviews bei der Einstellung von Mitarbeitern	23,24/02/2006	8.30 - 17.00	350 €
Mitarbeitergespräch	22,23/03/2006	8.30 - 17.00	300 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
Fidéliser le client par la qualité du service après-vente	7,8/12/2005	8.30 - 17.00	250 €
L'attitude ou le rôle du technicien en clientèle	21/02/2006	8.30 - 17.00	175 €
Accueillir et vendre en magasin	23/03/2006	8.30 - 17.00	175 €
ACHATS ET LOGISTIQUE			
Toutes les facettes de la bonne organisation d'achat	15/02/2006	8.30 - 17.00	75 €
SECURITE ET ENVIRONNEMENT			
Abfallwirtschaft im Betrieb	10/03/2006	8.30 - 17.00	175 €
Formation aux gestes de premiers secours - "Sauveteur, Securiste du travail"	15/03/2006	13.00 - 17.00	250 €
	16/03/2006	8.30 - 16.30	
DROIT			
Cession et saisie du salaire (langue luxembourgeoise)	7/12/2005	18.30 - 20.30	50 €
Cession et saisie du salaire (langue française)	8/12/2005	18.30 - 20.30	50 €
Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	6/03/2006	8.30 - 17.00	250 €
	7/03/2006	8.30 - 12.30	
Le droit contractuel (soir)	13,15,20,22,27/03/2006	18.30 - 20.30	200 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE			
Finances pour dirigeants: Quelles informations pour diriger votre entreprise?	9,10/03/2006	8.30 - 17.00	300 €
FISCALITÉ			
Déclaration de TVA	15/02/2006	8.30 - 17.00	175 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
Gestern Mitarbeiter - Heute Führungskraft	1,2/12/2005	8.30 - 17.00	275 €
Sens de l'organisation	14,15/12/2005	8.30 - 17.00	350 €
Mein persönliches Strategie-Seminar	25,26/01/2006	8.30 - 17.00	300 €
Gestion du stress et stratégie de réussite	23,24/02/2006	8.30 - 17.00	300 €
Techniques de lecture rapide (soir)	7,9,14/03/2006	18.30 - 21.00	150 €
FORMATION			
Identification et analyse des besoins en formation	2,3/12/2005	8.30 - 17.00	150 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
Professionell führen, eine Herausforderung	6,13/12/2005	8.30 - 17.00	275 €
Klar haben wir eine Strategie! "Strategieentwicklung"	14,15/02/2006	8.30 - 17.00	450 €
	17/03/2006	8.30 - 17.00	
Die qualifizierte Sekretärin	6,7/03/2006	8.30 - 17.00	350 €
Der Weg zur Dienstleistung - Führerschaft	15,29/03/2006	8.30 - 17.00	300 €
COMMUNICATION ECRITE ET ORALE			
Le savoir-faire au téléphone	16,17/02/2006	8.30 - 17.00	350 €
Comment récupérer efficacement ses créances par téléphone	22/02/2006	8.30 - 17.00	175 €
Erfolgreicher telefonieren im Beruf: Kundenorientierung am Telefon	13,14/03/2006	8.30 - 17.00	300 €
Savoir communiquer dans la vie professionnelle	13,20/03/2006	8.30 - 17.00	300 €
BUREAUTIQUE			
Perfectionnement en Access	28/11 et 5,12/12/2005	8.30 - 13.00	340 €
Initiation au PC à Windows	13,14/02/2006	8.30 - 17.00	390 €

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Localux:

7, rue Alcide de Gasperi - Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

(+352) 423939-820

info@ifcc.lu

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Fabricant de succès

OSER ENTREPRENDRE



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

IFCC
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

PROGRAMME DE SENSIBILISATION A LA CREATION D'ENTREPRISES

Tous les ateliers auront lieu à la Chambre de Commerce

7, rue Alcide de Gasperi L-2981 Luxembourg. Tél.: (+352) 42 39 39 -220. Fax: (+352) 42 39 39 820

KICK-OFF

Mercredi 23 novembre 2005 de 18.00 à 20.30 h

Devenir son propre patron: chances, enjeux et perspectives

Monsieur Norbert Friob

ATELIER 1

Mardi 29 novembre 2005 de 18.00 à 20.30 h

Droit d'établissement: les conditions d'accès à la profession

Monsieur Gérard Eischen

ATELIER 2

Jeudi 1er décembre 2005 de 18.00 à 20.30 h

Les techniques des études de marché et du marketing-management

Monsieur Laurent Graas

ATELIER 3

Mardi 6 décembre 2005 de 18.00 à 20.30 h

Le choix du statut juridique et ses applications

Monsieur Jean-Claude Wirth

ATELIER 4

Jeudi 8 décembre 2005 de 18.00 à 20.30 h

Le dossier financier de l'entreprise

Monsieur Gérard Grbic

ATELIER 5

Mardi 13 décembre 2005 de 18.00 à 20.30 h

L'environnement juridique, social et fiscal de l'entreprise

Monsieur Jean-Claude Wirth

ATELIER 6

Mercredi 14 décembre 2005 de 18.00 à 20.30 h

Comment construire et rédiger son plan d'affaires?

Monsieur Paul Huberty

Programme de sensibilisation à la création d'entreprises FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

TÉLÉPHONE:

E-MAIL:

Le droit d'inscription pour les 7 séances est de 50€.
Prière de renvoyer le formulaire d'inscription à l'adresse suivante:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce, L-2981 Luxembourg



28 – 30 octobre 2005

Les ministres Biltgen et Krecké et la Secrétaire d'Etat Modert inaugurent officiellement l'exposition «**Autour de l'automobile**»



Dans le cadre du Science Festival 2005, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, l'ILEA, l'Industrie Luxembourgeoise des Équipementiers de l'Automobile, et les industriels luxembourgeois ont eu l'honneur d'inaugurer officiellement leur exposition «Autour de l'automobile» sur les technologies automobiles innovantes des entreprises luxembourgeoises, en présence de François Biltgen, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et Octavie Modert, secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

La voiture fait partie de la vie quotidienne de la plupart d'entre nous, mais savons-nous comment fonctionnent les moteurs ou les airbags, selon quels paramètres sont fabriqués les pneus ou les batteries, ou encore quelles sont les énergies alternatives développées aujourd'hui? Afin de répondre à ces interrogations et de percer de nombreux autres mystères, l'exposition «Autour de l'automobile», conçue pour les élèves et le grand public, a présenté les technologies et les innovations les plus récentes développées par les entreprises luxembourgeoises et intégrées dans les véhicules des constructeurs automobiles européens et internationaux.

Durant tout le weekend, une dizaine d'entreprises équipementiers de l'automobile, Accumalux, Arcelor, Carrosserie Comes & Cie, Delphi Automotive Systems Luxembourg, Goodyear Technical Center Luxembourg, HITEC Luxembourg, IEE, Rotarex Automotive et SES ASTRA, ont fait découvrir leurs savoir-faire technologiques et leurs potentiels d'innovation au moyen de panneaux, de présentations, de démonstrations et d'activités interactives destinées à vulgariser les technologies de l'automobile.

A l'occasion de l'inauguration, les ministres ont suivi avec grand intérêt les explications sur les stands de chaque entreprise,

avant de s'adresser aux industriels, aux scientifiques et aux représentants du monde économique.

Le ministre Krecké a remercié Luxinnovation, l'ILEA et les entreprises pour leur implication dans cette exposition passionnante qui, «d'une part, donne au grand public l'occasion de découvrir le travail de chercheurs et de techniciens et les enjeux scientifiques et technologiques de demain, et d'autre part, permet aux entreprises d'expliquer l'intérêt et l'utilité de leur travail d'innovation et de recherche». Le ministre a en outre rappelé dans ce contexte le soutien financier qu'il apporte aux activités d'innovation des entreprises. «Je souhaite que, grâce à cette manifestation, encore plus de jeunes se découvrent des passions «scientifiques» et que les nombreuses opportunités de carrière qu'offre l'industrie luxembourgeoise mais aussi les centres de recherche publics et l'Université, les incitent à poursuivre leurs études dans cette direction», a appelé de ses vœux le ministre Biltgen, rappelant la vocation de l'Université du Luxembourg à mener des activités de recherche, notamment à travers sa Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication.

Marco Walentiny, Président de Luxinnovation, a par ailleurs souligné l'excellente collaboration entre les différents acteurs qui a



© Bérengère Belfort pour Minhn

Les ministres Biltgen et Krecké et la Secrétaire d'Etat Modert à leur arrivée à l'exposition "Autour de l'Automobile" sur les technologies automobiles innovantes des entreprises luxembourgeoises

permis à l'Agence de mettre sur pied cette manifestation et d'étendre ainsi ses activités de promotion de l'innovation et de la recherche à un public plus large que celui qu'elle rencontre habituellement. Enfin, Paul Schockmel, Président de l'ILEA, s'est félicité de la mobilisation de ses membres, rappelant que les équipementiers de l'automobile sont très actifs en matière d'innovation et de recherche. En effet, l'industrie des équipementiers de l'automobile au Luxembourg emploie quelque 9.000 personnes, parmi lesquelles environ 1.900 travaillent dans la recherche et le développement.

Cette exposition a été réalisée en étroite collaboration avec la FEDIL, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers. Elle a également reçu un support financier du Fonds National de la Recherche. Le Science Festival est coordonné par le Musée National d'Histoire Naturelle. ■

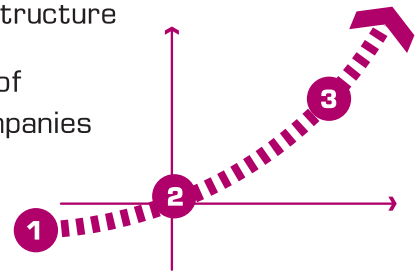
Pour toute information complémentaire, contactez:
Luxinnovation
GIE / Mme Caroline Leleu
tél.: +352 43 62 63-659
e-mail:
caroline.leleu@luxinnovation.lu
www.luxinnovation.lu

You

- Are a high-tech entrepreneur or company
- Want to achieve rapid growth

At Technoport

- Get access to one of our three programmes
- Benefit from our tailor-made services and high quality infrastructure
- Join our network of 26 innovative companies



technoport
UNE INITIATIVE DU CRP HENRI TUDOR

to get started

www.technoport.lu

THE PREMIER HIGH-TECH
INCUBATOR

Le GSM devient un billet d'entrée: le parcours d'une nouvelle start-up luxembourgeoise



D'origine luxembourgeoise, Frank Diederich a développé un système informatique permettant la distribution de billets de spectacles sur téléphone portable.

Début 2005, M. Diederich a présenté son idée, appelée M-Ticket (Mobile-Ticket) à Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, et au Technoport, Business Innovation Center. Le

projet a rapidement été suivi par le Technoport (programme pré-commercial de quatre mois grâce auquel le porteur de projet a développé son concept) et par Luxinnovation (établissement du plan d'affaires avec l'aide des coaches du parcours 1,2,3, GO). Après avoir été l'un des lauréats du concours 1,2,3, GO, M. Diederich a fondé la société Mocom S.A. Le Technoport a ensuite accueilli M. Diederich dans son programme «Start-up» d'une durée de trois ans (premiers six mois gratuits grâce au prix 1,2,3, GO). Parallèlement, Luxinnovation a créé les contacts avec des investisseurs qui ont permis au porteur de projet de se lancer. Depuis son début opérationnel, le 20 septembre 2005, Mocom collabore avec trois promoteurs renommés au Luxembourg – Rockhal, Kulturfabrik et Cyn-Art – et est actuellement en phase de négociations avec d'autres promoteurs.

■ Le principe du M-Ticket

Les clients accèdent au site www.mocom.lu, choisissent et réservent leur événement préféré et reçoivent le ticket d'entrée sur leur téléphone portable par un SMS encodé: le M-Ticket. Ce SMS est composé d'un code et d'un texte (nom, lieu, date, horaire et catégorie de l'événement, numéros de rangée et de siège en option); il contient les mêmes informations sur l'événement que les tickets en papier. La commande par téléphone est également possible.

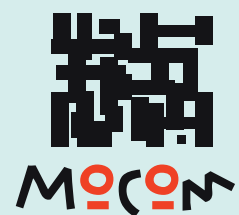
Environ 500 utilisateurs ont eu l'occasion d'expérimenter cette innovation pour la première fois lors du «Festival Terres Rouges» en septembre dernier. A cette occasion, tout comme récemment lors de la foire Bureautec, le public a semblé apprécier les avantages du M-Ticket:

- pas de démarches pour acquérir ou collecter les tickets;
- pas de frais d'envoi;
- pas de perte du ticket;
- solutions en cas d'effacement involontaire, vol ou perte du portable, portable non-opérationnel et batterie faible
- accessibilité 24h/24 et 7j/7.

L'équipe de Mocom S.A. vise à rendre les achats de tickets plus simples et plus efficaces. ■

Pour plus d'informations:
www.mocom.lu
(pages M-Ticket et FAQ)

Contacts:
Mocom S.A.



Tél.: +352 54 55 80-452
E-mail: support@mocom.lu

Les entreprises luxembourgeoises en visite à l'**ESTEC**, le centre de développement de technologies de l'ESA (Noordwijk, Pays-Bas)

Une délégation d'une vingtaine de personnes représentant une dizaine d'entreprises, deux laboratoires de recherche et trois organismes luxembourgeois (Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Fonds National de la Recherche et Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche) ont récemment rencontré des responsables de programmes de l'ESA, l'Agence Spatiale Européenne.

Des présentations de programmes d'intérêt pour l'industrie et la recherche luxembourgeoise ont été faites aux participants:

- le programme de télécommunication ARTES;

- le programme de navigation GALILEOSAT;
- le programme d'observation de la Terre EARTH OBSERVATION;
- les programmes de développement technologique: «Technology Research Programme» (TRP) et «General Support Technology Programme» (GSTP).

Une douzaine d'entretiens bilatéraux entre les acteurs luxembourgeois de la recherche et les représentants de l'ESA ont ensuite été organisés, ainsi qu'une visite des installations de l'ESTEC (European Space Research and Technology Centre), permettant ainsi de mieux comprendre le fonctionne-



ment du centre de test des satellites européens.

Ces deux journées de rencontre étaient organisées par Luxinnovation, point de contact national de l'ESA, pour le compte du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Ministère de tutelle des activités liées à l'ESA au Luxembourg), avec la collaboration de l'ESTEC. ■

Pour toute information complémentaire, contactez: Luxinnovation / M. Jean Trimbour, tél.: 43 62 631, e-mail: jean.trimbour@luxinnovation.lu. Pour en savoir plus sur les activités de Luxinnovation dans le cadre de l'ESA, visitez www.luxinnovation.lu (Rubrique «Activités»).

8 décembre 2005

LORIA/INRIA: Journée du créateur d'entreprise technologique (Millers-lès-Nancy, France)

En 2005, l'INRIA (Institut National (français) de Recherche en Informatique et en Automatique) fête ses 20 ans de création d'entreprises (plus de 80 entreprises créées à ce jour). Afin de marquer localement cet événement, l'INRIA Lorraine organise une journée portes ouvertes sur le thème de la création d'entreprises technologiques.

La manifestation s'adresse aux créateurs d'entreprises à travers des exposés, des tables rondes-débat un espace salon. Elle sera clôturée à 17h30 par un cocktail d'anniversaire «20 ans de Création d'Entreprise à l'INRIA».

Le Luxembourg sera représenté à cet événement par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de

la recherche, qui disposera notamment d'un stand d'information. ■

Pour toute information complémentaire, contactez: LORIA/Mme Fabienne Elbar
Tél: +33 3 83 58 17 50
E-mail: fabienne.elbar@loria.fr

14 décembre 2005

Le futur 7^e Programme-cadre de recherche et développement et l'initiative **Eurêka** présentés à Luxembourg

Dans le cadre de ses missions de Point de Contact National pour les programmes de recherche européens, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, organise le 14 décembre prochain, en coopération avec le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et

le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, une grande conférence d'information sur la recherche européenne.

Cette manifestation, organisée dans les locaux de la Chambre de Commerce du Luxembourg, s'adresse à tous les acteurs luxembourgeois, qu'ils soient issus d'institutions de recherche (publiques ou privées), de gran-

des entreprises ou de PME. Les participants seront informés par de hauts représentants de la Commission européenne et de l'Initiative Eurêka des opportunités liées aux futurs appels à propositions du 7^e PCRD et sur les possibilités offertes dans le cadre d'Eurêka, dont les 20 ans seront fêtés lors de cette manifestation. ■

Informations complémentaires et formulaires d'inscription:
www.innovation.public.lu (rubrique Agenda de l'innovation).
 Contact: Jean-Michel Ludwig / Luxinnovation GIE,
 tél.: 43 62 63 1, e-mail: jean-michel.ludwig@luxinnovation.lu

26 octobre 2005

1,2,3, GO:

Le coaching au premier plan



Pour la première fois depuis la création du réseau 1,2,3, GO, l'asbl Business Initiative, en collaboration avec la Chambre de Commerce

du Luxembourg et Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche et également le relais d'1,2,3,GO au Luxembourg, a organisé ce mercredi 26 octobre à la Chambre de Commerce une réunion de travail réservée aux membres du réseau. Le but de la réunion était, d'une part, d'informer l'ensemble des membres présents du processus de coaching et d'évaluation des projets et, d'autre part, de récolter les remarques, suggestions de chacun d'entre eux afin de faire bénéficier les nouveaux arrivés des expériences

d'anciens coaches. Dans son allocution de bienvenue, M. Robert Dennewald, Président de Business Initiative, a remercié l'engagement des coaches et a souligné l'importance du développement du réseau qui compte actuellement 273 coaches, dont 54 pour la Belgique, 30 pour la Lorraine, 136 pour le Luxembourg et 53 pour la Sarre et Trèves. En sa qualité de Manager d'1,2,3, GO, Mme Rachel Gaessler a poursuivi en donnant un bref aperçu des objectifs de cette 6^e édition. Pour compléter la description du rôle du coach et juré présentée par M. Jean-Michel Ludwig

de Luxinnovation, M. Luc Henzig de PriceWaterHouseCoopers, membre actif du réseau 1,2,3, GO et sponsor, a témoigné de son expérience en tant que coach et évaluateur en citant des exemples concrets de difficultés rencontrées lors du coaching ou de l'évaluation de projets et des solutions à apporter.

Les présentations ont été suivies par des discussions et échanges de points de vue sur les différents problèmes liés au suivi des projets dans le cadre du parcours interrégional 1,2,3, GO. La manifestation s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié. Au vu du succès de cette réunion auprès des

membres présents, Business Initiative et ses partenaires envisagent d'organiser d'autres séances de ce type. Tout cadre ou dirigeant d'entreprise de la Grande Région qui souhaite rejoindre le réseau 1,2,3,GO peut s'inscrire sur le site www.123go-networking.org.

3 October 2005

Inter-Industry – Meeting with the Medical Industry in Luxembourg



and finance, public research institutions and government. Many contacts have been made at this meeting and there will be more to follow (Agreed and released by the CRP Santé).

An Inter-Industry – Meeting with the Medical Industry organised by the CRP Santé in collaboration with LuxInnovation took place on 3 October 2005 in the Chambre of Commerce Luxembourg.

The meeting was opened by the Minister for Economic Affairs and Foreign Trade – Mr Jeannot Krecké, and by the Director of the Chamber of Commerce, Mr Pierre Gramagna. Many bigger as well as smaller-sized companies in the field followed the invitation, such as Cellon working more in the biomedical sector and Siemens and Menarini (a big player in the pharmaceutical industry).

These companies took the opportunity to exchange with investors and business developers such as the Banque General Luxembourg Investment Partners, LuxInnovation or private sector consulting companies.

Great interest was also shown by Technology Transfer institutions and start-up companies from the Grande Région to discover Luxembourg as a place to base R&D start-up activities in biomedicine. The overall sector of the medical industries in Luxembourg is with around 50 companies not a small sector anymore.

The Minister pointed out in his address that it is indeed part of the governmental programme to investigate opportunities for Luxembourg in the area of business development and R&D, with a particular view on the biomedical sector. In that context the Ministry of Economic Affairs commissioned a study to the CRP Santé, which aims to conclude in January/February next year. This meeting was the first contact to facilitate in the future a regular exchange between medical sector, business development



**ASSOCIATION
LUXEMBOURGEOISE
DES CONSEILS COMPTABLES
ET FISCAUX**

**Les membres de l'ALCOMFI
au service des petites
et moyennes entreprises
et des professions libérales.**

**Visitez notre nouveau site
www.ALCOMFI.lu**

**ALCOMFI ASBL • BP 477
L-2014 Luxembourg**

Conjoncture:

La conjoncture de la zone euro a ralenti sur la première moitié de l'année. Pour le Luxembourg, dans l'attente de la révision annuelle des comptes nationaux et du PIB pour le 2^e trimestre 2005, il est difficile d'estimer la croissance sur la partie écoulée de 2005. Cependant, de nombreux indicateurs à court terme plaident pour un niveau d'activité soutenu, en particulier dans le secteur financier, dans l'industrie, les services aux entreprises, les transports et communications et l'Horeca. La situation est moins réjouissante dans les secteurs de la construction et du commerce. Les prix élevés du pétrole génèrent un surplus d'inflation, qui oblige un relèvement des salaires plus rapide que prévu, une bonne chose pour les consommateurs, mais pas pour les entreprises. Le marché du travail reste la pierre d'achoppement principale, en particulier sur le front du chômage qui continue à progresser. Tels sont les faits saillants de la Note de Conjoncture n° 2-2005, que le STATEC vient de publier.

La conjoncture internationale, l'évolution récente des principales branches d'activité, l'inflation, les salaires, les relations économiques extérieures et le marché du travail y sont traités en détail. Cette Note comporte en outre plusieurs encadrés qui laissent la place à des analyses (ou des notes méthodologiques) sur des thèmes tels que la perception du chômage, le mécanisme de l'indexation automatique, la comparaison de l'inflation

entre Luxembourg et zone euro, les prévisions d'inflation, le travail à temps partiel et le travail intérimaire en Europe.

■ Conjoncture morose dans la zone euro ...

La croissance économique a été modérée dans la zone euro sur le 1^{er} semestre 2005 et les prévisions pour l'ensemble de l'année tablent sur un ralentissement par rapport à 2004. Les investissements productifs ont peu progressé et la

consommation des ménages reste globalement déprimée. Pourtant, les marchés financiers européens se sont plutôt bien comportés et affichent des performances bien supérieures à celles des Etats-Unis, où la croissance économique est plus forte. Ce phénomène est en partie dû à l'afflux croissant des capitaux étrangers (investissements de portefeuille, principalement en actions), attirés par les profits substantiels des entreprises de la zone euro. Ces profits

premières tendances 2005

ont été générés essentiellement par l'environnement extérieur. Les meilleures performances proviennent des compagnies pétrolières. Les gains de productivité des entreprises sont toujours très marqués par la maîtrise des coûts (salariaux ou non), renforcée par la concurrence liée à l'ouverture croissante vis-à-vis des pays émergents et par le chômage élevé. Les entreprises de la zone euro, qui peinent à orienter leurs exportations vers ces économies émergentes, ont pour beaucoup fait le pari d'accéder à ces marchés dynamiques par le biais d'investissements directs.

■ ... mais la progression des marchés financiers soutient l'activité au Luxembourg

Dans ce contexte, la spécialisation financière du Luxembourg constitue pour le moment un avantage par rapport aux autres pays de la zone euro. Les résultats, en nette progression tant au niveau de l'activité que de l'emploi, enregistrés par les banques, les OPC et les compagnies d'assurance établis au Grand-Duché vont en tous cas dans ce sens. Cette expansion se retrouve aussi au niveau de la balance des services, qui affiche un excédent record au 1^{er} semestre 2005 grâce aux exportations

de services financiers. La bonne tenue du secteur financier bénéficie également à d'autres branches, comme celle des services aux entreprises qui voit son chiffre d'affaires profiter de ce courant ascendant.

■ Le commerce en panne

D'autres secteurs présentent cependant des évolutions moins heureuses. C'est le cas du commerce par exemple, en particulier au niveau du commerce de détail. Ce phénomène, que l'on observe également au niveau de la zone euro, est lié à la situation relativement morose du marché du travail (avec un chômage toujours en progression au Luxembourg, proche de 5 % de la population active) qui déteint nettement sur le moral des consommateurs. D'autres phénomènes, plus liés à des évolutions structurelles, pèsent également sur la bonne tenue du commerce luxembourgeois. Certains produits, principalement dans les biens durables et semi-durables, voient leur prix stagner (et parfois même diminuer), sous l'effet là encore de la montée en puissance de produits en provenance de pays à faibles coûts de production. L'impact positif que l'on pourrait attendre en terme de volume de ventes semble dans une certaine mesure compensé par

des marges moins élevées en valeur absolue.

Le recours croissant aux achats sur Internet (le Luxembourg figure en 1^{re} position de l'UE25 pour ce qui concerne la fréquence des achats en ligne), a aussi un impact négatif sur le commerce domestique, même si celui-ci reste difficile à mesurer. On peut penser également à la part croissante des dépenses liées au logement, perceptible au niveau de l'allongement de la durée des crédits immobiliers, qui oblige les ménages à s'endetter d'avantage et peut-être à rogner sur leurs dépenses de consommation courante.

■ L'investissement résidentiel, bien orienté, profite à un secteur de la construction qui souffre de la baisse des grands chantiers

L'investissement des ménages dans l'immobilier bénéficie cependant au secteur de la construction. Les autorisations de bâtir à destination du secteur résidentiel sont en nette progression (elles pourraient progresser encore davantage si le nombre et la surface des terrains à bâtir ne se limitaient pas aux niveaux actuels) et constituent un soutien important au secteur de la construction. Celui-ci souffre en même temps de la

baisse des investissements publics dans les travaux d'infrastructures (particulièrement dommageable aux activités de génie civil) et de la faiblesse des investissements dans l'immobilier non-résidentiel (peut-être moins attrayant aujourd'hui pour les investisseurs que le secteur résidentiel).

■ **Recul de la sidérurgie, croissance des industries liées à l'énergie**

Malgré un recul de la production sidérurgique depuis le début de 2005, l'industrie luxembourgeoise bénéficie d'une conjoncture plutôt favorable. Les industries liées à l'énergie participent largement à cette progression, une évolution qui doit toutefois faire l'objet de réserves méthodologiques, liées à la collecte de données statistiques. Il reste que même hors sidérurgie et hors énergie, la croissance de la production se situe dans la moyenne des années précédentes (+4 % environ de hausse annuelle).

■ **L'Horeca dopé par l'épisode de la Présidence luxembourgeoise, le transport aérien toujours soutenu par la croissance mondiale**

La Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne a sans doute eu un impact sur plusieurs branches de l'économie nationale, mais le grand gagnant sur cette période restera probablement le secteur de l'Horeca, dont les résultats effectuent un net rebond sur le 1^{er} semestre 2005, après deux années décevantes (2003 en particulier). Même hors «effet présidence», les statistiques de fréquentation touristique témoignent d'évolutions très favorables pour l'ensemble du secteur.

Le développement des voyages (d'affaires ou touristiques) bénéficie aussi au transport aérien de passagers, bien que la hausse du nombre de passagers sur le premier semestre 2005 soit inférieure à celle de l'an passé. Dans le domaine du fret aérien, les résultats sont toujours très bien orientés: ces activités semblent profiter largement de la hausse des échanges internationaux et de la croissance mondiale.

■ **Les prix du pétrole attisent l'inflation, au Luxembourg et au niveau international ...**

L'inflation a atteint 2,9 % en septembre 2005, soit son plus haut niveau depuis juillet 2001. S'il est vrai que l'on observe des hausses limitées, et même des baisses, pour certaines catégories de produits, d'autres phénomènes jouent en sens inverse sur l'inflation générale. Les prix des produits pétroliers en premier lieu, portés par la flambée de l'or noir, génèrent environ 1/3 de l'inflation totale depuis le début 2005. Il va de soi que l'on retrouve sensiblement le même impact du prix du pétrole dans les autres pays européens, qui connaissent également des niveaux d'inflation très élevés sur le troisième trimestre 2005.

On peut également évoquer les services, dont les prix augmentent bien plus rapidement que ceux des biens. Enfin, pour certaines catégories de biens, comme les produits alimentaires, l'alcool ou le tabac, les hausses de prix restent conséquentes. Sur les dix dernières années, l'inflation luxembourgeoise se situe sensiblement au même niveau que celle de la zone euro, légèrement au-dessus de 2 % en moyenne. Cependant, sur les années récentes (depuis 2000), l'inflation nationale a eu tendance à être plus élevée que celle de la zone euro. Cette différence se retrouve au

niveau de plusieurs postes de consommations, dont les produits alimentaires, les biens et services liés aux loisirs, à la culture et à l'enseignement, les loyers d'habitation et les biens et services liés à l'équipement du foyer. On ne peut toutefois exclure que cet écart d'inflation en matière d'inflation, défavorable au Luxembourg sur la période récente, soit lié à une activité économique nettement plus dynamique que dans la zone euro.

■ **... et oblige les entreprises luxembourgeoises à augmenter les salaires plus rapidement que prévu**

Dans cette période d'inflation élevée, le point négatif se situe au niveau des entreprises qui ont dû adapter à la hausse les salaires au 1^{er} octobre en vertu du système d'indexation automatique. Sans la forte hausse des prix des produits pétroliers et des prix de l'énergie d'une manière générale (qui augmente déjà leurs coûts de production), la tranche indiciaire serait intervenue seulement au début 2006, ce qui aurait moins pesé sur leurs dépenses de personnel. Pour les consommateurs, l'arrivée prématurée de la nouvelle tranche constitue à l'inverse une satisfaction car elle soutient leur pouvoir d'achat, en compensant les hausses de prix auxquelles ils doivent faire face, notamment lorsqu'ils vont faire le plein de leur véhicule. Enfin, dans les autres pays de la zone euro où l'indexation automatique n'existe pas, il n'est pas exclu que l'on assiste à terme à l'émergence de revendications salariales plus appuyées (même si la situation du marché du travail constitue un frein puissant à ce niveau), en réaction justement à la progression limitée du pouvoir d'achat salarial.

■ **Marché du travail:
l'épine dans le pied**

Le chômage poursuit lentement, mais sûrement, sa progression. Celle-ci s'était pourtant nettement modérée depuis la mi-2003, mais on constate qu'elle est repartie de plus belle sur le début de l'année 2005. La croissance annuelle de l'emploi, ancrée sur les derniers mois autour de 3 % (en amélioration donc par rapport au rythme de 2,6 % enregistré en 2004), reste encore insuffisante pour absorber la hausse du nombre de chômeurs. Principales victimes de cette mon-

tée du chômage: les plus de 40 ans, qui disposent d'un niveau de formation inférieur.

■ **Prévision: 2006
meilleure que 2005**

Le Statec mise sur une croissance du PIB en volume proche de 3 % en 2005. Il s'agit là d'une prévision établie en connaissance des données de comptes nationaux trimestriels se limitant au 1^{er} trimestre 2005. En effet, au courant de 2004 et au début de 2005, la croissance du PIB, en glissement annuel mais sur base de données

trimestrielles, s'est sans cesse affaiblie. Il n'est pas à exclure toutefois que le caractère très provisoire de ces chiffres puisse cacher une situation réelle plus positive sur le plan de la croissance. Des données mensuelles plus récentes, notamment dans les services (hors commerce) et dans l'industrie (hors sidérurgie) pourraient jouer dans ce sens.

En 2006, la zone euro devrait connaître une reprise modérée. L'économie luxembourgeoise devrait en profiter, pour autant que la politique économique soit appropriée. ■

Pour en savoir plus: STATEC, Unité C2 «Conjoncture»
M. Bastien LARUE, Mme Véronique SINNER, tél.: 478-4339/4228
e-mail: bastien.larue@statec.etat.lu ou veronique.sinner@statec.etat.lu



● **BETONBOHREN UND -SAEGEN**
● **BETONBEISSEN UND HYDRAULISCHES PRESSEN**
● **VERANKERUNGEN JEDER ART**
● **BETONSCHLEIFEN UND -FRAESEN**
● **MAUERWERKSTROCKENLEGUNG**

Foralux s.à r.l. z.i. L-8287 Kehlen
Tél: +352 30 71 52 Fax: +352 30 71 58
www.foralux.lu contact@foralux.lu


ISO 9001 : 2000
Certificat N° 01 100 037065

FORA SARI
FORAGE ET SCIAGE
BETON
LUX

L'inflation

dépasse le seuil de 3 % au 1^{er} octobre

Au mois d'octobre 2005, l'indice des prix à la consommation¹⁾, établi par le STATEC, a connu une très forte progression de +0,56 %. L'indice se chiffre à 121,26 points au 1.10.2005 (base 100 en 1996). Comme les mois précédents, l'évolution a avant tout été déterminée par les prix pétroliers. Après les hausses considérables intervenues précédemment, les produits pétroliers ont en moyenne connu du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre un nouveau renchérissement important, de +6,0 %. Contrairement aux mois précédents, l'évolution mensuelle des prix de l'ensemble des autres biens et services (+0,25 %) a également été importante.

Suite à ces évolutions, le taux d'inflation sur douze mois a, pour la première fois depuis juillet

2001, dépassé le seuil de 3 % et a atteint en octobre 2005 le niveau de 3,06 %.

Le taux sur douze mois de l'inflation sous-jacente²⁾ par contre ne s'est que légèrement détérioré en passant de 1,8 % en septembre à 1,9 % en octobre, soit le niveau qu'il avait déjà atteint au mois d'août. L'indice raccordé à la base 1.1.1948 pour l'application de l'échelle mobile des salaires se chiffre à 692,97 points. La moyenne semestrielle atteint 685,13 points au 1.10.2005.

Comme les mois précédents, l'évolution de l'indice général au 1^{er} octobre 2005 (+0,68 point) a résulté essentiellement de forts impacts à la hausse des divisions touchées par le renchérissement des produits pétroliers, à savoir «Logement, eau, électricité et combustibles» (+0,26 point) et «Transports» (+0,24 point). Se sont ajoutés des apports à la hausse d'une certaine envergure de la part des divisions «Biens et services divers» (+0,05 point) et «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,04 point). Des apports de +0,02 point sont encore venus des

divisions «Santé», «Loisirs, spectacles et culture» et «Ameublement, équipement de ménage et entretien», ainsi qu'un apport de +0,01 point de la division «Hôtels, cafés, restaurants». La contribution des trois autres divisions à l'évolution de l'indice général a été insignifiante.

Les hausses de prix les plus élevées ont été constatées en octobre pour les produits pétroliers (gasoil chauffage +8,9 %; gaz naturel +5,9 %; essence +5,0 %; gaz liquéfié +4,9 %; diesel +3,5 %), ainsi que pour les appareils et matériel thérapeutiques (+5,7 %) et les fleurs de coupe (+4,9 %). Les hausses de prix enregistrées pour l'entretien et la réparation des véhicules et les maisons de retraite ont été de respectivement +1,7 % et +1,6 %. Les seules baisses de prix significatives ont été celles des poissons frais (-4,2 %) et de la viande de volaille (-2,3 %).

L'indice au 1^{er} novembre 2005 sera publié le 7 décembre, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice.

Pour en savoir plus: STATEC, Unité B1 «Indice des prix à la consommation»
M. Ernest ROBERT, tél.: 478-4266, e-mail: ernest.robort@statec.etat.lu

Futurs créateurs d'entreprises innovantes

Rédigez un plan d'affaires gagnant...

Grâce au partage de
l'expérience des coaches
du réseau 1,2,3,GO



Jusqu'à 10 000 € pour les meilleurs
plans d'affaires - Déposez votre projet sur :

www.123go-networking.org

Confidentialité et respect de la propriété intellectuelle.



Organisé par:



Avec le soutien de:



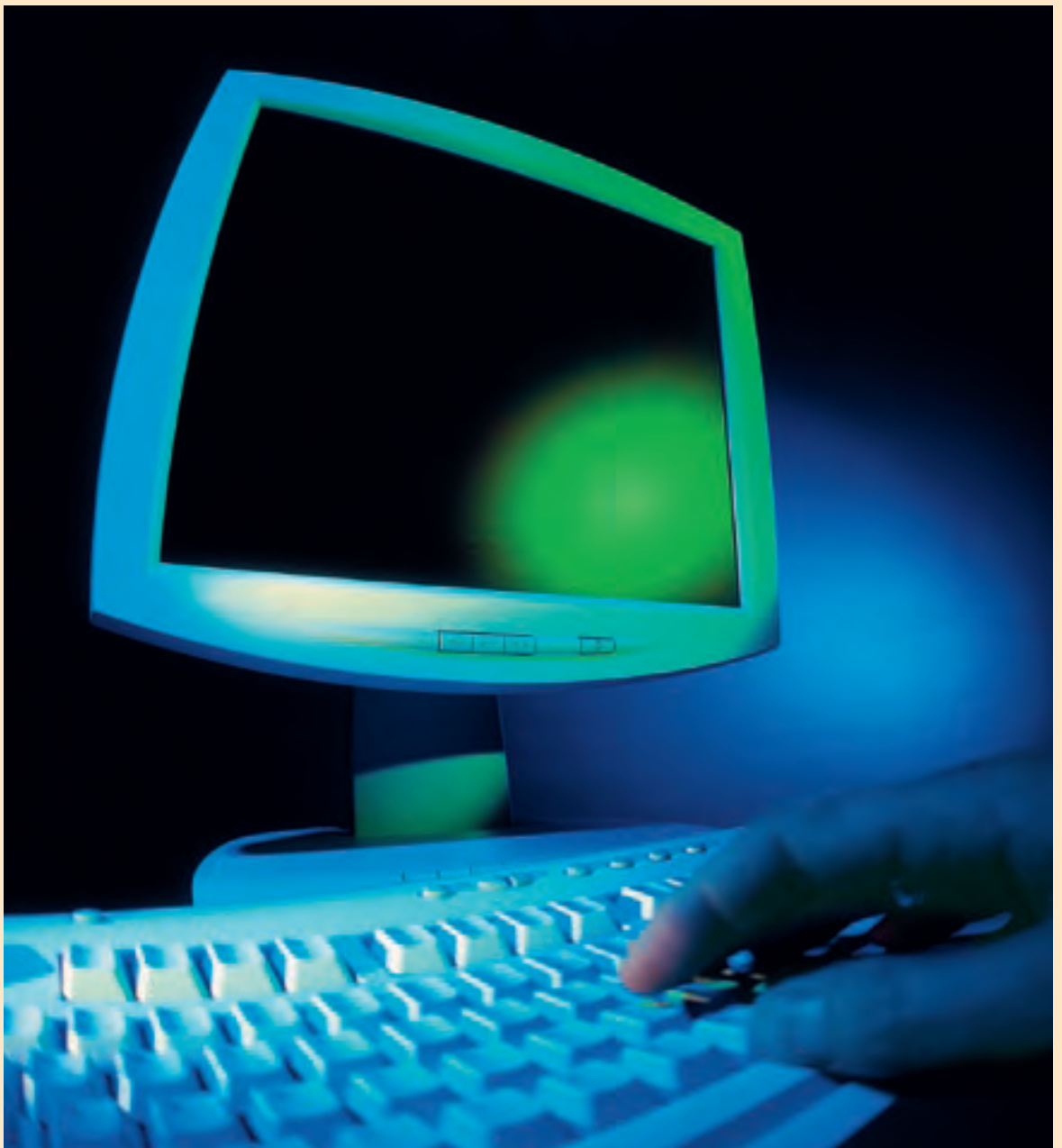
Groupe Ciments Luxembourgeois | primesphere S.A. | SES Global | Siemens S.A.



Codex – Format S.à r.l. – Entreprises Magazine

Brasserie Nationale Bofferding S.A. | Caves Bernard Massard S.A. | Cératizit | CommunicArt | Fiduciaire Weber et Bontemps Sàrl
Goodyear S.A. | Heintz van Landewyck Sàrl | Office Ernest T. Freylinger S.A. | Paul Wurth | Sacred Heart University | Telindus
CA2M | Ministerium Rheinland-Pfalz | Grand-Nancy | HITEC S.A.

Les **technologies** et de la communication



de l'information (TIC) en 2004

Le STATEC vient de publier le Bulletin du STATEC n° 3/2005 avec les résultats détaillés des enquêtes sur l'utilisation des TIC par les ménages et les entreprises ainsi que sur le commerce électronique en 2004. Les tableaux relatent les données pour le Luxembourg, mais font également une large part à la comparaison internationale. Avec 339 tableaux il s'agit de la documentation la plus vaste publiée jusqu'ici par le STATEC sur ce domaine.

Les relations des ménages par rapport aux TIC sont analysées sous l'angle du sexe, des classes d'âge, du niveau d'éducation, de l'occupation ainsi que de la région d'habitation tandis que dans le domaine des entreprises l'analyse statistique porte sur la connectivité, le commerce électronique et ses barrières, l'administration en ligne et la sécurité informatique.

Les points saillants de ces deux enquêtes

Ménages	2004
L'environnement informatique	
% des ménages disposant d'un ordinateur	67 %
% des particuliers connectés à Internet	59 %
% des ménages ayant un téléphone portable connecté à Internet	29 %
Le mode de connexion	
Modem avec une ligne téléphonique standard	40 %
Ligne ISDN	36 %
Le commerce électronique	
% des personnes ayant réalisé des achats en ligne	32 %
Les usages d'Internet	
envoyer des e-mails	91 %
rechercher des informations sur des biens et services	81 %
utiliser des services de voyage	66 %
obtenir des informations sur les sites administratifs	55 %
e-banking	53 %
Entreprises	
% des entreprises connectées à Internet	90 %
% des entreprises disposant d'un propre site sur Internet	66 %
% des entreprises passant des commandes en ligne auprès des fournisseurs	35 %
% des entreprises faisant du commerce en ligne	11 %



■ Les ménages et les TIC en 2004

L'équipement des ménages en appareils permettant de participer pleinement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication se situait en 2004 à un niveau très élevé. Ainsi la quasi-totalité des ménages luxembourgeois (98,4 %) possédaient-ils en 2004 un appareil de télévision, huit ménages sur 10 étaient câblés et plus de 27 % disposaient d'une TV-satellite.

Plus de 67 % disposaient d'un ordinateur et 29 % un téléphone portable avec accès Internet.

Au deuxième trimestre 2004 quelque 55 % des personnes âgées de 12 ans et plus étaient connectées à Internet. La tranche d'âge la plus active a été celle des adolescents de 12 à 15 ans où 66 % ont été connectés à la Toile, tandis que chez les personnes âgées de 16 à 74 ans le taux de connexion a avoisiné les 59 %. Ce score place le Luxembourg, au niveau européen, en quatrième position pour l'utilisation régulière de l'Internet par les particuliers en 2004, la moyenne d'utilisation pour l'UE25 étant de 42 %.

Bien qu'en perte de vitesse le modem analogique et la ligne ISDN sont les types de connexion les plus répandus avec 76 % de parts de marché, mais, les tarifs baissant de façon substantielle, la connexion DSL est de plus en plus populaire et a réussi à séduire plus d'un surfeur sur quatre. La pénétration de la large bande est la plus forte en Estonie avec 66 % des ménages qui en disposent ainsi qu'au Danemark où le taux atteint les 52 %.

Parmi les personnes ayant accès à Internet neuf personnes sur dix déclarent se connecter au moins une fois par semaine et 55 % disent qu'ils le font tous les jours ou presque. On retrouve cette assiduité dans la quasi-totalité de l'UE où le pourcentage de personnes qui

accèdent Internet au moins une fois par semaine oscille entre 92 % pour le Danemark et 77 % pour le Royaume-Uni.

En 2004 le Luxembourg comptait le plus grand nombre proportionnel d'acheteurs sur Internet de l'ensemble de l'UE25. En effet près d'une personne sur trois (32 %) avait effectué un achat sur Internet au cours des trois derniers mois avant l'enquête. Plus des trois quarts de ces personnes ont payé ces biens et services en donnant les détails de leur carte de crédit en ligne.

En tête des achats via la toile mondiale on trouve les livres, magazines et le matériel éducatif (59 %), suivi des voyages et vacances réservés et payés par Internet. Le téléchargement payant de films et de musique ainsi que de logiciels ou de jeux vidéo a été pratiqué par respectivement 30 et 21 % des internautes âgés de 16 à 74 ans. Relevons encore que l'achat de billets pour des spectacles ou d'autres événements a également été très populaire, plus d'un internaute sur 3 l'a fait en 2004.

■ Les entreprises et les TIC en 2004

La quasi-totalité des entreprises occupant 10 personnes et plus (97,3 %) étaient informatisées en 2004, neuf entreprises sur 10 avaient accès à Internet.

Pour l'accès des entreprises à Internet les pays nordiques sont les plus avancés avec pratiquement la totalité des entreprises connectées tandis que les autres pays oscillent autour de la moyenne UE25 qui se situe à 93 %. On retrouve le Luxembourg quasiment au même niveau tout comme la grande majorité des autres pays avec trois exceptions. Le degré élevé de connectivité a réduit les différences entre les pays et les possibilités de croissance dans ce domaine restent des plus limitées.

Deux tiers des entreprises luxembourgeoises (66 %) de plus de 10 salariés disposaient d'un site web, ce qui place le Luxembourg dans la moyenne européenne, mais en retrait par rapport à ces voisins belges (70 %) ou allemands (77 %). Les écarts entre les pays sont notablement plus accentués que pour la pénétration d'Internet. Parmi les anciens membres de l'UE les pays de «l'olive belt», Grèce, Italie, Espagne et Portugal sont en retrait par rapport au reste de l'UE15.

Pour ce qui est du commerce électronique, plus d'un tiers des entreprises (35 %) ont déclaré avoir passé en 2003 commande de biens ou de services en ligne.

3,4 % des entreprises ont réalisé 25 % ou plus de leurs achats ou commandes par Internet.

Une entreprise sur 10 a commandé des produits en ligne en utilisant des sites Internet spécialisés dans les transactions d'entreprise à entreprise. Près de 20 % des entreprises ont payé leurs achats en ligne contre seulement 6,5 % en 2002.

Du côté des ventes par Internet 11 % des entreprises seulement ont déclaré avoir effectué ce genre d'opérations, ce qui place le Luxembourg en-deçà de la moyenne européenne qui est de 14 % et loin derrière les pays plus actifs en la matière comme le Royaume-Uni et le Danemark avec respectivement 29 et 26 % ou encore nos voisins belges ou allemands avec 18 % chacun. En moyenne une entreprise européenne sur sept a réalisé des ventes par Internet en 2003. Les pays méditerranéens, ainsi que sept pays nouvellement accédés – Estonie, Slovaquie, Hongrie, Chypre, Lituanie, Pologne et Lettonie – sont largement en dessous de la moyenne européenne.

Parmi les entreprises ayant vendu en ligne en 2003 seulement

15 % ont reçu des paiements en ligne. La moyenne UE25 se situe à 23 %.

Dans le domaine de l'administration en ligne (e-Government) près des deux tiers (64,1 %) des entreprises occupant plus de 9 salariés ont eu recours à la toile pour obtenir des informations en ligne par les autorités publiques. Ce score place le Luxembourg dans le peloton de tête de l'Europe des

Quinze derrière les pays scandinaves comme la Suède ou la Finlande avec respectivement 90 et 88 %. Une proportion à peu près équivalente (62,5 %) s'adresse par Internet aux administrations publiques pour demander des formulaires et plus d'un quart (25,6 %) retournent les questionnaires remplis à leurs destinataires. Pour l'obtention de formulaires le Luxembourg se situe en quatrième

position de l'UE 15; en revanche il se retrouve en queue de peloton pour ce qui est du retour en ligne des questionnaires. Il semble donc que la mise à disposition de questionnaires par l'Administration publique soit excellente, mais qu'il reste encore des efforts à faire au niveau de l'interactivité en ligne comme en témoignent d'ailleurs d'autres études communautaires, ■

Pour en savoir plus: STATEC, Unité C6

«Statistiques R&D, économie nouvelle, environnement, tourisme»

M. Victor MOLLING, tél.: 478-4258, e-mail: victor.molling@statec.etat.lu

Mme Marie-Jo AIROLDI, tél.: 478-4253, e-mail: marie-jo.airoldi@statec.etat.lu

Colloque

L'entrepreneuriat dans tous ses états

Lors du colloque, «Entrepreneuriat et la démographie des entreprises, facteurs de succès», organisé par l'Observatoire de la compétitivité avec le STATEC et le Centre de Recherche Public Henri Tudor, qui s'est tenu dans les locaux de ce dernier le 15 novembre 2005, sous le haut patronage de Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, plusieurs études statistiques ont été présentées.

Du point de vue conceptuel et statistique, l'entrepreneuriat est une notion complexe, difficile à définir avec précision et dont la quantification reste laborieuse. En effet, on associe à l'entrepreneuriat des phénomènes aussi divers

que l'esprit d'entreprise (valeurs, attitudes), la démographie d'entreprise (mort et cessation) ou l'innovation (produits, procédés, organisation). Les statisticiens ont développé une série d'indicateurs comme la création et la disparition d'entreprises ou encore l'importance des indépendants dans l'emploi.

Une enquête spécifique, réalisée au niveau communautaire, explore les facteurs qui président à la survie des nouvelles créations d'entreprises.

■ La destruction créatrice

Le nombre annuel de créations d'entreprises oscille autour de 3.000 unités par année sur la

période 1998-2003, même si on peut constater une baisse sur les deux dernières années. Le nombre annuel de cessations d'entreprises a progressé continuellement, passant de plus de 1.800 en 1997 à plus de 2.300 en 2001 pour redescendre à nouveau en-dessous de la barre des 2.300 entreprises en 2002.

Pour les principaux indicateurs (toutes activités confondues), on a obtenu les résultats suivants:

- un taux annuel de création d'entreprises (1998-2003) continuellement en baisse, passant de 13 % en 1998 à 10,3 % en 2003;
- un taux annuel de cessation d'entreprises (1997-2002) relativement constant entre 1998 et 2002 se situant aux

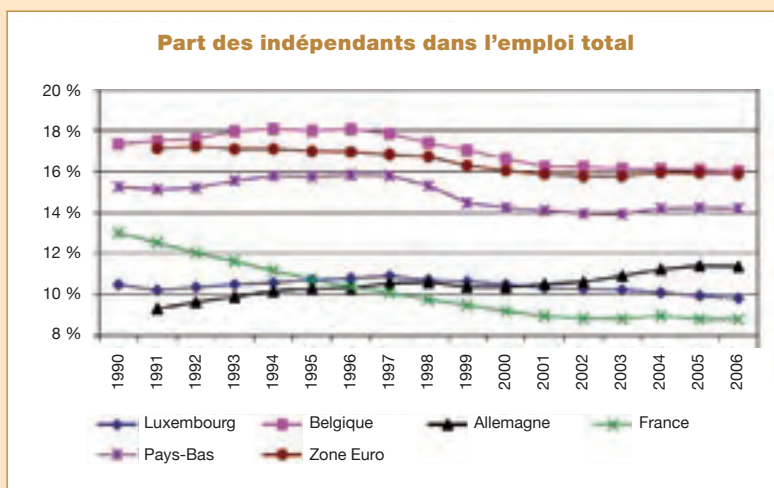


alentours de 9 % et atteignant 8,4 % en 2002;

- un taux de survie des entreprises à 5 ans de 52 %: 1 entreprise sur 2 créée en 1998 a donc cessé son activité 5 ans plus tard;
- un changement net annuel (taux de création – taux de cessation, 1998-2002) de la population des entreprises actives continuellement en baisse, passant de +4,3 % en 1998 à +2,6 % en 2002.

■ Les indépendants n'ont pas la cote

Le nombre absolu des indépendants a continué à augmenter au cours des 15 dernières années au Luxembourg, mais sa part dans l'emploi total (emploi salarié et indépendant) n'a cessé de diminuer en importance. La part de l'emploi indépendant tourne autour de 10 % en 2005, un score largement en dessous de la moyenne de l'Euro-land (16 %).



■ Les facteurs de succès

De plus, le STATEC a lancé une enquête communautaire, appelée «Factors of Business Success» qui a pour but de comprendre les facteurs qui gouvernent la survie des entreprises.

L'enquête, qui est encore en cours, porte sur les entreprises créées en 2002 qui sont toujours en activité en 2005. Elle tente de cerner les facteurs explicatifs du succès de ces entreprises à l'aide de questions portant sur le profil de l'entrepreneur

initial au moment de la création de son entreprise, sur les caractéristiques de l'entreprise elle-même et sur les stratégies de ces entités en matière de ressources humaines, de financement ou de positionnement sur les marchés. L'enquête comprend également des questions permettant d'identifier les obstacles rencontrés par les entrepreneurs, les sources de conseils les plus pertinentes, de même que les prévisions des dirigeants relatives aux perspectives de croissance de leurs entreprises dans les deux années à venir.

Les premiers résultats montrent que:

- les motivations positives (relever des défis, réaliser une idée novatrice, être indépendant, perspectives de meilleurs gains) l'emportent sur les motivations négatives (éviter le chômage, manque de satisfaction au travail) dans la création d'une nouvelle entreprise;
- 65 % des nouvelles entreprises sont dirigées par des entrepreneurs qui sont détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires;
- 33 % des entrepreneurs ont la nationalité luxembourgeoise, 24 % la nationalité française, 22 % la nationalité belge et 8 % la nationalité allemande;
- 60 % des entrepreneurs qui ont créé une entreprise en 2002 résidaient au Luxembourg contre 18 % en France, 16 % en Belgique et 5 % en Allemagne;
- 90 % des entrepreneurs utilisent leurs ressources personnelles pour fonder leur entreprise, 25 % qui contractent un emprunt bancaire et 20 % qui peuvent compter sur les ressources de la famille. Seulement 2 % de ces entreprises ont bénéficié du capital à risque pour le financement de leur démarrage.

Un rapport de recherche détaillé et complet sera rédigé sur les résultats de l'enquête «FOBS». Les indicateurs cités ci-dessus font partie du tableau de bord de la compétitivité mis au point dans le cadre du Plan National pour l'innovation et le plein emploi, version luxembourgeoise du plan national de réforme «Lisbonne». ■

Pour en savoir plus: STATEC, Unité A4 «Répertoire des entreprises & fobs»
MM. Mike HARTMANN & Teoman PAMUKCU
tél.: 478-4389, e-mail: mike.hartmann@statec.etat.lu

Balance des paiements du Luxembourg: Recul de l'excédent courant

La BCL et le STATEC font savoir que la balance courante du 1^{er} semestre 2005 se solde par un excédent de 1,18 milliard d'euros, contre 1,29 milliard au 1^{er} semestre 2004. Ce recul d'une centaine de millions d'euros du solde courant est la résultante de fortes variations en sens contraires des soldes partiels

La balance des services affiche un nouvel excédent record avec 5,85 milliards d'euros pour les six premiers mois de 2005, contre 5,23 milliards en 2004 et 4,37 en 2003. Cette amélioration s'explique essentiellement par l'évolution très favorable dans le domaine de la gestion des organismes de placements collectifs (OPC) qui contribue largement au surplus des services financiers (4,28 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2005, contre 3,59 milliards d'euro en 2004). Les services de transport ont également dégagé un excédent croissant (0,53 milliard, contre 0,40). En revanche, les services aux entreprises se sont soldés par un déficit de 0,18 milliard, alors qu'ils étaient en léger excédent dans la période correspondante de l'année précédente.

Les échanges de biens ont connu une nouvelle aggravation du solde déficitaire, essentiellement due au ralentissement conjoncturel dans la sidérurgie et au renchérissement des produits pétroliers.

Entre le 3^e trimestre de 2003 et le dernier trimestre de 2004, la

balance du revenu des investissements a toujours été en excédent sauf au second trimestre 2004. Le second trimestre est traditionnellement marqué par les paiements de dividendes. C'est ce phénomène qui explique également en grande partie l'important déficit (0,78 milliard d'euros) de la balance des revenus du second trimestre de 2005 et partant du 1^{er} semestre 2005.

■ Baisse des sorties nettes dans le compte financier

Les flux du compte financier du Luxembourg se sont soldés par une exportation nette de capitaux de 586 millions d'euros au cours du premier semestre de 2005. Au niveau de différentes composantes du compte financier, les investissements de portefeuille, ainsi que les dérivés financiers ont enregistré des entrées nettes qui ont été plus que compensées par des sorties nettes enregistrées par les investissements directs et par les autres investissements (prêts et dépôts).

A propos des investissements de portefeuille, les non-résidents ont souscrit aux titres de participation (parts d'OPC essentiellement) émis au Luxembourg à concurrence de 88 milliards d'euros sur l'ensemble du premier semestre de 2005 contre 47 milliards au même semestre de 2004. En tenant également compte des entrées de fonds liées aux émissions d'obligations (18,5 milliards

d'euros), les placements des non-résidents en titres luxembourgeois ont totalisé près de 107 milliards d'euros au premier semestre 2005. Toutefois, une grande partie de fonds récoltés, notamment par les OPC, a été investie en titres de créance (60 milliards d'euros) et en actions (37 milliards) émis par les non-résidents. Au total, le solde positif des flux d'investissements de portefeuille s'est établi à environ 10 milliards d'euros. A cela s'ajoutent les entrées de 2,4 milliards enregistrées au titre de produits dérivés.

Les entrées nettes précitées ont globalement été compensées par d'importantes sorties nettes de près de 13 milliards principalement sous forme d'autres investissements mais aussi, dans une moindre mesure, sous forme d'investissements directs. Ainsi une grande partie des entrées liées aux émissions d'obligations mentionnées ci-dessus a servi à financer des prêts intra-groupes. De même, une partie des fonds collectés par les OPC luxembourgeois, et qui n'a pas été investie en valeurs mobilières, a été placée sous forme de dépôts à l'étranger. En définitive, les sorties nettes de la rubrique «autres investissements» ont affecté essentiellement les «autres secteurs» (autres que les administrations publiques et les institutions financières monétaires), qui ont accru leurs avoirs nets envers les non-résidents. ■



ÉCONOMIE

Balance des paiements du Luxembourg

Unité: Million EUR	2004 S1			2005 S1		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
COMPTE COURANT	45 833	44 548	1 285	51 136	49 952	1 183
Marchandises	5 430	6 777	-1 347	5 629	7 043	-1 414
Services	13 193	7 968	5 225	15 041	9 186	5 855
Revenues	25 489	27 493	-2 024	28 584	31 314	-2 730
Transferts courants	1 742	2 310	-568	1 882	2 409	-527
COMPTE DE CAPITAL	16	69	-53	14	82	-69
	Avoirs	Engagements	Net	Avoirs	Engagements	Net
COMPTE FINANCIER ²			-819			-586
INVESTISSEMENTS DIRECTS ²	-17 226	13 311	-3 915	-6 712	5 386	-1 326
Opérations en capital et bénéfiques réinvestis	-13 907	13 175	-732	-2 904	2 982	78
Autres opérations, Prêts intragroupes	-3 319	136	-3 183	-3 809	2 404	-1 405
INVESTISSEMENTS PORTEFEUILLE	-11 388	46 662	35 273	-97 013	106 947	9 933
Titres de participation	-14 329	47 136	32 807	-37 018	88 399	51 381
Titres de créance	2 941	-475	2 466	-59 996	18 548	-41 448
PRODUITS FINANCIERS DERIVES			-2 176			2 422
AUTRES INVESTISSEMENTS	-58 862	28 840	-30 022	-88 362	76 731	-11 632
AVOIRS DE RESERVE			21			17
Erreurs et omissions			-413			-529

2) Pour le compte des opérations financières, un signe positif indique une entrée, un signe négatif une sortie; pour les avoirs de réserves, un signe positif correspond à une diminution, alors qu'un signe négatif correspond à une augmentation des avoirs.

Projections 2005-2055

Démographie et croissance économique: 650.000 habitants en 2055?

Les dernières projections de population officielles du STATEC remontent à 1995. La variante haute tablait sur la poursuite, tout au long de la période de projection, de l'immigration nette soutenue observée au cours de la première moitié des années 1990. Avec un excédent migratoire annuel de + 4 000, le cap des 700 000 habitants aurait été franchi au milieu du XXI^e siècle. A noter que du moment que des institutions internationales comme l'ONU, le BIT, EUROSTAT ou la Banque Centrale du Luxembourg adoptaient des soldes similaires dans leurs projections, elles tombaient invariablement sur les 700 000.

Le scénario central des nouvelles projections 2005 reprend pra-

tiquement les mêmes hypothèses que le 'Baseline scenario' élaboré par EUROSTAT dans le cadre des travaux de l'Ageing Working Group créé par le Comité de Politique Economique de l'UE. L'excédent annuel des arrivées sur les départs est fixé à + 2 800. Le nombre moyen d'enfants par femme sera de 1,8 pendant la majeure partie de la période de projection. L'espérance de vie à la naissance augmenterait de 75,0 ans en 2005 à 81,6 ans en 2055 chez les hommes et de 81,4 ans à 86,9 ans chez les femmes. Le Grand-Duché compterait alors 645 500 habitants en 2055.

Les deux variantes se distinguent du scénario central par les soldes migratoires annuels. Dans la variante basse, il diminuerait régu-

lièrement de 2 800 à 700 en 2015, niveau auquel il se maintiendrait jusqu'en 2055. Il atteindrait 4 000 en 2015 dans la variante haute. A l'horizon 2055, on serait 506 500 dans la variante basse et 724 600 dans la variante haute.

A côté des projections de population proprement dites, ont été réalisées des projections de la population active occupée. Ces dernières reposent sur les projections des taux d'emploi par âge et par sexe effectuées par les experts de la Commission à Bruxelles. Au cas où ce serait le scénario démographique central qui se réaliserait, l'emploi résidant total (à l'exclusion des salariés des institutions internationales établies au Luxembourg) s'élèverait à 261 500 en 2055, soit une augmentation de

près de 68 000 unités. Avec une immigration plus forte, il atteindrait 301 800 et 190 300 dans l'hypothèse d'un net ralentissement de cette immigration.

Comme par le passé, cette offre de travail de la part des personnes vivant dans le pays, va s'avérer insuffisante pour faire face à la demande totale de travail qui sera

fonction de la croissance économique, d'une part, et de la productivité du travail des personnes occupées, d'autre part.

Avec un taux de croissance économique annuel moyen de 3 % et une progression annuelle de la productivité du travail convergeant à partir de 2030 vers 1,7 %, niveau fixé pour les pays

de l'UE15 par les experts de la Commission, la demande de travail serait de 580 000 en 2055. Apparaîtrait alors un écart entre demande et offre des résidents d'un peu moins de 320 000 personnes à combler par des travailleurs résidant dans les régions limitrophes. ■

Pour en savoir plus:
STATEC, Division B «Statistiques sociales»,
M. Jean LANGERS, tél.: 478-4250, e-mail: jean.langers@statec.etat.lu

Tourisme

Croissance soutenue pour l'hôtellerie luxembourgeoise grâce à la Présidence de l'UE

Après une année 2004 qui connut la meilleure performance jamais réalisée par l'hôtellerie luxembourgeoise, tout porte à croire que la branche pourra réaliser une deuxième année record d'affilée. Pour les huit premiers mois de l'année 2005 le STATEC a en effet compté quelque 902 000 nuitées dans les hôtels, auberges et pensions, soit une progression de l'ordre de 7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution a bien entendu été tributaire pour partie à l'effet bénéfique de la Présidence luxembourgeoise de l'UE pendant le premier semestre 2005.

Grâce à l'excellente collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères ainsi qu'à l'aide du Service information et presse du gouvernement luxembourgeois, le STATEC a pu évaluer à près de 24 000 nuitées l'impact direct de la Présidence. Ce chiffre comprend les nuitées passées par les délégations officielles ainsi que par les journalistes accrédités.

Logiquement c'est la Ville de Luxembourg qui a le plus profité de l'évènement, les nuitées des hôtels situés sur le territoire de la capitale ayant progressé de plus de 11 % de janvier à août 2005.

Cette évolution n'est cependant pas seulement redevable à



la Présidence, mais est également à voir en relation avec l'embellie de la croissance européenne qui a particulièrement bénéficié au tourisme d'affaires. Parmi les autres facteurs favorables on peut citer le développement des forfaits facilités par Internet, le raccourcissement des séjours ainsi que la multiplication des escapades. ■

Pour en savoir plus: STATEC, Unité C6
«Statistiques R&D, économie nouvelle, environnement, tourisme»
M. Victor MOLLING, tél.: 478-4258, e-mail: victor.molling@statec.etat.lu,
M. André WAGENER, tél.: 478-4253, e-mail: andre.wagener@statec.etat.lu

1^{er} semestre 2004

Emploi salarié:

Progression de 3,1 % en moyenne

Le STATEC vient de publier l'emploi salarié intérieur de la série L des indicateurs rapides. Les calculs sont basés sur le nombre de salariés affiliés à la Sécurité sociale.

Au 1^{er} semestre 2005, l'emploi salarié intérieur (incluant les frontaliers étrangers travaillant au Luxembourg et excluant les fonctionnaires des institutions internationales et les Luxembourgeois travaillant à l'étranger) croît en moyenne de 3,1 % par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 279 043 à 287 773 personnes. En 2004, ce taux moyen semestriel s'établissait à 2,3 %.

Ces 8 730 emplois nets créés par rapport au 1^{er} semestre 2004, sont occupés à 29 % (2 521 personnes) par des résidents et à 71 % (6 209 personnes) par des frontaliers. Les taux de croissance semestriels moyens respectifs s'établissent à 1,5 % pour les premiers (contre 1,0 au 1^{er} semestre 2004) et à 5,6% pour les frontaliers (contre 4,3 % au 1^{er} semestre 2004). Ce sont les frontaliers allemands qui continuent à enregistrer la croissance la plus importante (+9,4 % contre +4,2 % pour les frontaliers belges et +4,8 % pour les français). Comparée à la croissance enregistrée au 1^{er} semestre 2004, elle reste stable pour les frontaliers allemands (+9,3 % en

2004) et s'accélère chez les frontaliers belges (+3,4 % en 2004) et français (+2,9 % en 2004).

L'analyse par sexe fait apparaître qu'en moyenne semestrielle, l'emploi salarié féminin connaît une progression de 3,5 % (contre 2,5 % en 2004) alors que l'emploi salarié masculin augmente de 2,9 % (contre 2,2 % en 2004). Le taux de croissance moyen semestriel des résidentes s'établit à 2,4 % (contre 1,8 % au 1^{er} semestre 2004) et à 5,6 % chez les frontaliers (contre 3,7 % en 2004).

Chez les hommes, ces taux s'établissent à 0,9 % pour les résidents contre 5,7 % chez les non-résidents.

Parmi les 108 006 salariées (moyenne semestrielle), 65,5 % résident au Luxembourg, 19,8 % se déplacent de France, 8,0 % de Belgique et 6,7 % d'Allemagne. L'emploi salarié masculin se décompose en 56,1 % de résidents, 21,3 % de frontaliers français, 12,5 % de frontaliers belges et 10,1 % de frontaliers allemands. ■

Taux d'accroissement moyen de l'emploi salarié intérieur
S1 2005 / S1 2004

Emploi salarié total	Ensemble	3,1 %
Femmes		3,5 %
Hommes		2,9 %
Résidents	Ensemble	1,5 %
Femmes		2,4 %
Hommes		0,9 %
Frontaliers	Ensemble	5,6 %
Femmes		5,6 %
Hommes		5,7 %

Fin juin 2005, la structure de l'emploi salarié intérieur, qui compte à cette date 291 107 personnes dont 118 385 frontaliers, s'établit comme suite:

Proportion de femmes	37,5 %
Proportion de frontaliers	40,7 %

Ventilation des frontaliers par pays de résidence

Allemagne	9,0 %
Belgique	10,8 %
France	20,9 %

Pour en savoir plus:

STATEC, Unité B2 «Statistiques du marché du travail»

Mme Armande FRISING, tél.: 478-4395, fax: 26 19 06 41, e-mail: armande.frasing@statec.etat.lu

Le répertoire des entreprises luxembourgeoises: Situation janvier 2005

La nouvelle version du répertoire des entreprises luxembourgeoises du STATEC est disponible sur le Portail des Statistiques du Luxembourg (la version imprimée sortira début novembre). On y trouve des renseignements sur les activités écono-

miques de quelque 24.700 entreprises. Il se présente sous forme de deux volumes:

Le premier volume constitue le répertoire systématique. Il classe les entreprises en fonction de l'activité principale de la Nomenclature statistique des Activités éco-

nomiques dans les Communautés Européennes (version luxembourgeoise, NACELUX-Rév. 1.1). En dehors du code et du libellé de la nomenclature, il fournit le nom et l'adresse des entreprises. Le tableau ci-après fournit une ventilation par section de la NACELUX.

Nombre d'entreprises par section de la NACELUX Rév. 1.1

Section	Libellé	Nombre d'entreprises
A	Agriculture, chasse, sylviculture	149
C	Industries extractives	13
D	Industrie manufacturière	961
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	76
F	Construction	2 049
G	Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	7 041
H	Hôtels et restaurants	2 576
I	Transports et communications	1 468
J	Activités financières	1 025
K	Immobilier, location et services aux entreprises	7 862
M	Education	170
N	Santé et action sociale	40
O	Services collectifs, sociaux et personnels	1 262
Total		24 692

Le deuxième volume constitue le répertoire alphabétique. Les entreprises y sont classées par ordre alphabétique et il renseigne à côté de l'activité principale, sur le nom, la localité et sur d'éventuelles activités secondaires.

Au cours des dernières années, la demande des informations du répertoire des entreprises sur sup-

port informatique n'a cessé de grandir. Les personnes intéressées peuvent obtenir le fichier sur support informatique à deux restrictions près:

1. au-delà de la simple lecture des données publiées sur support informatique, tout traitement de ces données ne doit se faire que par les seuls clients

du STATEC disposant d'une autorisation leur permettant de les traiter de façon informatique,

2. et cela exclusivement pour la même finalité que celle étant à l'origine de la publication, c'est-à-dire, la classification des entreprises selon la nomenclature NACE. ■

Le STATEC met à la disposition des personnes intéressées le fichier du répertoire en format Excel sur une disquette au prix de 14 euros. Au cas où un autre format qu'Excel est souhaité, il faut le préciser lors de la commande ou en prenant directement contact avec le Service «Répertoire» du STATEC: tél.: 478-4249, 478-4291, fax: 46 42 80).

Le secteur de de la **bijouterie**



l'horlogerie, et de l'orfèvrerie



Une partie des activités des commerces d'horlogerie, de bijouterie et d'orfèvrerie a déjà été présentée dans un article paru dans le Merkur n°1/2004, qui traitait plus particulièrement du secteur du luxe. L'article de ce numéro se concentra sur la branche en général et ses spécificités sans détailler le marché bien particulier du luxe.

L'analyse du marché montre que dans l'échelle des valeurs et des besoins des consommateurs, le bijou a reculé avec comme résultat que globalement la vente de bijoux, pierres précieuses et des montres a reculé de façon significative. En Allemagne, des plateformes de ce commerce ont été réalisées pour relancer et revaloriser l'image de

la profession. Au Luxembourg, ce sont les achats des non-résidents qui ont également une influence sur les évolutions des ventes.

En nous référant aux chiffres connus du marché allemand, nous constatons une répartition des ventes qui représentent 1,2 % de l'ensemble du commerce de détail comme suit:

Zunehmende Differenzierung der Sortimente Produktgruppen 2002 - Ohne Werkstattleistungen und Randsortimente	
Produktgruppen 2002	Im Prozent
Gold-/Platinschmuck	45
Kleinuhren	30
Modeschmuck	11
Silberschmuck	10
Großuhren	2
Wecker	2

Quelle: BBE



Pour développer leur chiffre d'affaires, les commerces de montres et bijoux doivent respecter la dichotomie entre les accessoires de mode à petit prix et les cadeaux d'exception à grande valeur symbolique. Comme pour d'autres secteurs (alimentaire de luxe et discount), le consommateur sait choisir et varier de l'un à l'autre segment selon ses envies et les grands moments qui marquent sa vie et celle de ses proches.

La majorité des ventes sont réalisées par des petits commerces indépendants spécialisés avec 75 % du chiffre d'affaires global. Au Luxembourg, leur nombre s'élève à 54 et certains exploitent des succursales comme SCHROEDER avec 3 magasins. La boutique CARTIER de la Grand-rue exploitée initialement par SCHROEDER a été reprise par le groupe CARTIER.

CARTIER

En 1973, l'idée révolutionnaire du groupe, à savoir de permettre aux classes moyennes de permettre d'accéder au luxe avec le lancement d'une ligne d'entrée de gamme. Les «must» ont connu une notoriété et un succès dépassant toutes les espérances. Avec plus de 200 boutiques en propre, cette politique s'est retournée contre CARTIER qui doit reconquérir sa clientèle traditionnelle et faire face à d'autres concurrents devenus comme CHAUMET, BULGARI, qui présentent également des modèles d'entrée de gamme à des prix abordables, sans parler de GUCCI, DIOR et d'autres qui se sont attaqués à l'horlogerie-joaillerie. CARTIER est contrôlé par le groupe RICHEMONT.



Alors qu'à l'étranger, le secteur est en recul, les chaînes comme BIJOUX BRIGITTE en Allemagne, avec plus de 400 filiales sont en progression. L'enseigne française GOLDY est présente à Luxembourg. Vingt-cinq pourcents du marché ne passe pas par le commerce spécialisé mais par les grands magasins, TV shopping, électrodomestique, etc. Des hypermarchés comme CARREFOUR, LECLERC proposent à des prix bas des copies conformes à des pièces rares des joailliers du luxe.

GOLDY

Présent à Luxembourg, le réseau de 80 magasins dont 26 en franchise présente 3.000 montres de 40 marques à la vente. GOLDY est contrôlé par EUROPA-QUARTZ, une filiale des Galeries LA-FAYETTE qui exploite 81 magasins en succursale. Le groupe ambitionne de devenir le premier distributeur européen de montres.

Les assortiments vont de bijoux uniques personnalisés à des fabrications de grandes séries. Dans le secteur des montres, les écarts

sont particulièrement marquants. A côté des montres de luxe, la vente de montres tendance dans le segment de bas prix connaît une grande vague. La vente de SWATCH dans différents types de commerce et des boutiques spécialisées en est un exemple.

SWATCH

Le Suisse Nicolas Hayek a fait fortune avec ses célèbres montres en plastique. Après avoir acquis les 18 marques BLANCPAIN, OMEGA, BREGUET, LONGINES, TISSOT, etc., il est devenu le numéro 1 mondial de l'horlogerie avec un chiffre d'affaires de 2.075 millions de francs suisses. Avec 157 usines vendant des composants à ses concurrents, le groupe développe également des magasins exploités en propre.

La plupart des boutiques sont situées dans les artères commerciales du centre-ville et les galeries marchandes des centres commerciaux. Les magasins de grandes surfaces spécialisées comme JEAN DELATOURE en France avec des surfaces de vente de 1.000 m²

situées en périphérie ne sont pas présents à Luxembourg mais à Metz et Thionville. Parmi la cinquantaine de magasins luxembourgeois, près de 40 disposent d'un atelier, rares sont ceux qui créent des bijoux. La fonction commerciale est dominante et les ateliers se limitent souvent à la réparation qui de plus en plus souvent est réalisée dans les ateliers basés à l'étranger pour les produits de marque.

Le développement des ventes de montres à quartz et la généralisation des mécanismes électroniques a réduit considérablement le travail des ateliers.

La majorité des montres d'aujourd'hui n'est plus réparée mais remplacée. L'accès à la profession étant soumis à l'obtention du brevet de maîtrise de «bijoutier-horloger», le peu d'intérêt des jeunes pour le métier ne manquera pas de poser des pro-

blèmes de succession à de nombreux commerces.

Les problèmes particuliers de la branche sont l'immobilisation importante de capitaux, le coût de l'installation des magasins et des mesures de sécurité, cumulés à une lente rotation des stocks. Il s'y ajoute une importante saisonnalité, vu que près de 30% des ventes sont réalisées à l'époque des fêtes de fin d'année.



10 bonnes raisons de vous mettre en forme chez Passage Fitness First:

- | | |
|--|--|
| 1 vous venez à votre convenance, nous sommes ouverts 7 jours sur 7 | 6 des vestiaires spacieux et luxueux |
| 2 plus de 80 appareils de fitness | 7 savourez gratuitement un café, un thé et des boissons fraîches |
| 3 vous vous relaxez agréablement au sauna ou dans le hammam | 8 coin enfants |
| 4 les personal trainers vous aident à atteindre vos objectifs | 9 vidéothèque : détendez-vous à la maison avec une vidéo gratuite |
| 5 vous participez aux séances que vous souhaitez | 10 vous avez accès à tous les clubs de Belgique et à 415 dans le monde |



Appelez vite
26 550 770 pour
une journée d'essai gratuite!

www.passagefitness.com

affiliation à partir de 18 ans

3 clubs au Luxembourg pour le prix d'1:

- 11, Route de Luxembourg - L-5230 Sandweiler
- 19 - 21 Rue de Hollerich - L-1741 Luxembourg
- 11, Route de Brill - L-3898 Foetz



Commandes d'annonces publicitaires: **Attention arnaque!**



Ces derniers temps, la Chambre de Commerce se voit saisie de plus en plus souvent de plaintes de la part de ses membres qui l'informent de tentatives d'arnaques frôlant le domaine de l'escroquerie.

Les tentatives en question concernent de prétendues commandes d'annonces publicitaires. Les secteurs les plus touchés sont le secteur de l'HORECA et du commerce de détail.

La Chambre de Commerce croit avoir décelé trois scénarios jusqu'à présent.

Le premier consiste à envoyer un formulaire par fax sur lequel figurent des coordonnées intentionnellement inexactes du commerçant. On lui demande de corriger les coordonnées le cas échéant, tout en signalant que cela ne constitue pas un engagement. L'arnaque consiste dans le fait qu'en bas de page, en lettres minuscules, il

est marqué «Bon de commande» et qu'on lui demande le cachet et la signature de l'entreprise.

Un deuxième scénario, qui se présente essentiellement dans le domaine de la restauration, consiste à appeler le commerçant par téléphone en lui faisant croire qu'il reste encore redevable d'un certain montant pour une annonce commandée dans un support publicitaire et parue il y a deux ou trois années.

Finalement, le troisième cas de figure consiste à se présenter comme représentant d'une agence publicitaire chargée d'élaborer une documentation publicitaire de la Ville de Luxembourg (ou autre) et en proposant une annonce toute faite, généralement avec des dessins ou photographies qui n'appartiennent pas à la personne en question. On demande à l'entreprise de confirmer la commande sans faisant même connaître le titre du prétendu support publicitaire.

Les tentatives ont en commun qu'elles sont le plus souvent précédées de coups de téléphone intempestifs et menés sur un ton agressif et revendicateur. Un autre point commun consiste à vouloir surprendre les victimes potentielles p.ex. pendant les moments où il y a le plus de clients. Enfin, troisième point commun, les supports publicitaires ne jouissent en général pas d'une notoriété dans les secteurs concernés. Finalement, très souvent on fait croire

au commerçant que l'annonce a déjà été convenue avec une autre personne de l'entreprise et qu'il n'y a plus qu'à formaliser ce qui a été décidé.

Tous ces cas de figure ont en commun que les instigateurs misent sur la gêne, l'inexpérience ou la naïveté de la personne appelée. Les appelants essaient d'intimider les victimes par téléphone afin que celles-ci signent des soi-disant «clauses de rétractation ou d'annulation», ces dernières ne constituant cependant rien d'autre qu'un engagement des victimes.

La Chambre de Commerce lance dès lors un appel à ses membres de prêter attention aux contrats qu'ils signent et de ne rien signer sous la pression. Elle voudrait encore préciser que l'ensemble des actions qui lui ont été rapportées jusqu'à présent émanaient de sociétés établies à l'étranger. La Chambre de Commerce rappelle dans ce cadre que la législation relative à la protection des consommateurs ne s'applique pas à ce genre d'opérations conclues entre deux professionnels et qu'il n'y a dès lors pas moyen d'invoquer un droit de rétractation.

La Chambre de Commerce rappelle que si, le cas échéant, des relances ou des rappels de factures peuvent se faire de façon téléphonique, les recouvrements sérieux de créances effectivement dues se font exclusivement par la voie écrite et non pas par téléphone!

Projets de loi soumis pour avis à la **Chambre de Commerce**

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-330.

■ **Ministère des Finances**

Projet de loi mettant en œuvre la directive 2004/56/CE du Conseil du 21 avril 2004 concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des Etats membres dans le domaine des impôts directs. (2977MCH)

■ **Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur**

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet

1. le développement et la diversification économiques,
2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 5 août 1993 portant exécution de la loi du 27 juillet 1993 ayant pour objet

1. le développement et la diversification économiques,
2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie. (2978TCA)

■ **Ministère du Trésor et du Budget**

Avant-projet de règlement grand-ducal portant modifica-

tion et complément du règlement grand-ducal du 16 mai 2002 concernant les attributions aux frais de personnel et de fonctionnement du Commissariat aux Assurances. (2979BJO)

Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2006. (2987TCA)

Projet de loi portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière. (2988MCH)

■ **Ministère de l'Environnement**

Projet de loi relative aux mécanismes de projet du protocole de Kyoto et modifiant la loi du 23 décembre 2004

1. établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
2. créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto;
3. modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés. (2980BJE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux. (2981BJE)

■ **Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle**

Projet de règlement grand-ducal portant modification de l'article 3 du règlement grand-

ducal du 12 juin 2004 fixant les conditions et modalités des aides et primes de promotion de l'apprentissage. (2982TRO)

■ **Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural**

Projet de règlement grand-ducal fixant les mesures de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux. (2985BJO)

■ **Ministère des Transports**

Projet de règlement grand-ducal précisant les exigences de navigabilité des aéronefs. (2983BJE)

Projet de règlement grand-ducal portant désignation des agents habilités et fixant les conditions de reconnaissance des expéditeurs connus en matière de contrôles de sûreté aérienne. (2984BJE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant

- a) le règlement grand-ducal modifié du 27 janvier 2001 fixant les modalités de fonctionnement d'un système de contrôle technique des véhicules routiers;
- b) le règlement grand-ducal modifié du 17 juin 2003 relatif à l'identification des véhicules routiers, à leurs plaques d'immatriculation et aux modalités d'attribution de leurs numéros d'immatriculation. (2986AFR)

Nouvelles

■ **Bonification d'impôt en cas d'embauchage de chômeurs – projet de loi**

Le projet de loi N° 5501, déposé le 13 octobre 2005 à la Chambre des Députés par le Ministre du Travail et de l'Emploi, a pour objet principal d'apporter de légères modifications au dispositif des mesures actives en faveur de l'emploi afin de l'adapter aux évolutions constatées sur le marché du travail en harmonisant notamment certaines conditions d'attribution des aides et mesures en faveur de l'emploi.

Du point de vue fiscal, les employeurs offrant une occupation salariée à des personnes sans travail, inscrites depuis 3 mois et assignées par l'ADEM, peuvent bénéficier d'une bonification d'impôt s'élevant à 10 % de la rémunération mensuelle brute pendant une durée de 36 mois à compter du mois d'embauchage.

Le texte actuel exige la conclusion d'un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée de 24 mois ne pouvant pas porter sur une durée de travail inférieure à

16 heures par semaine. Dans le contexte général d'une harmonisation des conditions d'attribution de diverses mesures actives en faveur de l'emploi, la durée minimale du contrat de travail à durée déterminée est ramenée à 18 mois.

Le projet de loi est reproduit sous:

http://www.impotsdirects.public.lu/archive/newsletter/2005/nl_141105/Projet_de_loi_5501.pdf

■ **Adhésion de 10 nouveaux États membres à la Convention d'arbitrage – projet de loi**

En date du 7 octobre 2005, le Ministre des Affaires Étrangères et de l'Immigration a déposé à la Chambre des Députés le projet de loi N° 5498 portant approbation de la Convention relative à l'adhésion de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovaquie et de la République Slovaque à la Convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées et du Procès-verbal de signature y relatif, signés à Bruxelles, le 8 décembre 2004.

La Convention du 23 juillet 1990 relative à l'élimination des

doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées a comme objectif d'éliminer les doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées implantées dans deux États membres différents de l'Union européenne.

Le texte intégral du projet de loi est reproduit sous:

http://www.impotsdirects.public.lu/archive/newsletter/2005/nl_041105/Projet_de_loi_5498.pdf

■ **Convention Luxembourg-Israël – projet de loi**

En date du 7 octobre 2005, le Ministre des Affaires Étrangères et de l'Immigration a déposé à la Chambre des Députés le projet de loi N° 5497 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'État d'Israël tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et Protocole y relatif, signés à Bruxelles, le 13 décembre 2004.

En vertu de l'article 28 du projet de loi sous rubrique, les dispositions de la Convention auront un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004.

Le texte intégral du projet de loi est reproduit sous:

http://www.impotsdirects.public.lu/archive/newsletter/2005/nl_031105/Projet_de_loi_no_5497.pdf

dispositions fiscales

■ **Projet de loi portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière**

En date du 19 octobre 2005, le ministre du Trésor et du Budget a déposé le projet de loi N° 5504 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière à la Chambre des Députés.

Le présent projet de loi a pour objet:

1. d'une part, l'introduction avec effet à partir du 1^{er} janvier 2006 d'une retenue à la source libératoire de 10 % sur les intérêts générés par les produits d'épargne des personnes physiques résidentes, à l'exception d'un certain montant exonéré sur un compte d'épargne classique, tout en préservant le secret bancaire;
2. d'autre part, l'abolition à partir de l'année d'imposition 2006 de l'impôt sur la fortune des personnes physiques résidentes et non résidentes.

Sont notamment soumis à la retenue à la source libératoire:

- les intérêts bonifiés sur les comptes ouverts auprès d'un établissement de crédit, par exemple les dépôts d'épargne, les dépôts à vue, à terme ou à préavis,
- les intérêts d'obligations.

Ne sont pas soumis à la retenue à la source libératoire notamment:

- les revenus courants et les bénéfices de cession dans les OPC,
- les intérêts attribués sur un dépôt d'épargne auprès d'une caisse d'épargne-logement,
- les intérêts, primes, boni et autres avantages accordés sur les comptes courants et à vue, si la rémunération des comptes ne dépasse pas le taux de 0,75 %.

La retenue d'impôt à la source vaut imposition définitive dans le chef du bénéficiaire, personne physique, contribuable résident. Ainsi, le contribuable n'a sur ces revenus plus aucune obligation de déclaration.

Jusqu'à un plafond de 1.500 € par personne, les intérêts touchés sur les montants placés sur un ou plusieurs dépôts d'épargne sont exonérés. En pratique, l'agent payeur retient la retenue à la source pour compte du bénéficiaire et la verse à l'État. Le contribuable peut demander la restitution de la retenue, jusqu'à un plafond de 150 € (soit 10 % du montant exonéré de 1.500 €) auprès de l'Administration des contributions directes.

Le projet de loi est reproduit sous:

<http://www.chd.lu/fr/portail/role/lois/detail.jsp?order=descend&project=0&mode=number&page=1#>

■ **Projet de loi concernant les recettes et les dépenses de l'État pour 2006**

En date du 19 octobre 2005, le ministre du Trésor et du Budget a déposé le projet de loi N° 5500 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2006 à la Chambre des Députés.

Au niveau des impôts directs, le projet de loi prévoit (pages 93, 94 et 110):

1. l'adaptation des coefficients de réévaluation de l'article 102, alinéa 6 L.I.R.;
2. l'exemption des prestations en numéraire allouées au titre d'assurance dépendance;
3. la prorogation de la bonification d'impôt pour embauchage de chômeurs jusqu'au 31 décembre 2008;
4. l'éligibilité à la bonification d'impôt pour investissement (article 152 L.I.R.) des investissements dans des navires utilisés en trafic international et acquis par une entreprise maritime agréée, sous condition qu'il soit justifié que dans le passé ledit navire usagé n'a pas déjà été éligible pour la bonification d'impôt au Luxembourg dans le chef d'une entreprise commerciale.

Le projet de loi est reproduit sous:

<http://www.chd.lu/docs/pdf/5500-0.pdf> ■

Stratégie de Lisbonne:

contribution de l'UEL au
réforme

*Pour
augmenter
la compéti-
tivité, l'UEL
préconise de
promouvoir
l'innovation
pour aug-
menter le
degré de
qualité et
d'excellence
des biens
et services
offerts
par les
entreprises*



Programme national de du Luxembourg



A l'aube de la remise du plan d'action national à la Commission européenne et en vue des réunions du Comité de coordination tripartite sur la compétitivité de l'économie nationale, l'UEL¹ apporte sa part de contribution au Programme national de réforme du Luxembourg dans le cadre de la stratégie de Lisbonne.

Rappelons que c'est sous présidence luxembourgeoise que le Conseil européen des 16 et 17 juin 2005 a approuvé les Lignes directrices pour la croissance et l'emploi 2005-2008, constituées des grandes orientations des politiques économiques qui assurent la cohérence économique générale des trois dimensions de la stratégie de Lisbonne, et des lignes directrices pour l'emploi. Ce résultat fait suite à la volonté du Conseil exprimée en mars 2005 de redynamiser la stratégie de Lisbonne et de procéder à un recentrage des priorités sur la croissance et l'emploi. Cette approche permet d'articuler de manière dynamique et cohérente à la fois les politiques macro-économiques, micro-économiques et de l'emploi autour de ces lignes directrices intégrées.

Ces lignes directrices intégrées constituent l'outil principal de la stratégie de Lisbonne qui traduit la détermination des responsables politiques de l'Union européenne d'augmenter la compétitivité de l'économie afin d'aboutir à une croissance économique durable, préalable indispensable à la création d'emploi, au maintien d'un niveau élevé de protection sociale et environnementale.

C'est sur la base de ces lignes directrices que les Etats membres de l'Union Européenne sont appelés à établir leurs plans d'action nationaux dans le courant de cet automne. Ces plans d'action serviront d'instrument aux Etats membres pour la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne sur le plan national dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale.

NOTES

¹ L'UEL regroupe les organisations suivantes:

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fédération des Industriels Luxembourgeois · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers





Le Luxembourg doit, à côté de la place financière, développer d'autres piliers de l'économie

Les grands axes de réflexion et d'action ancrés dans ces lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi rejoignent les thèmes que les organisations patronales luxembourgeoises ont mis en avant dans le cadre des discussions menées depuis 2003 au sein du Comité de coordination tripartite sur la compétitivité économique nationale.

La continuation de ces débats est d'autant plus opportune que maints agrégats économiques et indicateurs sociaux témoignent d'une perte d'attractivité du site économique luxembourgeois et donc du nécessaire redressement de la situation compétitive de l'économie nationale. Il s'agit en l'occurrence du niveau d'inflation, du taux de chômage et du ralentissement de la relance économique amorcée en 2003.

L'établissement du plan d'action national et la définition des mesures stimulant la croissance ne peuvent se passer des enseignements tirés par le professeur Fontagné qui, dans le rapport qu'il a dressé à la demande du Gouvernement dans le cadre des tra-

vaux tripartites, met en exergue tant les atouts que les faiblesses de l'économie luxembourgeoise que les défis et les risques auxquels les acteurs politiques et les partenaires sociaux sont amenés à faire face dans un avenir plus ou moins rapproché.

Ainsi, le professeur Fontagné note avec justesse que le haut niveau de vie constaté au Luxembourg, de même que la réussite de l'intégration européenne et de la reconversion économique du pays ne doivent masquer ni l'effondrement de la croissance économique en 2001-2002, ayant résulté principalement de la faiblesse de la demande internationale de services financiers, ni l'essoufflement du modèle, alors que les bénéfices de la forte spécialisation financière ont déjà été engrangés.

Pour le Luxembourg, il s'agit d'éviter de répéter les erreurs qui ont été faites dans le passé par d'autres pays, lorsque des richesses ou des ressources inattendues ou inespérées ont été gaspillées, au lieu d'être utilisées à des fins d'investissements porteurs à long terme. Or, force est de constater

que les dépenses étatiques de notre pays sont pour une partie non négligeable basées sur des sources de financement dont les rentrées sont éphémères. Il s'agit en l'occurrence des accises, des rentrées TVA liées à l'e-commerce etc.

Il va sans dire que pour générer la croissance économique et stimuler l'emploi, le Luxembourg doit, à côté de la place financière, développer d'autres piliers de l'économie et redynamiser sa politique de développement et de diversification industrielle en recentrant notamment les politiques dans le domaine de l'environnement et de l'approvisionnement énergétique. Une attention toute particulière doit être portée à l'environnement réglementaire des petites et moyennes entreprises, devant permettre à celles-ci de mettre pleinement à profit leur potentiel de croissance et d'emploi.

Pour augmenter la compétitivité, l'UEL préconise entre autres actions la rapide mise en œuvre des mesures suivantes visant à

- promouvoir l'innovation pour augmenter le degré de qualité et d'excellence des biens et services offerts par les entreprises en stimulant davantage la recherche et le développement et en y impliquant les activités de recherche de la nouvelle Université de Luxembourg menées de concert avec les Centres de Recherche Publics,
- réduire le taux du chômage en remédiant à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi par un ciblage des programmes de formation mieux adaptés aux besoins de l'économie et en optimisant les services d'intermédiation de l'Administration de l'Emploi,
- introduire, notamment dans une optique de création d'emploi, des mesures de flexibilisation au droit du travail,
- contrôler l'inflation et limiter l'adaptation des salaires à l'indice du coût de la vie à 1,5 fois

le salaire social minimum en vue de remédier à la situation compétitive désavantageuse du Luxembourg par rapport à d'autres sites économiques,

- agir sur le contrôle de l'évolution des dépenses de protection sociale et confirmer l'accord tripartite selon lequel les charges sociales et fiscales patronales ne seront pas augmentées,
- rendre l'environnement fiscal attractif pour l'établissement des entreprises en général et pour le secteur financier en particulier,
- accélérer la transposition des mesures de simplification administrative en vue de venir en aide tant aux créateurs d'entreprises qu'aux entreprises existantes,
- favoriser l'accès aux meilleures offres des technologies de l'information et de la communication,
- ouvrir et moderniser la fonction publique et modifier l'équilibre

de l'économie politique en réformant le droit de la nationalité de façon à permettre à davantage de membres de la société de s'exprimer par la voie du suffrage universel,

- attirer les compétences étrangères et instituer une politique d'immigration volontariste,
- instaurer un salaire minimum formation en vue de garantir une employabilité aux salariés peu qualifiés dans le long terme et d'établir un meilleur équilibre entre productivité et niveau du salaire social minimum,
- optimiser la préparation des jeunes à la vie active et intégrer les jeunes défavorisés dans le tissu économique et social au moyen d'une véritable réforme de l'apprentissage.

Voilà dans les grandes lignes l'expression politique des organisations patronales au vu de la perte d'attractivité du site économique

luxembourgeois. L'UEL, comme un des acteurs du monde économique national, est soucieuse d'apporter sa part de contribution en termes de croissance économique et de création d'emploi, les moteurs essentiels à la sauvegarde des acquis sociaux de notre pays.

Certes, le défi est de mise: seule une nouvelle dynamique de croissance et de création d'emploi par un réajustement des politiques économiques et de l'emploi s'inscrivant dans le cadre du processus de Lisbonne pourra garantir le maintien d'un niveau élevé de protection sociale et environnementale et la pérennisation du modèle social.

L'UEL est confiante que sa contribution au Programme national de réforme du Luxembourg s'avérera utile pour préparer notre pays à consolider sa place dans un environnement économique en évolution constante.

Communiqué par l'UEL ■

La version intégrale de la

«Contribution de l'UEL au Pacte pour l'innovation et la croissance et au Plan d'action national 2005-2008» ainsi qu'une présentation Powerpoint et un executive summary peuvent être téléchargés du site www.uel.lu sous l'intitulé «positions».

MATERIEL ELECTRIQUE ■ APPAREILS ELECTRIQUES ■ APPAREILS DE MESURE
ECLAIRAGE ■ SECURITE ■ AUDIO-VIDEO-SAT

A . R . T E C H SOCIÉTÉ ANONYME

L'ART DE LA TECHNOLOGIE

70, MILLEWEE • GASPERICH • BP 1044 • L-1010 LUXEMBOURG
TEL. 49 33 33 • FAX 40 26 34 • E-mail com@artech.lu

La FEDIL se prononce en faveur d'un **programme de réformes immédiates**



Dans le cadre d'une conférence de presse, Charles Krombach, président de la Fedil, a estimé qu'il faut "passer enfin à l'acte", compte tenu de la faible croissance économique et des dépenses budgétaires supérieures à celle des recettes

Lors d'une conférence de presse, en date du 17 octobre dernier, la FEDIL s'est prononcée en faveur d'un programme de réformes structurelles visant à redresser la compétitivité des entreprises luxembourgeoises et à relancer l'investissement et l'emploi.

C'est dans ce contexte que le président de la FEDIL, Charles Krombach, a estimé qu'il faut «passer enfin à l'acte», compte tenu, notamment, du rapport Fontagné ayant détecté un certain nombre de faiblesses dans le tissu économique du Grand-Duché.

Partant du constat que la croissance économique est au ralenti depuis 2001 et que la croissance des dépenses budgétaires de l'Etat est supérieure à celle des recettes, Charles Krombach a plaidé

pour un assainissement budgétaire, notamment au niveau des contributions publiques à la sécurité sociale ayant atteint, en 2003, pas moins de 56,3 % des dépenses budgétaires de l'Etat.

En ce qui concerne les réformes à envisager au niveau du marché de l'emploi, le président de la FEDIL a demandé plus de souplesse dans le domaine du droit du travail, une des nombreuses pistes à privilégier dans la lutte contre le chômage.

Une autre priorité politique, aux yeux de la FEDIL, constitue l'Université du Luxembourg qui devrait permettre de mieux coordonner une meilleure coordination entre les acteurs de la R&D, de favoriser des projets de recherche à réelle retombée économique et de viser un niveau d'excellence.

■ Réunion du conseil d'administration de la FEDIL en date du 30 septembre 2005

Cette réunion a notamment été l'occasion de procéder à un état des lieux de la situation compétitive de l'économie luxembourgeoise. Dans ce contexte, le conseil a analysé le nouveau rapport annuel établi par le World Economic Forum classant le Luxembourg au 25^e rang mondial des économies les plus compétitives.

Force est de constater que les résultats indiquent une stagnation déplorable de la situation compétitive du Luxembourg. Toujours selon ce rapport, le Luxembourg affiche de très faibles performances dans les domaines de l'innovation et des technologies.

De l'avis de la FEDIL, ce rapport du World Economic Forum vient s'ajouter à toute une série de rapports de qualité, dont notamment le rapport Fontagné, plaidant en faveur de réformes structurelles permettant de redresser la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

■ Connexion au réseau de haute tension électrique en France: tenir compte des impératifs économiques

Le conseil d'administration de la FEDIL a également pris note de la décision récente du ministre de l'Environnement de ne pas donner son aval à la construction

d'une ligne de haute tension électrique (225 kV) reliant les aciéries électriques d'Arcelor et le site français de Moulaine.

Cette décision, aux yeux de la FEDIL, motivée par des seules considérations écologiques, est difficilement compatible avec les aspirations du pays en matière de développement durable reposant sur des considérations écologiques, sociales et économiques.

C'est la raison pour laquelle la FEDIL plaide en faveur d'une solution acceptable pour toutes les parties engagées, en tenant également compte des impératifs économiques permettant au

pays de conserver son tissu industriel et, partant, la prospérité de ses citoyens.

■ **Le conseil d'administration approuve la demande d'affiliation de AOL Europe Services S.à r.l.**

Au chapitre des sujets d'actualité, le conseil d'administration s'est également penché sur une étude portant sur les salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise mettant en évidence, notamment, les différences salariales entre frontaliers et résidents du Luxembourg.

Sans vouloir remettre en question le bien-fondé scientifique de cette étude, la FEDIL se doit néanmoins de mettre en garde devant toute tentative d'interprétation allant dans le sens de revendications salariales nouvelles à charge de la compétitivité des entreprises.

Finalement, le conseil d'administration a approuvé les demandes d'affiliation à la FEDIL de AOL EUROPE SERVICES S.à r.l. (services en ligne ou interactifs en Europe) et de VENESQUE S.A. (transport routier international).

Communiqué par la FEDIL ■

Entrepreneurship

Luxembourg Business Angel Network: a success story

Following the well-supported launch in November 2004 of the Luxembourg Business Angel Network (LBAN) a successful Investment Forum was held in May 2005 in the prestigious premises of the Banque de Luxembourg where five entrepreneurs presented their projects to an invited audience of LBAN members, supporters and the media.

Advanced negotiations are already taking place between one

of the entrepreneurs and a prospective investor (at the time of writing, due diligence is in progress).

Much interest was generated; the quality of the presentations and the efficient and professional way in which the evening was managed by our hosts, the Banque de Luxembourg, has resulted in another Investment Forum being planned for December 2005 shortly after the first anniversary of the launch of LBAN. ■

Anyone interested in joining LBAN either as a Business Angel or as an entrepreneur, or anyone simply interested to find out more information, should visit the website www.lban.lu.

concept

INTERIOR DESIGN

www.concept.lu

Tel. 26 95 74 44

L'impact économique

Les grandes compagnies ont compris depuis longtemps qu'un bon design est essentiel pour la réussite d'un produit



Tom Gloesener, président de Design Luxembourg, et Christiane Poos, directrice adjointe de la clc, furent récemment reçus par le Ministre de l'économie Jeannot Krecké.

Créée en décembre 1995, l'asbl Design Luxembourg (www.designluxembourg.lu) est affiliée à la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (www.clc.lu). L'association réunit tous les designers actifs dans les domaines variés de la communication visuelle et du design, et ce à tous les niveaux, du graphic design au photo design, en passant par le product design, le web design, le fashion design ou encore l'exhibition design.

Outre la présentation d'une fédération professionnelle très active dans une branche économique qui gagne en importance, le but déclaré de cette entrevue était de mettre en évidence la nécessité de l'institution d'une véritable politique de design au Grand-Duché de Luxembourg.

Il est incontestable que l'impact économique de l'industrie créative du design va grandissant, tant au niveau national qu'au niveau international. Parallèlement, les entreprises se voient exposées à une compétition, voire une pression croissante, qui fait que la performance et la prospérité dépendent plus que jamais de

l'idée créative et de l'innovation. Le design se voit comme le lien enchaînant de ce credo novateur. Dans cet ordre d'idées, Design Luxembourg et l'association européenne des designers BEDA (Bureau of European Designer's Associations/www.beda.org) estiment à raison que le design devra faire partie intégrante de l'Agenda de Lisbonne. Des pays comme la Finlande, la Grande-Bretagne, la Suède, la Norvège ou encore le Danemark, ont compris depuis de nombreuses années que l'industrie du design comporte des atouts à haute valeur ajoutée; lobbying, politique, promotion financière du design ne font qu'un, au

du design au Luxembourg



grand bénéfice des entreprises y établies.

Alors qu'en est-il au Luxembourg? Bon nombre d'entreprises luxembourgeoises n'adoptent pas le design pour ajouter de la valeur à leurs produits et à leurs services. Or, pour être et pour rester compétitives, les entreprises doivent abandonner cette politique bornée de faire reposer la compétitivité sur les seuls coûts, et adopter une approche axée davantage sur la valeur ajoutée de leurs produits et services. Cet objectif est atteint par l'application et la commercialisation efficaces de la créativité et de l'innovation. Le design est un mécanisme efficace qui permet de

commercialiser la créativité afin de susciter l'innovation et d'accroître la valeur ajoutée. Pour assurer un management efficace de la croissance, le design doit être intégré dans les processus de l'entreprise.

Design Luxembourg définit le design comme étant un moyen de canaliser la créativité afin de résoudre des problèmes, aborder des questions et apporter des solutions pratiques, axées sur l'utilisateur (user friendly) et commercialement viables. Le design est un processus inductif de recherche, de développement, de test et de raffinement destiné à concevoir des solutions créatives et utiles. Design Luxembourg opère une distinction claire entre les designers qui produisent des solutions utiles et les artistes qui n'ont aucune obligation de susciter des productions utiles, voire commerciales.

Afin d'assurer que le design fasse partie intégrante des activités d'une entreprise, il s'avère indispensable de mener des recherches dans le but de définir une approche stratégique viable. Une fois le cadre stratégique dressé, une

vraie politique de design, basée sur des pratiques d'excellence internationales, devient tangible. Elle comprend l'éducation des consommateurs, mais également des chefs d'entreprise et des agences de soutien économique, qui aura comme retour la stimulation d'une demande en faveur d'un design plus performant. Des outils pratiques et des techniques qui faciliteront l'intégration du design dans les entreprises luxembourgeoises sont, dans la même mesure, indispensables.

Design Luxembourg reconnaît que le design ne peut certes résoudre (tous) les problèmes d'une entreprise. Néanmoins, et des exemples internationaux le prouvent, le design constitue indéniablement une clé du succès.

Le ministre Jeannot Krecké estime que le GIE Luxinnovation, l'agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, pourrait jouer un rôle important dans cet effort de sensibilisation au design auprès des entreprises. Il recommande dès lors une collaboration entre Design Luxembourg et Luxinnovation. ■

Le dossier complet qui fut remis entre les mains du ministre peut être consulté sur www.designluxembourg.lu.
Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le président de Design Luxembourg, Monsieur Tom Gloesener au tél.: 26 20 15 20 22 ou par e-mail à tom@designluxembourg.lu.

15^e anniversaire de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils

En présence du Ministre des Classes Moyennes Fernand Boden et du Ministre des Travaux Publics Claude Wiseler, les responsables de l'OAI ont récemment présenté la sixième édition des Guides OAI 2006 «Références Architectes et Ingénieurs-Conseils» et l'ouvrage «Portrait OAI, 1990 à 2005», qui sont réunis dans un coffret en trois volumes richement illustrés en couleur. Les «Guides OAI 2006» présentent les œuvres de 146 bureaux d'architectes et d'ingénieurs-conseils, tandis que le portrait est édité à l'occasion du quinzième anniversaire de l'OAI.

Partant du constat que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels et urbains, ainsi que du patrimoine collectif et privé sont d'intérêt public, l'OAI a été chargé par le législateur d'assumer de nombreuses missions légales, notamment:

- Assurer la défense des droits, des intérêts, de l'honneur et de l'indépendance des architectes et ingénieurs-conseils

- Tenir le tableau de l'Ordre afin de protéger et contrôler le titre d'architecte et d'ingénieur-conseil et l'exercice de ces professions à titre d'indépendant
- Garantir le respect des règles déontologiques et la discipline de la profession
- Procéder au contrôle des formes juridiques et modalités d'exercice de la profession, notamment en matière d'indépendance et d'assurance professionnelles
- Représenter et promouvoir la profession auprès des pouvoirs publics et des instances européennes et internationales
- Participer au processus législatif et réglementaire
- Coopérer à l'organisation de l'enseignement et de la formation continue
- Sensibiliser le grand public quant à l'intérêt général de l'architecture et de l'ingénierie.

Ces nombreuses tâches n'ont pu être assumées à ce jour que grâce au travail bénévole des membres exerçant à titre d'indépendant, consacrant du temps de travail non rémunéré afin de pouvoir participer aux différents organes de l'OAI et aux nombreuses délégations au sein de commissions officielles.

Ainsi, le Conseil de Gouvernement, par l'adoption du pro-

gramme de politique architecturale, a reconnu la nécessité de donner à l'OAI les moyens à la hauteur des ambitions et tâches lui confiées par le législateur. Ce soutien permettra à l'OAI de se consacrer encore davantage à son rôle essentiel de plateforme d'échanges et de communication pour les membres, les maîtres d'ouvrage et le grand public.

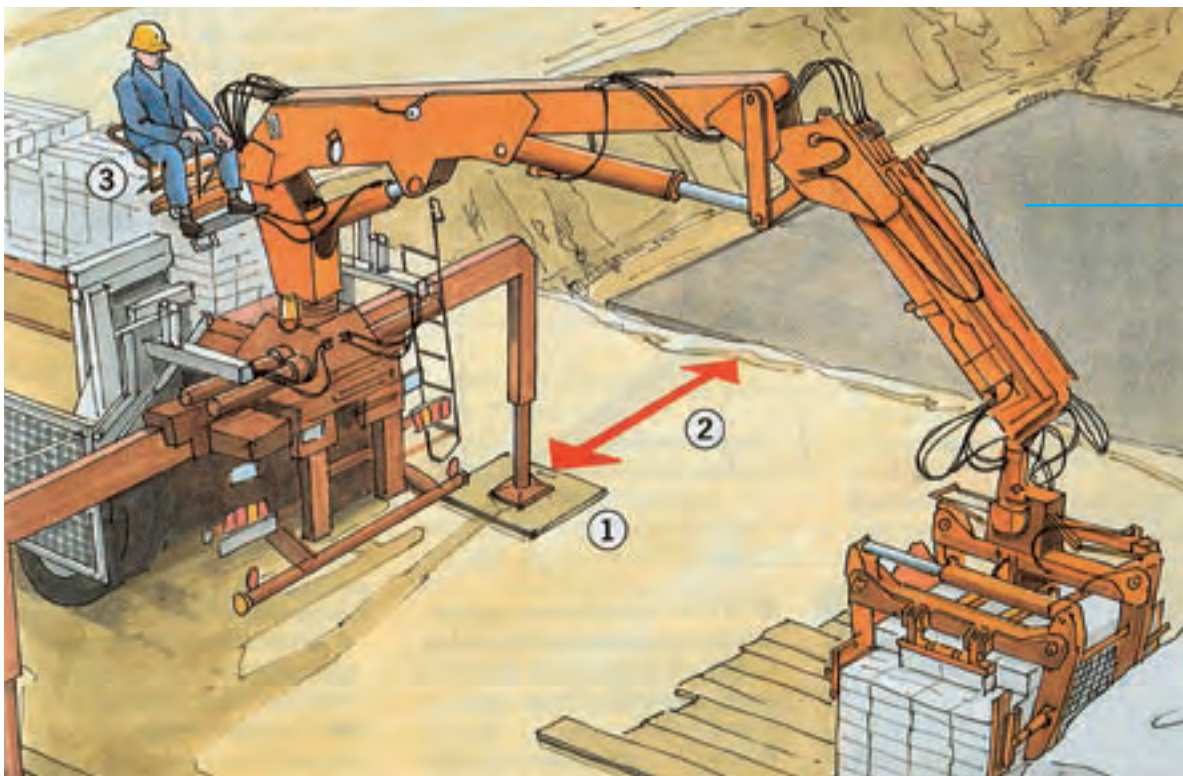
En essayant de faire un bilan de l'action ordinaire depuis 1990, on peut retenir que l'instauration de l'Ordre légal a permis de réaliser d'importantes tâches qui, au-delà de la défense des intérêts légitimes de la profession – e.a. l'amélioration des conditions d'exercice par l'établissement d'un cadre contractuel équitable – ont consisté à conquérir sa véritable dimension au travail de l'architecte et de l'ingénieur-conseil aux niveaux politique, économique, social, artistique et culturel, et ceci dans l'intérêt d'un développement durable de l'environnement bâti et naturel.

Pour documenter cette panoplie d'activités de l'OAI, le Portrait présente d'une manière richement illustrée l'historique de l'OAI, l'évolution en événements clés, des repères chronologiques, la structure des activités, l'évolution en chiffres clés et les missions légales, d'organisation professionnelle, d'intérêt public et culturelles. ■



Le coffret contenant les trois ouvrages est disponible au secrétariat de l'OAI au prix de 25 € TTC, 8 rue Jean Engling à Luxembourg-Dommeldange, tél.: +352 42 24 06, fax: +352 42 24 07, e-mail: oai@oai.lu, web: www.oai.lu et dans de nombreuses librairies; ou bien en effectuant un virement de 25 € TTC au CCP de l'OAI IBAN LU73 1111 1012 2049 0000, BIC CCPLULL avec la mention «Guides 2006» et l'adresse complète du destinataire.

Présentation du nouveau «**Guide de sécurité**» et des aides financières aux entreprises



Les nombreux dessins du nouveau "Guide de Sécurité" illustrent avec éloquence les connaissances indispensables pour reconnaître les dangers et prévenir efficacement les accidents

Le ministre de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, a récemment présenté la nouvelle édition du Guide de sécurité, les statistiques concernant les accidents de travail ainsi que les aides financières accordées aux entreprises qui désirent mettre en place un système de management de la sécurité.

Élaboré par le service de prévention des accidents du travail de l'Association d'assurance contre les accidents (AAA), le Guide de sécurité présente, sous une forme concise, les connaissances indispensables pour reconnaître les dangers et prévenir efficacement les accidents et les atteintes à la santé sur le lieu du travail.

La deuxième édition du guide, entièrement revue et complétée, avec désormais plus de 300 pages en couleur, est maintenant disponible en langues française et allemande. Le guide, largement illustré a été conçu comme manuel de référence pour aider les professionnels du domaine de la sécurité et de la santé au travail, tels que les travailleurs désignés, les délégués à la sécurité et les coordinateurs de sécurité, dans l'exécution de leurs tâches journalières. Son format DIN A5 peu encombrant permet de l'emporter sur le chantier ou de le consulter partout dans l'entreprise. Il est gratuit pour les entreprises membres de l'AAA et peut être commandé

à partir du site Internet de l'AAA (www.aaa.lu) ou par fax au 40 12 47. Il est également consultable et téléchargeable à partir du site Internet.

■ Chiffres-clés des statistiques concernant les accidents du travail en 2004

Le Guide de sécurité est l'outil le plus récent en matière de prévention et s'intègre dans une politique de prévention des accidents du travail et de l'amélioration de la santé au travail dans laquelle le gouvernement, les administrations publiques et les partenaires sociaux se sont engagés depuis quelques années déjà.



Les efforts communs de prévention de tous les acteurs ont d'ailleurs déjà porté leurs fruits puisque le nombre relatif et absolu des accidents du travail en 2004 comparé à 2003 est à la baisse:

- baisse de 7,2 % du taux de fréquence des accidents du travail proprement dits et des maladies professionnelles dans le secteur privé à 7,43 (2003: 8,01). L'objectif de la déclaration du plan d'action de lutte contre les accidents de travail 2003-2007, qui prévoit la diminution du taux de fréquence de 5 % jusqu'en 2007 a déjà été atteint en 2004 et actuellement la diminution est de 11,5 % par rapport à l'année de référence 2002 indiquée dans le plan d'action.

- baisse de 1,7 % de l'ensemble des accidents reconnus à 32.804 unités (2003: 33.386 unités)
- baisse de 3,4 % des accidents reconnus dans le secteur privé à 25.055 unités (2003: 25.928 unités)
- baisse de 42,9 % des accidents mortels reconnus dans le secteur privé à 8 unités (2003: 14 unités)

■ Aide financière à la mise en place d'un système de management de la sécurité dans les entreprises

À l'initiative du ministre de la Sécurité sociale, l'AAA a analysé les différents systèmes de management de la sécurité disponibles sur le marché et les possibilités d'aides

financières aux entreprises qui mettent en place un tel système.

Les systèmes de management de la sécurité qui ont été retenus par l'AAA sont le référentiel OHSAS 18001 et la norme VCA.

L'OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series) est le seul référentiel qui s'est imposé sur le plan international et s'impose désormais comme le référentiel sécurité de l'entreprise avec comme objectif une gestion rigoureuse et efficace de la santé et de la sécurité au travail.

À côté de ce référentiel, il existe également la norme VCA (Veiligheid checklist Annemers) qui ne s'applique cependant qu'aux aspects sécurité des sous-traitants.

Pour de plus amples informations concernant les systèmes de management de la sécurité et pour connaître le détail des aides financières, consultez le site Internet de l'AAA.

luxembourg energy office



LEO – Luxembourg Energy Office S.A.

9, bd Roosevelt
B.P. 371
L-2450 LUXEMBOURG
E-mail: leo@vdl.lu
Fax: 26 20 24 20

administrateur-délégué 4796-3337

secrétariat 4796-3378

secrétariat commercial 4796-3377

4796-3380

4796-3387

4796-3388

4796-3389

4796-3390



Faites accorder votre réseau par des spécialistes !

TÉLÉCOMMUNICATION

TÉLÉINFORMATIQUE

SYSTÈMES D'ALARME

Les entreprises membres de la FLETTA sont les spécialistes pour l'étude, le montage, la mise en service, la maintenance et le dépannage de vos installations de télécommunication, de transmission de données et de systèmes d'alarme et de sécurité.

Engagement, professionnalisme et savoir-faire sont les principaux atouts des membres de la FLETTA, dont le personnel qualifié est garant d'un très haut niveau de service.



Fédération Luxembourgeoise des
Entreprises en Télécommunication,
Téléinformatique et Systèmes d'Alarme

EN BREF

Nouvelle parution Living in Luxembourg with recipes by Lea Linster



Geneviève Scholten vient de publier l'ouvrage «Living in Luxembourg – with recipes by Lea Linster». Ce livre est le premier d'une série d'ouvrages sur les intérieurs privés luxembourgeois et permet de voir le pays d'une nouvelle manière puisque des reportages sur une sélection des plus beaux intérieurs du pays se mélangent habilement avec des informations touristiques et surtout culinaires. En effet, cette édition luxueuse propose, outre de magnifiques photos d'architecture sur 368 pages, des recettes originales de Léa Linster. L'ouvrage multilingue (allemand, français et anglais) est disponible au prix de 39,9 EUR dans toutes les bonnes librairies. Pour plus d'informations: euroquality@village.uunet.lu

Cinéma

Résultats en baisse pour Utopia Group

Pendant les six premiers mois de l'année, l'Utopia Group a accueilli 1,65 millions de spectateurs, un chiffre en baisse de 14,8 % par

rapport à l'année précédente pour la même période, dû principalement au manque de films porteurs. Le chiffre d'affaires du groupe s'établit à € 15,4 millions, comparé à € 17,2 millions au 30 juin 2004. Le groupe a poursuivi la rénovation du site Utopolis Luxembourg et les travaux du site de Turnhout (B). L'ouverture du multiplexe Utopolis à Emmen (NL) est également prévue d'ici la fin 2005. D'autre part, les actionnaires financiers Audiolux S.A. et Sofindev S.A., détenant 40 % du capital de Utopia S.A., soutiennent le développement du groupe et mettent fin au processus de vente de leur participation. Pour plus d'informations: www.utopia.lu

Tourisme

Nouveaux objectifs pour «Voyages Flammang»



Après 37 années passées à la tête du groupe «Voyages FLAMMANG», Fons Ley se retire de la gestion journalière pour assumer la fonction de Président du Conseil d'Administration de SOGA S.A. (Société de Gestion et d'Administration du Groupe «Voyages Flammang»). Jean Strock, ancien directeur Marketing du groupe Cactus,

Secteur brassicole

Investissement record de 12 millions d'euros pour Bofferding



La Brasserie nationale investit douze millions d'euros dans un nouveau hall de soutirage

Le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur Jeannot Krecké a officiellement inauguré le nouveau hall de soutirage de la brasserie Bofferding, d'un investissement global de 12 millions d'euros. Un investissement encore jamais réalisé dans l'industrie brassicole luxembourgeoise! Ce nouveau hall de soutirage d'une superficie de 2.000 m² comporte une chaîne de soutirage complète à la pointe de la technologie qui permet le nettoyage, le remplissage, l'étiquetage et la palettisation des bouteilles et des fûts, et ce, dans un contrôle absolu de la qualité. Le remplissage des bouteilles s'effectue à une cadence de 27.000 bouteilles par heure et celui des fûts à une vitesse de 140 fûts par heure, avec une possibilité d'augmentation du rythme de 50 %. Après une phase exploratoire et de validation de 2 ans, suivie d'une construction de plus d'une année, le système de soutirage a été livré par la firme KHS, intervenant majeur au niveau mondial dans le domaine des installations et technologies pour l'industrie brassicole. L'esprit d'entreprise existe au Luxembourg, a déclaré le ministre de l'Economie qui souhaite que l'esprit d'innovation de la Brasserie Nationale donne des idées

à d'autres. Aujourd'hui, la productivité et la rentabilité de la brasserie Bofferding sont supérieures à la moyenne européenne. En termes de chiffres d'affaires, Bofferding se classe parmi les cent premières marques européennes. Les concurrents de Bofferding ne sont plus les marques Simon, Mousel ou Diekirch, mais les grandes brasseries internationales. Il faut savoir que 35 % des parts du marché brassicole luxembourgeois sont occupés par des bières étrangères comme Leffe ou Hoegaarden. Mais la concurrence n'effraie pas Bofferding. Depuis quinze années, la Brasserie n'a jamais cessé d'investir dans ses installations, à hauteur d'environ 2 millions d'euros chaque année. Parmi ses grandes améliorations: la construction d'une nouvelle salle de brassage, l'acquisition du Merlin – système de cuisson du moût tout à fait révolutionnaire – et avec pour dernier investissement en date le système de refroidissement York, qui allie efficacité et respect de l'environnement. C'est dans cette optique de pérennité et de progrès constant que la Brasserie vient d'effectuer cet investissement impressionnant pour acquérir ce nouveau hall de soutirage. Pour plus d'informations: www.bofferding.lu ■

Sonos™ Digital Music System est disponible au Luxembourg



Codex Productions et Sonos Europe BV, une filiale de Sonos Inc., ont annoncé aujourd'hui leur partenariat. Codex Productions va distribuer, vendre et fournir le support technique des produits Sonos pour le Luxembourg et présenter le système Sonos™ Digital Music System aux amateurs de musique digitale au Luxembourg.

Ce système est le premier et unique lecteur digital multisalles équipé d'une commande centrale sans fil sur écran couleur permettant d'écouter de la musique digitale et de commander les zones de diffusion. «A ce jour, aucun système n'a pu fournir une solution multisalles aussi flexible, ergonomique et complète que Sonos», commente Marc Molitor, Codex Productions. «Depuis que nous avons lancé le produit aux Etats-Unis en janvier 2005, la demande outre-mer a été très prometteuse»

ajoute Ingvar Meijers, Managing Director of Sales & Operations EMEA, de Sonos Europe BV. «Nous sommes heureux de pouvoir proposer Sonos aux amateurs de musique au Luxembourg et nous espérons pouvoir leur apporter une expérience musicale multisalles hors du commun».

Le système Sonos Digital Music System se compose de deux éléments élégants: le «Sonos ZonePlayer, un lecteur digital géré en réseau, distribue, joue et amplifie la musique avec des qualités acoustiques excellentes, et ce dans chaque pièce de la maison. La commande centrale Sonos Controller est un dispositif sans fil équipé d'un écran LCD couleur et d'une molette tactile qui permet de choisir un album ou un titre à partir de toute une collection disponible à n'importe quel endroit. Le ZonePlayer est doté d'un amplificateur compact et puissant de

EN BREF

puis directeur général adjoint de Luxair, rejoint le Groupe «Voyages Flammang».

La nouvelle direction mettra l'accent sur la fidélisation de la clientèle, le développement du réseau d'agences, la promotion de la vente directe et la création de nouveaux produits touristiques, en collaboration étroite avec ses fournisseurs fidèles et ses partenaires, Luxair et Luxair-Tours, avec lesquels une série de nouveaux projets sont planifiés pour la saison 2006. Pour plus d'informations: www.flammang.lu

Environnement

Autocenter Goedert reçoit le label «SuperDrecksKëscht fir Betriber»



Autocenter Goedert vient de se voir décerner pour la première fois le label «SuperDrecksKëscht fir Betriber» par l'Administration de l'Environnement et la Chambre des Métiers, pour son action de tri sélectif de ses déchets. Pour avoir respecté le concept de la «SuperDrecksKëscht» dans la mise en place de la gestion de ses déchets, Autocenter Goedert a passé avec succès le contrôle des critères d'évaluation. Valable un an, ce label pourra être renouvelé si 85 % de ces critères continuent d'être respectés. Des

mesures de prévention, un stockage conforme, des conteneurs visibles et accessibles, une collecte sélective, une élimination et une valorisation qualitative et transparente des déchets, tel est le programme d'une gestion écologique appliqué par des salariés motivés. Pour plus d'informations: www.goedert.lu

Industrie

Plastipak Holdings annonce l'acquisition de LuxPET S.A.

Dans le but de renforcer ses positions en Europe et de répondre aux besoins de ses clients, Plastipak Holdings, société américaine établie à Plymouth dans l'Etat du Michigan, annonce l'achat de la totalité des actions de LuxPET S.A., basée depuis 1998 à Bascharage, Luxembourg et offrant des préformes PET de qualité supérieure. Plastipak, «leader» dans la fabrication d'emballages plastiques, possède plus de 155 brevets et fournit de nombreuses entreprises mondiales. La société américaine s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose afin de contribuer au développement de LuxPET. Pour plus d'informations: www.plastipak.com et www.luxpet.com

Tourisme

Hôtellerie de plein air: une saison 2005 mitigée

Les premiers résultats concernant la fréquentation

EN BREF

touristique des hébergements marchands de plein air laissent apparaître un recul par rapport à 2004. La météo peu favorable cet été a sans doute contribué à ce fléchissement. A l'inverse, les locations (mobillhomes, gîtes et chalets) ont enregistré un taux d'occupation quasiéquivalent, voire supérieur. Les restaurants et épiceries ont quant à eux réalisé un bon chiffre d'affaires. Le client devient moins prévisible et va plus souvent en vacances, mais pour une période plus courte. La promotion est essentielle et le produit doit être diversifié. Un livret technique destiné aux gestionnaires de campings sera disponible fin 2005. Le document réalisé par l'Association des Propriétaires de Camping a.s.b.l. et la Camprilux a.s.b.l. sera gratuit pour les membres et vendu au prix de revient aux personnes intéressées.

Bofferding

La Christmas Béier est arrivée...



Fête deux fois millénaire, la célébration de Noël est marquée par d'incontournables traditions comme la décoration du sapin, la remise de cadeaux

ou l'organisation de soirées en famille. Tout aussi incontournable et traditionnelle est l'arrivée pour cette période de réjouissances de la «Christmas Béier», la bière brune de Bofferding. Pur malt, pur houblon, sans additifs et non pasteurisée, son goût profond et savoureux agrémentera les soirées de fin d'année. La «Christmas Béier» est disponible dès à présent en packs de six bouteilles consignées 33 cl. Pour les amateurs de bière à la pression, elle est également disponible au fût dans les cafés dépositaires de la marque.

Cabinet de recrutement Robert Half International ouvre un siège à Luxembourg

Robert Half International vient d'annoncer l'ouverture d'un siège à Luxembourg. Cette présence locale devra permettre à la société d'exploiter encore mieux ses réseaux locaux et internationaux de sélection et de recrutement de profils financiers et comptables spécialisés au profit des institutions et les entreprises financières luxembourgeoises. Robert Half International est actif dans le domaine du recrutement spécialisé temporaire et permanent. Robert Half International compte plus de 330 agences dans le monde et emploie 9.200 personnes. En Europe, l'entreprise est déjà présente en Belgique, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, en Italie, en France et en Tchèque.

2 fois 50 Watts construit avec des composants de qualité.

Le ZonePlayer peut lire une grande variété de formats tels que le MP3, WMA, AAC (MPEG4), FLAC, AIFF, Ogg Vorbis et WAV, sauvegardés sur un PC, un Mac ou sur un disque dur réseau (NAS). Une série de stations radio Internet est également intégrée au package. Les interfaces réseau avec fil et sans fil intégrés fournissent au consommateur une grande flexibilité à l'installation, sans coût supplémentaire.

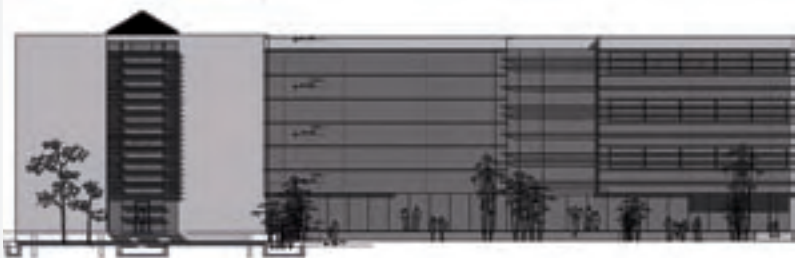
La commande centrale et son écran couleur à cristaux liquides avec sa commande rotative assurent à l'utilisateur une manipulation simple: il suffit de choisir une zone, puis une chanson et de pousser «Play». Les amateurs de musique peuvent écouter le même morceau dans toutes les pièces ou

sélectionner des musiques différentes dans plusieurs pièces. Il est également possible de composer une liste de chansons pour la soirée ou d'utiliser la fonction «lecture aléatoire» qui laisse à l'appareil le choix des titres à passer parmi une liste. Une manière de varier l'écoute ou de redécouvrir des morceaux oubliés.

L'écran haute résolution affiche les informations relatives à chaque Zoneplayer. Même la couverture de l'album peut être affichée. Codex Productions propose une offre de lancement qui comprend deux Sonos Zoneplayers et une télécommande Sonos Controller. Des Zoneplayers et des Controllers vont être proposés à la vente séparément, puisque le système peut être étendu à 32 zones. Pour plus d'informations: www.codex.lu

Cinéma

Projet d'un complexe de cinémas à Diekirch



Caramba a.s.b.l. projette de construire un nouveau complexe de cinéma à Diekirch. Le futur complexe sera construit au début de la rue de l'Industrie où se trouve déjà le centre «Aal Seeërei». Le même site hébergera le «Centre de Rencontre et d'Animation Régional pour Jeunes» ainsi que le «Centre Communal pour Jeunes».

Un bâtiment administratif sera adjacent au multiplexe, à proximité duquel se trouve également un Centre sportif. L'ensemble du site devrait disposer de 300 places de parking. Ce site se trouve directement à l'entrée de Diekirch en venant d'Ettelbruck, à 10 minutes à pied du centre-ville et à moins de 5 minutes de la gare. L'existence actuelle d'un seul multiplexe

à Luxembourg justifie l'implantation de centres à caractère régional. Outre le sud du pays, à densité d'habitation élevée, la région nord s'imposait du fait de sa liaison plus difficile avec le centre du pays. Diekirch comme noeud de trois routes express représente donc un lieu stratégique pour desservir le nord, l'est et le nord-ouest du Luxembourg.

Le réservoir potentiel de spectateurs se situe entre 50.000 et 100'000. Sur cet ensemble on peut s'attendre à 150.000 et 300.000 visites de cinéma dont approximativement 50 % sur le multiplexe de Diekirch. Le nombre d'écrans (4) a été déterminé pour obtenir une densité raisonnable d'habitants par salle, à savoir 16.600. Ce chiffre correspond à la densité d'écrans de l'Allemagne et est plus élevé qu'en France (11.500 hab./écran).

La réalisation du cinéma régional est issue de la collaboration de la société ALGAMA (propriétaire du bâtiment), de la Ville de Diekirch (aménagement) et de la société Caramba Nord (exploitant). Le multiplexe de Diekirch présente, sur deux niveaux, un ensemble de 4 cinémas et un niveau avec brasserie, restauration rapide et autres loisirs. Une terrasse couverte donnant sur le centre «Aal Seeërei» est également prévue avec la brasserie. Parmi ceux-ci sont envisagés un bowling, une salle de billard et une galerie de jeux électroniques. L'ensemble du complexe est réparti sur quelque 3.200 m².

L'ensemble pourra recevoir 653 spectateurs. Les salles pourront contenir entre 105 et 214 personnes pour la plus grande. Une salle polyvalente permettra l'organisation de réceptions, conférences, présentations, séances privées ou scolaires. Un foyer spacieux de plus de 250 m² hébergera les caisses, un bar/snack et un self-service pour confiseries. Toutes les salles seront équipées

de matériel de projection professionnel 35 mm et seront climatisées. La qualité de l'image et du son correspondra aux critères les plus exigeants. Au moins 3 des salles seront équipées en numérique. La salle principale disposera d'une scène et d'un rideau d'écran. Elle pourra donc servir à des représentations, premières, festivals et autres événements. Le programme du multiplexe comprendra principalement des films du «mainstream» mais également une programmation pour les cinéphiles. Un accent particulier sera mis sur les films pour enfants, familles et films éducatifs. Le cinéma proposera également des séances scolaires ou autres sur demande en dehors des horaires normaux. La majorité des films sortiront en sortie nationale, c.-à-d. simultanément avec la capitale. Les cinémas fonctionneront tous les jours de l'année entre 14h00 et 24h00. De nombreux événements, plus ou moins réguliers, auront lieu au complexe: festival(s), sneak previews, movie nights, fête du cinéma, avant-premières. Il est également prévu de faire des projections en plein air sur le site pendant la bonne saison.

La construction du multiplexe devrait commencer en 2006. L'ouverture au public est prévue au deuxième semestre de l'année 2007. Les futurs clients du cinéma peuvent dès à présent remplir un formulaire d'enquête qui permettra de tenir compte d'un maximum d'attentes du public avant l'ouverture. Ce formulaire est disponible sur internet (www.caramba.lu) et aux caisses des cinémas Caramba (Kursaal Rumelange, Kinosch Esch/Alzette, Cinemaacher Grevenmacher). Les participants à l'enquête peuvent également suggérer des noms pour le futur complexe. La meilleure proposition de nom sera récompensée par un bon d'entrée gratuit au cinéma pour 2 personnes valable pendant une année. ■

EN BREF

www.e-mailing.lu

Dotcom Luxembourg S.A. lance un nouveau service d'e-mailing

Le nouveau service e-mailing de Dotcom Luxembourg S.A. est une plateforme qui permet aux entreprises d'envoyer à leurs contacts privilégiés des newsletters, promotions, invitations, cartes de vœux, etc. Ces envois sont personnalisés en respectant l'identité visuelle de l'expéditeur et l'intégrité du destinataire. La plateforme est accessible 24h/24h à l'aide d'une simple connexion Internet. Un login et un mot de passe assurent un accès sécurisé sur le site, d'où il est alors possible de gérer les envois de façon autonome. Les entreprises peuvent importer ou exporter leurs fichiers clients sur exell. Enfin, le suivi des envois/réceptions est assuré par un outil statistique très détaillé.

Industrielle Bildverarbeitung

CMOSVision AG erhält den "Vision Award"

CMOSVision AG hat auf der Internationalen Fachmesse für Machine Vision, den „Vision Award“ 2005 für die Entwicklung eines spezialisierten Bildverarbeitung Processor erhalten. CMOSVision AG ist eine Luxemburger Gesellschaft, die sich auf die Entwicklung von Bildverarbeitungssystemen und Bildakquisitionssystemen spezialisiert hat. Mit ihrem Kunden International Electronics & Engineering S.A. (IEE) hat CMOSVision AG einen speziellen Image Correction Processor (ICP) für

Fahrzeugkamera-Anwendungen entwickelt. Dieser Image Correction Processor ist das zentrale Bauteil einer neuen Generation von Fahrzeugkameras. Der Image Correction Processor steuert sowohl sämtliche Parameter des verwendeten hochdynamischen CMOS Bildsensors als auch die gesamten Interphase Bausteine der Kamera. Neben der allgemeinen Kontroll- und Integrationsfunktion ist der Image Correction Processor für sämtliche Bildoptimierungsprozesse zuständig.

Union Européenne L'enregistrement des noms de domaine .eu sera possible en décembre 2005

A partir du 7 décembre 2005, les organisations, les sociétés et plus tard les personnes physiques originaires des différents Etats membres de l'Union Européenne pourront créer leur propre nom de domaine avec l'extension .eu. C'est ce qu'a décidé le Conseil d'administration d'EURID, gestionnaire du domaine .eu. EURid a développé en collaboration avec la Commission Européenne un système d'enregistrement en plusieurs phases appelé «Sunrise». EURid est une organisation européenne sans but lucratif, qui s'appuie sur un réseau d'agents locaux agréés. Les noms de domaine seront d'abord mis à la disposition de ceux qui peuvent faire valoir leurs droits, preuve à l'appui, et fonctionnera selon le principe «premier arrivé, premier servi». Informations et enregistrements sur: www.eurid.eu.

EN BREF

Arcelor

Excellents résultats au 3^e trimestre 2005



Arcelor réalise un remarquable résultat brut opérationnel (EBITDA): 1,1 milliard d'euros pour le troisième trimestre et 4,5 milliards d'euros pour les neuf premiers mois de l'année dans un contexte économique difficile. Le troisième trimestre a été marqué à la fois par des hausses de coûts provoquées par les fortes augmentations des prix des matières premières, des conditions de marché défavorables dues à des stocks excessifs, une faible demande et des effets saisonniers. Cette performance démontre clairement la résilience du «nouvel Arcelor» acquise pour l'essentiel à travers son mix produits, son expansion au Brésil et en Argentine, dans des zones de croissance caractérisées par de meilleurs coûts de production mais aussi par des marchés finaux exigeants. Arcelor poursuit activement la mise en place et la cotation d'Arcelor Brasil prévue en novembre afin de regrouper les activités sud-américaines d'acières plats et longs au carbone. Enfin, Arcelor a récemment acquis le contrôle d'Acesita, unique producteur d'acier inoxydable d'Amérique latine.

Automobile

Hyundai commercialise la nouvelle Getz et la Grandeur au Luxembourg



C'est à Bourglinster qu'Hyundai Luxembourg a choisi de présenter devant une vingtaine de journalistes les deux derniers modèles d'Hyundai mis en vente sur le marché luxembourgeois depuis novembre 2005. Avec le lancement de ces deux véhicules, Hyundai entend renforcer sa position en Europe. La nouvelle Getz se fait remarquer par ses formes redessinées et présente trois nouvelles motorisations. Avec la nouvelle Grandeur, Hyundai affiche une volonté d'accroître ses parts de marché dans le secteur des véhicules de fonction. Au Luxembourg, Hyundai détient 5,9 % des parts du marché en 2005 et arrive à la 8^e place avec 2.650 voitures vendues en 2004. Pour plus d'informations: www.hyundai.lu.

Consommation d'énergie Global Facilities se spécialise dans l'offre de services au client

Global Facilities offre des études énergétiques ayant comme but de déterminer dans quels domaines spécifiques (chauffage, climatisation, éclairage, air comprimé, ...) une entreprise pourrait utilement

Téléphonie mobile

Tele2 Tango lance

«The Buzz»



Donner une réponse mobile aux besoins des clients, voilà comment on pourrait résumer la nouvelle idée de Tele2 Tango au Luxembourg répondant au nom de «The Buzz». Il s'agit d'un projet prévoyant une tournée, dans le pays entier, d'un bus entièrement transformé en espace de vente, de conseil et d'information. Les clients pourront le découvrir prochainement dans tous les cantons du Grand-Duché.

Equippé comme un shop à part entière, «The Buzz» propose toute la gamme de portables et de services Tele2 Tango. Dans l'ensemble, ce centre de clientèle mobile fonctionne comme un Tele2 Tango-Shop ordinaire, les services offerts comprenant l'information, la vente et le service après vente. Deux conseillers se tiennent à la disposition des clients et, grâce à leur savoir technique, les aident à se retrouver dans le monde des moyens de communication modernes. C'est ainsi que «The Buzz» est tout d'abord un

The Buzz: une idée originale pour aller trouver le client sur place

instrument de communication, d'éducation et d'information destiné à cultiver en permanence la communication et le dialogue avec les clients existants et potentiels, le tout s'articulant bien sûr autour d'une large palette de services proposés par Tele2 Tango tant pour les réseaux fixes que pour la communication mobile.

Avec le lancement du «Buzz», Tele2 Tango ouvre de nouvelles voies dans la manière dont une entreprise moderne conçoit la proximité de la clientèle. Instrument de vente, «The Buzz» sera non seulement le shop sur roues, mais proposera encore des offres spéciales uniquement disponibles dans le bus, qui servira par ailleurs comme objet d'animation lors de divers événements. A cet effet Tele2 Tango cherche à collaborer avec un nombre aussi grand que possible d'organismes d'événements. ■

Citabel Sports lance le «Fitness Village»



Citabel Sports, un des plus importants magasins de sport spécialisés dans la région Saar-Lor-Lux, présente cet automne une action exceptionnelle. Toute personne intéressée à rester en forme (qu'il s'agisse de tennis de table, de boxe, d'entraînement physique général ou encore d'entraînement d'endurance et de performance), peut non seulement trouver l'appareil adéquat au «Fitness Village», mais surtout des conseillers spécialisés.

Des entraîneurs professionnels se tiennent à disposition de clients pour les aider à trouver le bon équipement pour leur entraînement individuel. Au «Fitness Village» les visiteurs peuvent ainsi essayer toute la gamme des appareils de fitness, du vélo d'appartement au tapis de course et stations de musculation complètes. Cette offre est complétée par des vêtements et accessoires appropriés, ainsi que des produits d'alimentation sportive.

Les «Forfaits Fitness» proposés ont aussi été bien accueillis.

La collaboration de Citabel Sports avec la P.F.T.S. (Personal fitness training society) permet d'élaborer des programmes d'entraînement spécifiques aux différents appareils et d'offrir au client des consultations d'entraînement à son propre appareil de Fitness à la maison. A l'achat d'un appareil Fitness, Citabel Sports offre un forfait supplémentaire à ses clients: une évaluation de la forme physique et une heure d'entraînement au Centre Sportif Professionnel de la P.F.T.S., une heure d'entraînement à la maison, un programme d'entraînement individuel, ainsi qu'une séance d'introduction au nouvel instrument d'entraînement acquis chez Citabel Sports.

Le «Fitness Village» à Leudelage sera ouvert jusqu'en février 2006, aux horaires d'ouverture habituels de Citabel Sports: du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 18h00. Chaque semaine, les passionnés du fitness y trouveront aussi de nouvelles offres exceptionnelles (www.citabel.lu). ■

EN BREF

réduire ses consommations énergétiques, ses frais d'exploitation et par ce biais contribuer activement à la sauvegarde de l'environnement. Depuis septembre 2005, Global Facilities est reconnu par le Ministère de l'Environnement comme organisme agréé pour effectuer des audits et études énergétiques. Selon le règlement grand-ducal du 11 août 1996 modifié par le règlement grand-ducal du 13 janvier 2002, l'Etat luxembourgeois propose des aides financières importantes lorsque les audits énergétiques sont effectués par un organisme agréé dans la matière. Informations supplémentaires chez Global Facilities au numéro de téléphone 26 37 28 1.

Comptoir Electrotechnique Luxembourgeois CEL fête ses 60 ans!



Fondé en juin 1945 avec l'objet de «commerce en gros de matériel et articles électriques», le CEL a constamment évolué au cours de ses 60 ans d'existence pour se présenter aujourd'hui comme intégrateur de systèmes dans les domaines des communications voix et réseaux de données, de la sécurité à l'intérieur des bâtiments et de l'automatisation industrielle. CEL offre des solutions et des prestations

allant de la consultance à l'étude et à l'analyse des besoins jusqu'à la réalisation de solutions individualisées. Son dynamisme s'est traduit par un accroissement du chiffre d'affaires de plus de 30 % entre 2000 et 2004. CEL s'est également doté d'une main d'œuvre de plus en plus spécialisée et compte aujourd'hui une centaine de collaborateurs.

Nashuatec Accréditation PSF et déménagement pour NRG Luxembourg



Après neuf années de croissance passées à Steinsel, les locaux occupés par la société se sont révélés trop exigus. Dorénavant, la société accueille sa clientèle à son nouveau bâtiment situé au 10 a, ZI de Bourmicht à Bertrange. NRG Luxembourg vient également d'obtenir l'agrément PSF auprès du Ministère des Finances qui garantit, dans le domaine bancaire, la confidentialité aux clients pour les solutions de gestion électronique des documents. Ce domaine d'activité représente la moitié du chiffre d'affaires de la société. NRG Luxembourg compte aujourd'hui 40 collaborateurs et distribue les produits et les services Nashuatec sous l'égide de NRG Belux qui fait partie intégrante de RFG (Ricoh Family Group).



Der garantierte Weg für die FIFA **Fußball-**



Die „Schweden sind keine Holländer – das hat man ganz genau gesehen“ lautet ein legendäres Zitat von Franz Beckenbauer. Sicherlich wird Herr Beckenbauer – vielleicht nicht mit Verwundern, aber mit Bedauern – festgestellt haben, dass sich die luxemburgische Fußball-Nationalmannschaft bei der Weltmeisterschaft im kommenden Jahr in Deutschland nicht zu solchen Vergleichen anbietet.

Aber im Gegensatz zur Nationalmannschaft, haben luxemburgische Unternehmen immer noch die Möglichkeit sich für die FIFA Fußball-Weltmeisterschaft Deutschland 2006 zu „qualifizieren“. Es gibt noch Tickets!

„Willkommen bei Freunden“ nach diesem Motto lädt das Schweizer Unternehmen iSe-Hospitality alle luxemburgischen Unternehmen ein, am offiziellen Hospitality-Programm der FIFA Fußball-Weltmeisterschaft Deutschland 2006 zu partizipieren!

Bereits im Jahr 2003 erhielt die iSe-Hospitality AG nach einem öffentlichen Ausschreibungsverfahren die exklusiven weltweiten Rechte am offiziellen Hospitality-Programm der FIFA WM 2006. Damit ist sie global als einziges Unternehmen autorisiert, Hospitality-Pakete für diesen einmaligen Event zu vermarkten. Das Hospitality-Programm beinhaltet Tickets für erstklassige Tribünensitzplätze,

exklusives Catering, bevorzugte Parkplätze, Gastgeschenke, Hostessen-Service, gesonderte Eingangsbereiche, etc.

Die vier unterschiedlichen Hospitality-Kategorien in den zwölf WM-Stadien bieten sowohl kleinen Unternehmen als auch Weltkonzernen die Möglichkeit in einem für sie passenden Rahmen Kunden zu unterhalten oder Mitarbeiter zu incentivieren. Grenznahe Stadien wie z. B. Kaiserslautern, Köln, Gelsenkirchen oder Dortmund bieten für luxemburgische Interessenten eine Vielzahl von Möglichkeiten bereits ab 630 Euro (zzgl. VAT) pro Ticket.

Da iSe-Hospitality weltweit das einzige von der FIFA autorisierte Unternehmen ist, Hospitality-Pakete zu verkaufen warnt Antonio Dominguez, Vertriebsleiter der deutschen Tochtergesellschaft iSe-Hospitality Sales GmbH ausdrücklich vor unseriösen Ticketanbietern. „Es gibt zahlreiche nicht autorisierte Agenturen, die unter anderem in Luxemburg ihr Unwesen treiben. Wir können nur davor warnen mit solchen nicht autorisierten Unternehmen ‚Geschäfte‘ zu machen. Die WM könnte für Sie bereits vor dem Stadion enden“.

Wer diesem Risiko aus dem Weg gehen möchte, sollte sich also unbedingt bei einem iSe-Berater informieren. Es gibt noch Tickets!!!

**Kontakt: Antonio Dominguez, Verkaufsleiter iSe-Hospitality Sales GmbH, International Sports and Entertainment, Walther-von-Cronberg-Platz 6, D-60594 Frankfurt am Main,
Tel: +49 180 196 2006 (*4,6 ct./Min. aus dem deutschen Festnetz),
Fax: +49 69 60 62 74 83 00, www.fifaworldcup.com/hospitality**

zu Tickets

- Weltmeisterschaft 2006**Gewinnspiel**

Gewinnen Sie **2 Hospitality-Pakete** für ein Spiel in Köln
und seien Sie live bei der FIFA WM 2006™ dabei!

Beantworten Sie folgende Frage und schicken Ihre Antwort
per Fax an folgende Nummer: +49 69 606 274 8300

**In welcher Stadt findet das Finale der FIFA WM 2006™
am 9. Juli 2006 statt?**

Berlin **Stuttgart**

- Ja, wir sind am offiziellen Hospitality-Programm zur FIFA WM 2006™
interessiert und würden gerne weitere Informationen erhalten.
- Nein, wir haben kein Interesse am offiziellen Hospitality-Programm zur
FIFA WM 2006™.

Firmen Name _____

Adresse _____

Kontaktperson _____

Telefon _____

E-Mail _____

iSe-Hospitality Sales GmbH • Walther-von-Cronberg-Platz 6 • 60594 Frankfurt am Main • Germany

La chocolaterie Génaveh s'établit à Strassen



La chocolatière, Geula Naveh, en compagnie de son mari, lors de l'inauguration de la chocolaterie artisanale à Strassen

Une nouvelle chocolaterie artisanale, Génaveh, vient d'ouvrir ses portes, pour le plus grand bonheur de tous les fervents amateurs de chocolat. Genaveh propose des chocolats aux saveurs subtiles qui témoignent d'un extraordinaire talent, alliant une grande exigence dans le choix des matières et un savoir-faire du geste permettant la maîtrise des étapes d'une fabrication toujours artisanale. Tous

les chocolats de l'atelier Genaveh sont aussi appétissants les uns que les autres. Ainsi, les chocolats à base de thés offrent une grande diversité d'arômes: Earl Grey à la bergamote, thé de Ceylan, thé Matcha, thé au Jasmin ou encore thé à la menthe. Ceux qui préfèrent les infusions pourront opter pour le Samba, un mélange aromatique à base de fleurs d'hibiscus séchées, de pommes, de pétales de rose et de zeste d'orange. L'infusion à l'orange sanguine est la dernière nouveauté de cette collection. Genaveh propose également des coffrets raffinés, comme cette jolie boîte ovale rose ou vert pâle style art déco contenant deux niveaux de six chocolats fins: ganache à la rose, ganache Saint-Raphaël cassis et géranium, caramel à l'ancienne, ganache Madagascar à la vanille de Bourbon, infusion orange sanguine ainsi qu'une ganache aux fruits de la passion. Des chocolats de formes ovales placés au-dessus des ganaches sont décorés de façon romantique faisant apparaître des roses et des anges. Une idée de cadeau originale à offrir à une personne chère.

Les clients peuvent choisir entre un assortiment de un ou plu-

sieurs variétés de pralines ou le coffret exclusif contenant la collection entière. Génaveh a récemment participé au Salon du Chocolat à Paris. En tant que seul représentant du Luxembourg, Génaveh a été félicitée par les plus grands et les plus innovants des chocolatiers présents. La gamme de plus d'une cinquantaine de saveurs originales a attiré un public gourmet et curieux. A l'origine de Génaveh, Geula Naveh, chocolatière et styliste de chocolat, résidente du Luxembourg et formée en France, a préparé son entrée sur le marché depuis près de cinq ans. Avec la complicité de l'une de ses anciennes élèves, devenue son associée, les deux femmes ont choisi le Luxembourg pour y établir leur premier point de vente. L'inauguration officielle de la boutique située à Strassen a eu lieu ce 10 novembre 2005. Un deuxième point de vente devrait s'ouvrir prochainement à Paris. Pour plus d'informations: Génaveh, Chocolaterie artisanale, 210, Route d'Arlon, L-8010 Strassen, tél.: +352 26 00 82 20, e-mail: info@genaveh.org, internet: www.chocolaterie-genaveh.com.

Qualität macht immer den besten Eindruck!

LOGOMOTIF
ADVERTISING-TEXTILE-PROMOTION

La Qualité fait toujours meilleure impression!

VÊTEMENTS PUBLICITAIRES - IMPRESSIONS & BRODERIES

Zoning commercial Marnach - L-9764 MARNACH - Tél. : 26 91 00 11 - Fax : 26 91 00 21 - www.logomotif.lu

L'Ambassadrice des Etats-Unis en visite chez Goodyear

Récemment S.E. l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg, Madame Ann Wagner, a visité Goodyear à Colmar-Berg.

Jean Bergh, directeur général du Centre de Recherche de Goodyear, ainsi que John Jentgen, directeur de production du Complexe de Goodyear Luxembourg, ont accueilli Madame Wagner au Goodyear Technical Centre * Luxembourg (GTC*L). A cette occasion, une réception réunissant tous les collaborateurs américains de Goodyear avait été organisée. Auparavant, Messieurs Jentgen et Bergh ont présenté les activités des différents sites de Goodyear à Colmar-Berg, qui comprennent les usines de fabrication de pneumatiques poids lourds, de moules de vulcanisation, de toile synthétique, de câbles, ainsi que le Centre de Recherche, qui est le plus grand du groupe en dehors des Etats-Unis. L'ambassadrice s'est montrée vivement impressionnée par l'ampleur et la complexité des installations du Centre de Recher-



che. Dans son discours, Madame Wagner s'est également montrée ravie de rencontrer nombre de ses compatriotes faisant partie de la famille Goodyear Luxembourg. La visite s'est achevée sur le circuit d'essais avec une démonstration de la nouvelle technologie des pneus «RunOnFlat», qui permet

de continuer à rouler un certain temps, même avec un pneu totalement dégonflé.

Goodyear à Colmar-Berg occupe actuellement plus de 3.500 personnes. L'effectif total du complexe Goodyear est composé de plus de 45 nationalités différentes. ■

L'ambassadrice entourée des responsables Goodyear et des collaborateurs de nationalité américaine.
1^{ère} rangée de g. à d.:
Jean Bergh, S.E. Mme Ann Wagner, John Jentgen, Silvia Sitzen (Directeur Ressources Humaines), Suzi Weis-Collé, Diane Kauffmann et Hermann Lange (Directeur des Finances)

InterAtoz

Alliance de plusieurs cabinets de conseils

Par la constitution d'un groupe d'intérêt économique sous la dénomination InterAtoz, les cabinets Atoz, Interfiduciaire et Bernard & associés viennent de créer un impor-

tant réseau de conseil spécialisé au Grand-Duché, et non intégré dans un réseau d'audit. InterAtoz entend ainsi répondre à la demande croissante d'une clientèle, nationale et internationale,

désirant confier leurs projets ambitieux et complexes à un prestataire indépendant et à l'abri de tout conflit d'intérêt potentiel. L'alliance fonctionnera en tant que réseau national, regroupant plu-



sieurs sociétés à travers un Groupement d'Intérêt Economique («GIE») InterAtoz et assurant la coordination entre ses membres, qui garderont chacun leur indépendance et resteront soumis aux règles professionnelles et réglementaires qui leur sont propres. Les différents cabinets présenteront leurs services selon les règles en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

«Interfiduciaire» existe à Luxembourg depuis 35 ans et constitue un cabinet d'expertise comptable ancré dans l'économie locale et servant une clientèle représentative de tous les secteurs du tissu

économique local. «Atoz Tax Advisors» est un cabinet de conseil fiscal spécialisé indépendant, créé en 2004 par six anciens associés de «big four» et spécialisé dans le domaine du conseil fiscal et de l'ingénierie financière. Atoz est cofondateur du réseau international «Taxand», constitué de cabinets indépendants spécialisés en fiscalité. «Bernard & associés» existe depuis septembre 2002 et s'est spécialisé dans l'ingénierie financière, est exclusivement orienté vers une clientèle internationale. «Atoz Real Estate» s'arrête des services dans le secteur Immobilier. Ces services comprennent la gestion de projets

y compris les budgets, des études de faisabilité et de financement, des évaluations, et des projets de développements urbains.

Le GIE sera co-présidé par Bob Bernard, fondateur et ancien président de KPMG à Luxembourg, ainsi que Alex Sulkowski, ancien responsable de la division fiscale belgo-luxembourgeoise d'Anderesen. Le nouveau réseau compte 120 collaborateurs au Luxembourg, dont 14 associés. Outre les coprésidents Bob Bernard et Alex Sulkowski, Norbert Becker, Pierre Wagner, Keith O'Donnell et Bob Faber ont été appelés aux fonctions d'administrateurs. ■

Cloche d'Or

A & P Kieffer Omnitec baute erstes Luxemburger Minergiehaus



Blick in die neuen Büros von A & P Kieffer Omnitec auf Cloche d'Or

Das neue weitläufige Verwaltungsgelände des Anlagenbauers A & P Kieffer Omnitec in der Industriezone Cloche d'Or begnügt sich zur Beheizung seiner rund 5.250 Quadratmeter Fläche, verteilt auf vier Etagen plus Lageranbau, mit einem Kessel, dessen Größe normalerweise gerade mal für ein typisches Mehrfamilienhaus aus-

reicht. „Wir haben Dach and Fassade extrem gut gedämmt und darüber hinaus eine Heizungs-technik installiert, die keine Energie vergeudet“, stellten Mil and Pierre Emile Kieffer dieser Tage Ihr „Minergiegebäude“ vor.

Dieser Energieverbrauchsstandard stammt aus der Schweiz. Die naturnahen Eidgenossen bemühen sich schon seit vielen Jahren um einen minimalen Energieverbrauch ihrer Wohn- und Nichtwohngebäude, um in erster Linie die Umwelt von schädlichen Schadstoffen und CO₂-Emissionen aus den Kaminen zu entlasten. Wer sich mit dem Prädikat „Minergiehaus“ schmücken will, muss viel mehr tun, als die amtlichen Vorschriften verlangen. Die Bauweise läuft auf ein „Drei-Liter-Haus“ hinaus. Das heißt, Büros oder Wohnungen dürfen pro Quadratmeter und Jahr nicht mehr als umgerechnet drei Liter Heizöl verbrauchen. Zum

Vergleich: Bei Altbauten können es 20, 25 und mehr Liter sein, Neubauten bewegen sich um 10 Liter.

Für Hitze im Winter sorgt in Cloche d'Or eine Art Fussbodenheizung im Beton jeder Etage, die mit einer Lüftungsanlage gekoppelt ist. In der kalten Jahreszeit fließt die aufgeheizte Raumluft – und damit auch die Abwärme etwa der Büromaschinen – über ein spezielles Installationschema wieder zurück in den Fussboden, und im Sommer kühlen die Nachttemperaturen den Beton soweit herunter, dass es trotz 33 Grad Celsius im Freien innen angenehm frisch bleibt. „Und das ganz ohne Klimaanlage. Die springt nur in Ausnahmesituationen etwa beim Entfeuchten der Zuluft an“, beschreiben die Firmenchefs das Konzept. A & P Kieffer Omnitec ist in der Rue Guillaume Kroll sowohl Bauherr als auch ausführende Firma. ■

Le bijou en fête chez LÉA dans le Grund!

C'est au cœur du Grund sur le chemin vers l'Abbaye de Neumünster que LÉA vient d'ouvrir sa boutique de bijoux, un espace-galerie couplé à un atelier. C'est un lieu où règne la liberté de création et la fantaisie infinie. Les idées ne cessent d'évoluer en fonction des matières, des couleurs et des formes toujours différentes: bijoux brodés, bijoux perlés, bijoux tressés...fleurs sur cuir, sur paille, sur ruban...pampilles de toutes les couleurs; verre multicolore...pendentifs simples ou travaillés...bijoux légers, bijoux soirée, bijoux habillés...Plumes, dentelles, velours, tricot, perles magnétiques, boutons, bijoux anciens, tout est création!

Bijoux évolutifs avec ou sans la broche, collier qui se porte en bracelet...Bijoux mémoire...Colliers, bracelets, boucles d'oreilles, broches... L'ouverture aussi vers de multiples accessoires comme l'accessoire cheveux. LÉA crée pour tous les budgets. Et si les vitrines



ne suffisent pas, on peut composer et imaginer ce que l'on souhaite! LÉA met également à la disposition de ses clients des bons-cadeaux pour un montant de leur choix.

LÉA vous offre le thé tous les mercredis après-midi dans cette galerie des glaces, organisée autour d'un salon central, qui allie l'ancien et le moderne. De multiples événements, expositions,

défilés, présentations autour du bijou, du design et de l'art y sont organisés tout au long de l'année et il suffit de laisser ses coordonnées pour être tenu informé. Boutique LÉA, 12 rue Münster, L-2160 Luxembourg-Grund, tél.: 26 10 37 30, www.bylea.com. Ouverture: mardi, jeudi, vendredi 10h-18h30; mercredi 10h-20h; samedi 10h-18h et dimanche 10h-13h. ■

<p>WIRTSCHAFTSAUSKUNFTE FÖRDERUNGSEINZUG</p> <p>Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk- Management</p> <p>Creditreform Luxembourg SA Tel. 00 352 263480-1 Fax 00 352 263480-50 E-mail info@creditreform.lu</p>	<p>RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECOURVEMENT DE CRÉANCES</p> <p>Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise</p> <p>seit/ depuis 1878</p> <p>Creditreform</p> <p>Unternehmen Sie nichts ohne uns</p>
--	---

Anniversaire

Valeres Konstruktioon

a fêté ses 5 ans au Luxembourg!



Valeres Konstruktioon vient de fêter récemment ses 5 ans d'existence au Luxembourg. Valeres Konstruktioon S.A.

est une entreprise générale de dimension européenne spécialisée dans l'immobilier en tant que constructeur et promoteur. Le groupe est actif depuis plus de 20 ans dans le segment des constructions industrielles, commerciales et administratives. Valeres est implantée dans cinq pays européens, où plus de 300.000 m² sont construits annuellement: Luxembourg, Allemagne, Pays-Bas, Belgique et France. Le groupe Valeres occupe environ 200 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros. Au Luxembourg, l'histoire a commencé en

juin 2000, date à laquelle les deux premières personnes ont été engagées. Le choix s'est porté sur ce pays en raison de sa situation géographique, au centre de l'Europe. Les services offerts par l'entreprise, au Luxembourg comme à l'étranger, vont de la recherche de terrain à la coupe de la première pelouse, en passant par le respect des normes, le financement, l'assistance juridique, etc. Parmi les derniers clients, on compte des noms aussi prestigieux que Tranelux, Meditec, DHL, IEE, Alma, Zenners et bien d'autres encore.

Transport aérien

VLM Airlines inaugure

une liaison quotidienne depuis le Luxembourg vers Isle of Man



Depuis le 1^{er} novembre 2005, VLM Airlines assure un vol quotidien du Luxembourg vers Isle of Man via l'aéroport de London City. VLM Airlines sera ainsi le seul opérateur à proposer des vols vers cette destination à partir de Luxembourg. L'horaire quotidien (du lundi au vendredi) permettra aux passagers de rester un jour ouvrable complet sur l'île et convient également parfaitement aux escapades d'un long week-end.

Isle of Man – capitale Douglas – se situe en mer d'Irlande, entre la Grande-Bretagne et l'Ir-

lande. Elle dépend de la Couronne britannique, mais elle est autonome. Avec 572 km² et une population de 76 315 habitants, l'île connaît un taux de croissance annuel du PIB de 6 %. Les principaux secteurs économiques de l'île sont les finances (41 %), l'industrie (6 %), le tourisme (6 %) et la construction (7 %). Cette nouvelle liaison renforce la position de VLM Airlines en tant que partenaire aérien clé pour bon nombre de sociétés et d'entreprises financières. En décembre 2005, le Docklands Light Railway (du réseau de transport londonien)

reliera London City Airport aux stations de Bank (en 22 minutes) et Canary Wharf (en 14 minutes). Ronaldsway Airport, sur Isle of Man, est un aéroport de niche, offrant une série d'avantages aux voyageurs d'affaires, notamment

des procédures rapides d'embarquement et de débarquement, des possibilités de parking suffisantes et surtout un enregistrement sans perte de temps.

Les réservations peuvent se faire sur flyvlm.com ou dans les agen-

ces de voyage. VLM Airlines opère 8 vols quotidiens entre le Luxembourg et London City Airport avec des connections vers Isle of Man, Jersey, Liverpool et Manchester. ■

Wellness

Sunsation: Nouveau centre de relaxation à Hesperange



Vue
d'ensemble
du nouvel
espace
«Beauty &
Wellness»

Un nouveau centre de relaxation spécialisé dans les domaines du bien-être et de l'esthétique, du massage et du solarium vient d'ouvrir ses portes à Hesperange, 404, route de Thionville.

Il y a 3 ans environ que Frank Lulof et Pascal Peusch ont eu l'idée d'ouvrir un centre de bronzage à Bertrange/Helfent, où le bronzage se fait en tout confort et dans un cadre exceptionnel. Dans le souci de répondre aux nombreuses demandes de leur clientèle, ainsi que dans l'objectif d'élargir la gamme d'offres,

les gérants ainsi que leurs esthéticiennes et leur masseur diplômés attendent leur clientèle dans le nouveau Centre de relaxation à Hesperange.

Tenant à satisfaire la clientèle non seulement au niveau du bronzage mais encore au niveau du bien-être, toute une gamme d'offres exclusives est proposée: des soins esthétiques (mises en beauté du visage et du corps, des mains et des pieds, les épilations, l'onglerie...), des massages relaxants, le maquillage permanent, une douche hammam ainsi que 4 solariums Ergoline de

première qualité – et bien sûr un accueil souriant, des conseils professionnels, une hygiène absolue et tous les détails qui ont créé la réputation de l'équipe Sunsation lors des dernières années. L'utilisation de la carte Sunsation pour le bronzage dans les deux centres permet de bénéficier jusqu'à 25 % sur les prix des base. Pour plus d'infos: Sunsation – Beauty & Wellness, 404, route de Thionville, Hesperange, tél.: 26 36 12 37. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 10h00 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 18h00. ■

Envolée harmonieuse pour la **Philharmonie** et **Luxair**



Photo credit: Raphael Ripplinger

La Philharmonie Luxembourg et Luxair ont conclu une collaboration portant notamment sur la promotion du Grand-Duché à l'étranger

Auteurs d'excellence dans leurs domaines d'activité respectifs, la Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, la «Philharmonie» et la compagnie nationale d'aviation Luxair ont décidé d'une collaboration commune. L'accord de partenariat a été signé par Matthias Naske, Directeur Général de la Philharmonie Luxembourg, et Adrien Ney, Directeur Général de Luxair. «La Philharmonie symbolise une nouvelle étape dans le

développement culturel luxembourgeois, et il nous est important d'accompagner cette étape. Les points communs entre la Philharmonie et Luxair sont nombreux: tous deux représentent ou font connaître le Luxembourg à l'étranger, pour tous deux, la qualité offerte est une priorité», a déclaré Adrien Ney après la signature de l'accord.

Les deux parties ont décidé de s'engager sur de nouvelles voies dans leur partenariat. En lieu et place d'un

mécénat, la Philharmonie et Luxair ont conclu une collaboration qui porte sur des points aussi diversifiés que la promotion du Luxembourg à l'étranger ou encore la mise au point de programmes spécifiques pour le personnel. «Luxair et la Philharmonie Luxembourg sont liées par une conception commune de la qualité. Cette ambition en matière de qualité, ainsi que le rapprochement des gens, sont deux aspects relevant d'un certain 'art'. Je me réjouis d'ores et déjà d'un partenariat solide dans l'intérêt du paysage musical luxembourgeois, et dont les bases sont constituées par un échange d'actions clairement défini», s'est félicité Matthias Naske.

La Philharmonie et Luxair sont persuadées que leur collaboration permettra non seulement de porter une image positive du Grand-Duché au-delà des frontières, mais de surcroît de générer davantage de visiteurs au Luxembourg, avec ses retombées positives pour l'industrie du tourisme en particulier et l'économie luxembourgeoise en général. ■

**ENSEIGNES LUMINEUSES
ET NON LUMINEUSES**

Création | Réalisation | Entretien | Dépannage

Tél 44 38 34
www.neonmuller.lu

**NEON
MULLER**

Valorlux: 10 ans de recyclage des emballages au Luxembourg

Il y a dix ans, VALORLUX a été créée le 2 octobre 1995 à l'initiative de 23 entreprises du secteur privé (producteurs, importateurs et distributeurs de produits emballés). Cette association sans but lucratif est la réponse à la transposition en droit luxembourgeois de la directive européenne 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

L'asbl a pour mission de coordonner, soutenir et promouvoir la collecte et le tri des déchets d'emballages en vue d'atteindre les taux de recyclage imposés par un règlement grand-ducal au secteur privé et est agréée à cet effet. En outre, VALORLUX détient la marque et la licence d'exploitation du logo «Point Vert» pour le Grand-Duché de Luxembourg.

10 ans plus tard, VALORLUX a franchi plusieurs étapes importantes pour devenir un acteur reconnu dans le domaine de la gestion des déchets. Elle compte aujourd'hui



Depuis 10 ans
l'a.s.b.l. Valorlux coordonne,
soutient et développe la collecte
et le tri des déchets d'emballages

quelque 1.000 sociétés membres, qui financent le système, et touche par ses activités l'ensemble de la population grand-ducale (collecte sélective dans les 83 communes qui en ont fait la demande et soutien financier des systèmes de

collecte mis en place par les communes). Depuis sa création, l'asbl a ainsi collecté et recyclé 170.000 tonnes d'emballages. La contribution du secteur privé à la collecte et au recyclage des déchets d'emballages depuis 1995 s'élève à 25 millions d'euros.

Actuellement, VALORLUX continue à développer la collecte des sacs bleus en dehors des ménages, à savoir dans 150 écoles primaires et 16 écoles secondaires, dans les entreprises, les campings, les cinémas,... Les sacs bleus servent à collecter les bouteilles et flacons plastiques, les emballages métalliques et les cartons à boisson en porte-à-porte. Active également sur le plan de la prévention, VALORLUX a participé à l'opération «éco-sac». A ce jour, 600.000 sacs réutilisables ont été distribués dans le pays et sont destinés à se substituer progressivement aux sacs de caisse à usage unique. ■



Votre sécurité nous intéresse!

Safetyconcept, le spécialiste de la sécurisation lors des travaux en hauteur

- Protections antichute permanentes
- Filets de sécurité
- Protections latérales
- Solution mobile
- Echelles de sécurité
- Equipement de protection individuel et accessoires





Safetyconcept
Your security - our job!

Safetyconcept s.a.
45, rue de Hussigny
L-4461 BELVAUX
tél. +352 26 59 69-1
fax +352 59 60 01
contact@safetyconcept.lu
www.safetyconcept.lu

Lycée Vauban: l'**esprit d'entreprise** à la Une!



Pendant l'année scolaire en cours et pour la première fois depuis l'ouverture du Lycée Vauban, 76 élèves des classes de 3^e d'enseignement général effectueront un stage en entreprise. Il s'agit d'un stage non rémunéré, pendant lequel l'élève reste sous statut scolaire.

Les dates du stage sont d'ores et déjà fixées: du 30 janvier au 4 février 2006. Il s'agit pour les élèves d'un stage de découverte du milieu de l'entreprise, les heures de présence ne doivent pas excéder la durée hebdomadaire habituelle des cours, c'est-à-dire 30 heures. Les élèves ont entre 14 et 15 ans, ils ont pour mission d'observer ce milieu qui est nouveau pour eux et d'élaborer un rapport de stage, qu'ils pré-

sentent ensuite à leurs camarades lorsqu'ils seront retournés en classe. Ils ne doivent en aucun cas remplacer un salarié à un poste de travail, même s'ils peuvent effectuer quelques petits travaux simples sous la responsabilité d'un adulte. Le lycée a, à cet effet, contracté une assurance spéciale couvrant le risque que peut comporter la présence d'un élève dans une société. Une convention de stage fixant les objectifs, les contenus et les heures de présence de l'élève sera signée entre les différents partenaires que sont l'entreprise, les parents et le lycée. Ce stage répond concrètement au souci d'ouverture du système éducatif vers l'environnement économique et le monde du travail en particulier et correspond à plusieurs objectifs: faire découvrir aux élèves le monde du travail et de l'entreprise, faire découvrir le fonctionnement économique local, permettre aux élèves de mieux préciser leur projet personnel d'orientation et enrichir l'enseignement théorique par des expériences concrètes.

Cette expérience est déterminante pour l'avenir de ces jeunes, et orientera peut-être définitivement leurs choix futurs. ■

Les élèves solliciteront donc directement les entreprises, soit seuls, soit accompagnés de leurs parents, et munis de différents documents en provenance du lycée, dont la convention de stage.

Pour plus d'informations, contacter: Bernard Vogel, Directeur,
4, av. Joseph Sax, L-2515 Luxembourg,
tél.: +352 46 20 55-22, e-mail: b.vogel@vauban.lu



L'École de la Performance

Évoluer, c'est progresser!

Face à des marchés en évolution permanente, la Formation Professionnelle Continue représente pour l'entreprise un vecteur stratégique d'adaptation au changement. En investissant durablement dans son capital humain, l'entreprise accroît sa capacité de création de valeur, pérennise ses savoir-faire et s'ouvre de nouveaux horizons de développement.

Parce qu'elle favorise l'équilibre présent et futur entre les besoins et les ressources en compétences, la Formation Professionnelle Continue constitue une véritable École de la Performance pour l'entreprise et ses salariés.

www.lifelong-learning.lu

le portail de la Formation Professionnelle Continue

Infoligne 26 20 40

Groupe 1 - A céder

Réf.: C129

Vends pour cause de retraite magasin d'appareils électro-ménagers et articles apparentés, situé au centre du pays. Prix correspondant à la valeur de l'inventaire. Prise de participation partielle possible dans un premier temps.

Réf.: C148

Vends hôtel-restaurant aux alentours de Luxembourg-Ville (± 20 km); situation exceptionnelle, parking, jardin, terrasse. Location également envisageable.

Réf.: C221

Vends commerce de meubles; très bonne situation; garantie des exclusivités et accords; retrait progressif si souhaité.

Réf.: C227

Vends fonds de commerce d'un hôtel, restaurant, taverne dans les Ardennes; terrasse.

Réf.: C259

Vends fonds de commerce d'un restaurant-pizzeria dans le nord du pays; 70 couverts; appartement privé; location de 7 chambres.

Réf.: C266

Vends hôtel-restaurant +/- 3.500 m²; 42 chambres; appartement; garage-parking; vente avec murs; administration avec magasin +/- 500 m².

Réf.: C269

Vends restaurant au Centre-Ville, installations et équipements nouveaux, excellente situation, parking à proximité.

Réf.: C288

Vends commerce (parts+stock) spécialisée dans le vêtement haut de gamme. Bon emplacement dans le Centre-Ville.

Réf.: C293

Vends magasin de vélos spécialisé haut de gamme, marque exclusive très forte notoriété au Luxembourg, France et en Belgique. Bon emplacement.

Réf.: C300

Vends restaurant avec terrasse, 50 couverts. Excellente situation Centre-Ville.

Réf.: C313

Vends société de service de nettoyage-traitements et microsablage.

Réf.: C322

Vends tout ou partie des contrats d'exclusivités pour la commercialisation de distributeurs automatiques de DVD en Tchéquie et Slovaquie. La marque représentée est un des leader mondial de son secteur d'activité. Personnel trilingue (FR, EN, CZ) faisant déjà partie de l'activité.

Réf.: C329

Vends Horlogerie-Bijouterie fondée en 1936 dans Ville touristique, zone piétonne.

Réf.: C335

Vends société dans la petite restauration située au Centre-Ville. Clientèle fidèle.

Réf.: C336

Vends fond de commerce d'un restaurant 100 places, +/- 250 m² terrasse, Luxembourg-Gare.

Réf.: C337

Vends Brasserie-Restaurant Centre-Ville, parking à proximité, petite terrasse, cuisine équipée, rénovation faite en 2002.

Réf.: C349

Vends Société Import-Export, négoce, de matériaux, placement et pose, coordination et conseil d'entreprises.

Réf.: C350

Vends société d'éditeur de produits ludo-éducatifs. Partenariat possible.

Réf.: C351

Vends commerce d'installations électriques, d'électro-ménager, service après-vente.

Réf.: C352

Vends commerce de vêtements pour dames à Pétange.

Réf.: C354

Vends pour cause de retraite commerce d'articles de chasse, armes, accessoires de chasse, optique, vêtements, cadeaux. Bonne rentabilité, retrait progressif possible.

Réf.: C358

Vends magasin de peinture (stock, véhicules, matériel). Société créée en 1973 au sud du pays.

Réf.: C359

Vends commerce labo photo 1h., identités, surface 50 m² dans le sud du pays.

Réf.: C363

Vends boutique de nourriture et d'articles pour animaux, excellente situation et réputation.

Réf.: C364

Vends magasin de sports, vêtements et accessoires au sud du pays.

Réf.: C365

Vends commerce de lingerie fine au Centre-Ville, surface commerciale 40 m², réserve 32,5 m².

Réf.: C367

Vends société de transport international de marchandises par route, tracteur et semi-remorque.

Réf.: C368

Vends commerce de surface moyenne spécialisé en vins, spiritueux et tabacs. Franchisé Maxivins.

Réf.: C369

Vends Restaurant-Bar-Lounge d'une capacité de 64 couverts.

Réf.: C370

Vends restaurant entièrement rénové à 10 km de Luxembourg-ville. Salle 50 couverts et terrasse 50 couverts. Parking.

Réf.: C371

Vends chocolaterie, espresso bar au centre-ville de Luxembourg.

Réf.: C372

Vends petite restauration en plein centre ville (zone piétonne). Etablissement entièrement rénové avec comptoir de vente et salle de 40 couverts. Séparément un site supplémentaire à Gasperich est disponible avec une cuisine industrielle, surface de stockage, bureaux, etc. sur une surface de 500 m² avec 4 parkings.

Réf.: C375

Vends commerce prêt-à-porter dames, dans centre-ville de Luxembourg.

Réf.: C376

Vends commerce de vins, entreprise familiale au sud-est du pays, bonne clientèle.

Réf.: C377

Vends restaurant de charme, Luxembourg-Ville, 45 couverts, avec terrasse 20 couverts.

Réf.: C378

Vends librairie-papeterie à Luxembourg-Ville de longue renommée, très bonne situation, banques d'affaires.

Réf.: C379

Vends restaurant, friture, avec terrasse, cuisine équipée, parking, à proximité du lycée à Echternach.

Réf.: C380

Vends Café-Brasserie à Esch-Alzette, état neuf.

Réf.: C381

Vends Bar-Cabaret à Luxembourg Ville.

Réf.: C382

Vends Discothèque au sud du pays.

Réf.: C383

Vends fond de commerce d'un Café-Brasserie avec jeu de quilles aux alentours de Luxembourg-ville. Logement de fonction trois chambres compris.

Réf.: C384

Vends fonds de commerce d'un café-brasserie bien situé à Ettelbrück avec habitation privé.

Réf.: C385

Vends restaurant avec café au nord du pays, longue tradition. Terrasse donnant sur jardin, parking privé, 60 couverts. Cuisine entièrement rénovée, état impeccable. Vente avec ou sans murs. Retrait progressif envisageable. Bonne rentabilité.

Cherche à reprendre

Réf.: R171

Cherche à reprendre fiduciaire, clientèle d'un bureau comptable, partenariat, sous-traitance.

Réf.: R193

Entrepreneur indépendant cherche à reprendre petite entreprise dans le domaine de conseil entreprises, service informatique, traductions.

Réf.: R203

Société luxembourgeoise de distribution et de représentations cherche à reprendre des représentations dans les domaines produits/fournitures industrielles - produits/fournitures pour collectivités - biens de consommation et autres. Ouvert à toute proposition de reprise totale ou partielle.

Réf.: R214

Cherche à reprendre société de Transport International de marchandises par route. Reprise complète ou prise de participation possible.

Réf.: R216

Cherche bureau comptable pour accroissement (partenariat possible).

Réf.: R222

Cherche à reprendre commerce de vêtements haut de gamme, chaussures, lingerie fine.

Réf.: R227

Cherche à reprendre petite agence immobilière spécialisée dans la gestion d'immeubles.

Réf.: R229

Entreprise luxembourgeoise cherche à reprendre commerce dans le secteur de l'automobile.

Réf.: R235

Cherche à reprendre Restaurant, max. 60 couverts, pas dans le Centre-Ville.

Réf.: R240

Cherche à reprendre entreprise industrielle ou commerciale. Domaines d'intérêt: publicité, commerce de gros, papeterie, agence de voyage et industrie.

Réf.: R244

Cherche à reprendre un petit Restaurant ou une Brasserie à Luxembourg.

Réf.: R245

Cherche à reprendre une société dans le domaine informatique, du conseil ou dans le domaine ludo-éducatif. Partenariat également possible.

Réf.: R246

Cherche à reprendre un magasin de produits biologiques.

Réf.: R247

Cherche à reprendre entreprise dans le secteur de la boulangerie ou de l'alimentaire.

Réf.: R250

Cherche café ou disco à reprendre.

Réf.: R251

Cherche à reprendre nettoyage à sec (pressing), salon de thé ou sandwicherie.

Réf.: R252

Cherche société de services en informatique de statuts PSF.

Réf.: R253

Cherche à reprendre fond de commerce d'un restaurant 50 places + terrasse et cuisine en norme.

Réf.: R254

Cherche restaurant +/- 80 couverts avec terrasse, jardin et parking si possible au sud du pays.

Réf.: R255

Cherche à reprendre dossiers dans le domaine de la comptabilité, fiscalité et domiciliations.

Réf.: R256

Cherche à reprendre un petit restaurant au centre de Luxembourg.

Réf.: R257

Cherche à reprendre entreprise de comptabilité, domiciliation, fiscalité.

Réf.: R258

Cherche à reprendre une PME active dans le domaine industriel avec effectif de 10 à 30 personnes.

Réf.: R259

Cherche à reprendre société dans le domaine financier, conseil, gestion de patrimoine, courtage...

Réf.: R260

Cherche à reprendre petite entreprise commerciale ou de prestations de services ou dans le domaine de l'Industrie au Grand-Duché.

Réf.: R261

Cherche à reprendre un commerce de décoration & aménagement ou une agence immobilière dans le centre ou au sud du pays.

Réf.: R262

Cherche à reprendre fiduciaire.

Réf.: R263

Cherche à reprendre entreprise de transports de voyageurs moins de 9 places.

Vous désirez publier une annonce? Inscrivez-vous sur le site www.cc.lu/bourse.htm, en remplissant le formulaire d'offre de cession ou de demande de reprise. De même, si vous voulez obtenir des informations sur une annonce, inscrivez-vous sur notre site. Confidentialité assurée!

Qui reçoit vos lettres et paquets...
...pendant que vous êtes absent?



www.bpm-lux.com

BPM-Lux
Boîte postale – Postfach – Mailbox
34, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach
Luxembourg

un service de RT-Log SA



VENTES SOUS FORME DE LIQUIDATION

La présente liste contient une énumération des ventes sous forme de liquidation telles qu'elles ont été autorisées par le Ministère des Classes moyennes sur la base de l'article 7 de la loi du 30 juillet 2002 réglementant certaines pratiques commerciales, sanctionnant la concurrence déloyale et transposant la directive 97/55/CE du Parlement Européen et du Conseil sur la publicité trompeuse et sur la publicité comparative.

Ces données ne sont communiquées qu'à titre d'information, l'autorisation officielle délivrée par le Ministère des Classes moyennes prévalant en cas de divergence.

Par ailleurs, les dates indiquées renseignent sur la période de liquidation autorisée; les commerçants visés sont toutefois libres de fixer la période de liquidation effective, en débutant par exemple la liquidation à une date postérieure à celle indiquée et en terminant à une date antérieure. Situation au 15/11/2005.

GRAND MAGASIN DU PRINTEMPS S.à r.l.

31, Grand-Rue
L-9240 DIEKIRCH
c95181/2005
9/6/2005 - 8/12/2005

cessation complète de l'activité
commerciale articles textiles et articles
de confection, accessoires,
articles de mercerie-bonneterie



**EXPORTER
SANS PERDRE LE NORD**



ASSURANCE-CRÉDIT

7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 LUXEMBOURG
Tél. (352) 42 39 39 - 320 • Fax. (352) 42 39 39 - 821 • www.ducroire.lu • e-mail odl@cc.lu



Le leasing made by ING Lease:

efficace, rapide, fiable

ING 

LEASE

Q'Pack+

La distribution de vos paquets en toute sécurité.

ADVANTAGE



- Colis nationaux et internationaux
- Délai de livraison garanti
- Suivi électronique
- Assurance incluse

**NUMÉRO
GRATUIT
8002 3210**

Q'PACK+ Les solutions colis.



P&T Division des Postes Unité Commerciale L-2998 Luxembourg - Téléphone : 8002 3210 - Fax : 48 83 94 - www.ept.lu